

Antoine Gitton

ANTONOMASES



Editions Faustroll



ANTOINE GITTON

ANTONOMASES

FABLES

ÉDITIONS FAUSTROLL  
DESCARTES  
2007

ISBN - 915436-14-2

Edition originale

©2007 Editions Faustroll  
Descartes

Dépôt légal : octobre 2007

L'homme, une cicatrice.  
L'esprit, un geste.  
L'enfer, une pose.

## UN DUR

**I**l n'est pas bon, et n'entend pas l'être. Il parle durement à sa boulangère pour lui demander les deux petits pains de seigle, au raisin, qu'il veut avoir pour déjeuner, le matin. Avec constance, il la soupçonne de vouloir lui refiler du pain qui ne soit pas du jour.

Même s'il la soupçonne pas, il veut qu'elle soupçonne, elle, à son air, le soupçon dont sans doute il la plombe, surplombe, cloue, dissout et liquéfie.

Pas par méchanceté. Non. Pour qu'elle se tienne. Pour qu'elle vienne pas à lui refiler des petits pains pas frais.

Sûr que s'il relâche son attention un instant, sa veille et son contrôle, elle le trahira et lui refourguera, maligne, sournoise, deux petits pains pas frais, qu'elle garde exprès tous les jours de la veille et dont il découvrira, trahi, mortifié, aveugle béat d'un instant, l'amère siccité, l'amère siccité.

Et lui ! l'en pleurerait, liquéfié.

L'est dur. Dur et sec comme les deux petits pains que sa boulangère veut lui refiler le matin au déjeuner.

C'est son droit.

Il reste poli, toutefois, pas méchant.

Il ne veut pas de gras. Pas de sentiment. Du pur, du contrat, de la loi des parties, pas du cœur, mais une ligne.

Une boulangère qui tend à vous refiler deux petits pains pas frais le matin, ou qui pourrait le vouloir, c'est le germe de toutes les trahisons !

Sa dure, vertueuse conscience, prévient la licence...

« Mais ma boulangère, Ô mon amour ! M'eusses-tu aimé, je t'aurais souri, alors, et si, d'aventure, mes deux petits pains de seigle, au raisin, que je veux avoir pour déjeuner le matin n'avaient pas été frais, eh !, peu m'importe, rien à battre, d'ailleurs, je le préfère un peu rassis le pain, de la veille, lorsqu'il est du jour, j'attends toujours le lendemain pour le manger.

Et puis, tu aurais même pu ne pas me filer de pain du tout, ma boulangère, pour un sourire et la trace fulgurante de la séraphique caresse d'Amour, pour ton œil, liquide, clair et rieur, mais, mais... j'aurais payé ton air le prix de mes deux petits pains de seigle au raisin dont je ne me souviens plus bien si j'en déjeune, le matin, et dont à vrai dire je n'ai absolument rien à foutre, de la veille, de l'avant veille, du jour du lendemain, de la cène... »

Le matin il ne mange pas. Un café, hop, l'est parti. Il n'est pas bon.

Pas mauvais non plus, au contraire, vertueux. Pas de relâchement. La vertu, c'est comme les abdos, ça se travaille tous les matins, en transpirant dans la peine. Sinon ça se relâche et c'est alors que le gras arrive.

Jean-Jacques, petit trou du cul, c'est la satiété qui corrompt l'homme. Et en fait de satiété, on peut dire que tu t'en es enfilé, maudit pleurnichard !

L'est pas bon. Pas mauvais non plus.



## VALSE

*« (...) Ils ne songent pas qu'au contraire toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien (...) »*

Racine, Préface à *Bérénice*

**L'**AMOUREUX lui prit la main. Ils étaient tous les deux assis sur un banc, au Parc Monceau, en face de la statue d'Alfred de Musset. Ses mânes irradiaient, en dépit de la pompe marmoréenne.

Dans le rayon de la sage lumière du vieil enfant barbu d'un siècle chenu, elle croisait les jambes, avec timidité, presque, ses jolies fesses posant légèrement sur les deux ischions, modelant la jupe d'étoffe Burberry's, mieux qu'une statue drapée son drap, dans une manière qui, sans doute, inspira Christo, et le résolut à emballer un pont, pour se calmer, Victoire callipyge, légère, évoquant, en caresses instillées, dans le bas des reins, filigranée, léger, léger, sa vertu érotique, à la fois réminiscence et promesse, rassurantes, de ses nuits d'amour.

Les deux genoux superposés formaient le sommet d'un triangle aigu à l'angle rond, poli et civil, dont les côtés partaient en divergeant pour se joindre et se fondre sous les auspices conciliants du bassin de l'amoureuse.

L'amoureux pleurait.

L'amoureuse souriait, doucement, de l'œil et des lèvres, du col qu'elle inclinait, confiante, éployée, sur l'épaule de l'amoureux, le regard grisé comme une brume perlant sur le lac de Constance, les cils comme les ailes de la cigogne noire qui vient de surgir de l'aube, à quelques mètres, vous enveloppe, le temps de l'instant, mouvement bleuté, dans les draps, les limbes et les ciels du Bodensee.

L'amoureuse rêvait, profondément, puissamment, belle et essentielle, le regard éperdu sur l'enfant pétrifié, le front accablé.

L'amoureux semblait ne jamais en finir de ses pleurs, légers, légers.

Il était à droite, elle à gauche du banc.

Il lui prit la main gauche, de sa main droite, ses doigts en dessous, dans la paume de l'amoureuse, face au sol, le pouce au dessus caressant les phalanges dans un mouvement ovale, régulier et obsidien.

La main de l'amoureuse, tenue comme pour un baisemain avant que le galant se plie, cassée à hauteur du poignet, dans cette grâce d'inclinaison de tous les corps nobles, vivants et généreux lorsqu'ils s'étendent, s'arrondissent et font angle, en manière, ou signe, d'acquiescement, de confiance, de soumission, de plaisir et de jouissance, posait comme une feuille de bronze doré, face convexe vers le ciel, frémissant imperceptiblement sous le soleil.

La vie, tic, la mort, tac.

Vivre c'est mourir ; avec constance.

Mourir c'est vivre ; sans constance.

Je veux m'user à ta lumière, mon amour, rien qu'à ta lumière, et finir, blanchi, diaphane, tout passé, trépassé, disparu quelque part et à quelque moment, laminé, trahi et dissous dans nos échanges.

La nature, cabotine, comme si elle avait été ordonnée par un chef décorateur, confinait au mode mineur, orchestre de chambre, piano et cordes.

Un ciel blême et brun venait tourbillonner au sol, fragile et battu, le dos courbé, accablé. Les feuilles mortes, traîne isabelle file dans le vent.

L'on pouvait percevoir dans l'air prémonitoire une humidité inspirée d'humus, où dominaient de douces notes mycéliennes, juste avant que la vie se corrompe, au point d'acmé, lorsque la nature porte en essence tout ce qui la féconda.

Lorsqu'en même temps, elle s'ouvre, bascule, et meurt.

A l'instant où les spores quittent leurs sèches lamelles, lorsque, matricielle, belle et généreuse, elle est la plus suave, abandonnée, achevée, lorsqu'il n'y a plus de mûrissement possible.

Là où l'on gagne tout, et l'on perd autant.

Lorsque l'on sait que l'instant juste après, c'est la fin.

Lorsque ses senteurs confondent, étrangement, et si justement, tant de vie au pied de la tombe, lorsque, digne et résignée, la nature, lasse de Charles le grandiloquent, ne correspond plus.

Quand le drame s'est résolu en tragédie, en son point final, lorsque Stravinsky a terminé son cinéma, lorsque Rachmaninov entame son oraison, lorsque la symphonie se carambole en l'ultime point d'orgue.



Lorsque les fantômes de la création, béants, s'ouvrent sur le néant.

Lorsque Verlaine, radieux, accoure pour l'enterrement.

Château Eyquem 1945.

L'amoureuse inhalait, lentement, régulièrement, le vent humide et animé, qui venait passer, fluide, frais, riche, léger, comme autant d'évocations muettes, aussitôt reconnues, sans jamais avoir été comprises, au fil du conduit nasal, pour se couler à l'angle de l'arrière palais et de la gorge, là où l'air bien né, bien inspiré, se résout tel un nectar.

Parfois, les doigts de l'amoureuse venaient à peine se fermer sur la main de l'amoureux, comme un rappel rythmique lointain, battement infaillible et soutien de l'harmonie, réponse rassurante et nécessaire de quelque trouble qui aurait paru sur la peau de l'amoureux et qui serait apparu à l'amoureuse.

L'amoureux pleurait, doucement.

Il percevait sous son pouce la peau tendue par la fine armature du squelette de la main et passait son doigt au fil de ces vergues aristocratiques, ondoyant sous la peau, comme un empennage séraphique et moiré apparaîtrait, dans son mouvement, en signe certain que vous serez emmené, dérobé, emporté, rédimé.

Le grain de peau de l'amoureuse laissait paraître une certaine austérité, traces des pluies acides qu'elle avait dû, aussi, traverser lorsque, rieuse, une éphélide venait taveler le geste, comme la caresse d'une hirondelle fait le printemps.

Chez elle, la part du doigt l'emportait sur la part de la paume ; l'on avait plus désigné et assigné que l'on n'avait sollicité ou exécuté.

L'ongle, peu long, faisait comme des avelines dans leur corolle végétale. Les vaisseaux bleutés de la main apparaissaient et disparaissaient au long comme des vagues subreptices sur une mer figée.

L'amoureux pouvait percevoir le flux sanguin qu'il distinguait comme une liqueur de vie roulant en surface.

L'amoureuse absorbait les épanchements de l'amoureux comme l'on suceraient, à même la chair de son compagnon, une morsure venimeuse.

Les nuances de la peau mate sur la main cartographiaient les ciels, les soleils, les étoiles, les nuages et les nuits sous lesquels elle avait parue et comparue.

La douce chaleur de la main de l'amoureuse dessinait aux sens de l'amoureux une juste chirographie.

L'amoureux pleurait toujours.

Il contemplant cette main fraîche dans la sienne, légère, reposée mais puissante, puissante et marquée, marquée et labourée, si lourde de ses mystérieuses métempyscoses.

L'amoureux fut traversé d'un sourire sous ses larmes.

La main de l'amoureuse lui paraissait, soudain, comme un organe vital, mais d'une vie différente de la simple vie organique, ou de la simple vie sociale ou de la simple vie spirituelle : la main de l'amoureuse devenait très évidemment et très empiriquement toutes ces vies à la fois, le cœur très physique d'un corps métaphysique : leur échange amoureux. Essentiel, essentiel à en crever.

L'amoureux pleurait sur le rayon de son sourire.

Il vit et perçut sur la main de l'amoureuse, les trahisons, les gestes mous, les gestes durs, les renoncements, les sécheresses, les doutes qui offensèrent ses fidèles, les fausses notes, les fausses notes qui y résonnaient encore, comme d'hideuses grimaces, rictus au derme de l'amoureuse, trahison du geste, pains dans la gueule de ceux qui s'y étaient confiés, lâchetés du corps qui fleurissent à la peau, sérosités, lorsque l'esprit, fatigue d'un instant, le marque et le flétrit, lorsqu'il le quitte, avant que, par une étrange alchimie, le corps, sauvé des gorgones, peut-être, assimile la plaie hideuse, la turpitude, et s'honore de la cicatrice, sublime.

Comme botrytis résout la pourriture en vin.

L'amoureux sut les fronts qu'elle avait épanchés avant de les laisser là, toujours en fièvre, fuyant telle Sand avec Pagello.

L'amoureux vit les bouches, les gueules et les âmes, généreuses et soumises, qu'elle avait cassées, de sa main dure, brutale et rustre, apeurée ou cynique, inexorable.

L'amoureux infiltra ces baisers enflammés de ces amants empressés, terriblement beaux, qui l'avaient allumée.

L'amoureux sentit tous ces chiens, ignobles, qui vinrent s'y nourrir et qu'elle accueillit, fièrement, en maîtresse.

L'amoureux eu le frisson des gants de peau à sa peau comme des masques à ses comédies.

Et l'amoureux sut que ici, maintenant, elle était vierge.

L'amoureux sécha son œil. Retira sa main.

En face, la statue d'Alfred eut comme une larme qui roula au long de sa barbe de pierre, s'arrêta un instant à l'angle du visage, luit, superbe, de tout son cristal dans la lumière diffractée, comme des notes de Brendel sur une sonate de Schubert, juste, humble, terrible, fière puis arrogante, gonfla, pendula et tomba dans la boue.

Seul le diable est pur.

En face l'amoureux souriait, apaisé.

L'amoureuse, toujours la tête sur l'épaule de son amant, frissonna.

Elle voulu dire, ses lèvres se tendirent et frémirent. Mais les mots restèrent étranglés, jamais exprimés.

Son regard se voila.

Elle avait redressé sa tête qui ne reposait plus sur l'épaule de l'amoureux.

Elle inclinait maintenant légèrement à gauche et en arrière, la bouche large, triste et résignée.

Ses jambes étaient maintenant décroisées, le pied droit à plat en avant du pied gauche, celui-ci sous la fesse, cambré, tendu, le talon vers le haut, les orteils au sol, les genoux dans l'axe.

Son teint pâlit, blême.

La paume de la main droite qu'elle avait posée sur sa cuisse droite, un peu en avant du pubis, faisait comme une aumône avec une sébile de chair.

L'on distinguait au creux de la main de l'amoureuse la trace de trois plaies, petites et fendues, laissées à l'endroit des doigts de l'amoureux qui avait recueilli la main de l'amoureuse.

L'amoureux se leva, l'air satisfait, un peu fat.

Il resta debout en face de Musset, à côté de l'amoureuse, qui n'en finissait pas de s'étioler.

La statue d'Alfred frémit sur son socle.

L'amoureuse s'abandonnait, la tête renversée, les yeux au ciel, affaissée sur le banc. Avachie. Elle expirait, maintenant.

L'amoureux, debout, les mollets contre le banc, fléchit imperceptiblement sur ses genoux, par réflexe, pour décontracter le muscle après sa position assise, à son aise.

Il regarda à gauche, à droite. Personne. Il engagea le pas, décidé, le front bas, l'œil vif, la conscience claire de celui qui s'est délesté de ses scrupules, pense s'être forgé l'esprit pour s'y mirer l'âme. L'habit, le muscle, et le neurone tendus.

L'habit qu'il avait bleu roi formait comme une sorte de redingote avec son pan arrière fendu en son milieu.

Le pantalon, qu'il avait gris anthracite, lui collait à la jambe, qu'il avait belle, mollet galbé comme une longue demi-poire william, quadriceps bien détaché de l'axe

du fémur et formant un angle à quarante-cinq degrés pour rejoindre le genou, le fessier nerveux.

Les chaussures de cuir noir avaient le génie d'élégance des bottiers italiens, qui donnent à leurs dessins quelque chose du mouvement que Collodi laissa à sa marionnette pour la faire basculer du côté du verbe et de l'âme, au sens de Dante, de l'esprit, selon les Lumières, et de l'humour, d'après Lewis Carol.

L'amoureux ressentait avec plaisir, avec jouissance presque, ses muscles abdominaux obliques lorsqu'ils s'étiraient élastiques en opposition à la jambe qui s'avancait à chaque pas.

Cette jouissance alternative entre le coté droit et le coté gauche rythmait son pas cadencé et colonisait son abdomen.

Assouplit après quelques pas, l'amoureux pouvait percevoir la poussée du muscle fessier de la jambe arrière lorsqu'elle basculait, pivotait légèrement en hauteur et vers l'avant pour venir mordre du talon en avant le sable de l'allée du parc.

L'amoureux, sans s'arrêter, tourna la tête sur la gauche, dans un mouvement ralenti et souple, léger arc de cercle tangent au sol, paupières mi-closes, regard bas, avant de remonter et s'ouvrir soudain, tir tendu sur la cible en ligne de mire, y planter, affamées et cruelles, deux prunelles de loup, fendues en amande.

L'amoureuse, à une vingtaine de mètre, se figeait dans son albâtre.

Puis l'amoureux sortit du parc.

Dois-je le dire, Ô prétéritien. Alfred restait pétrifié.

Il ne comprenait pas, Alfred. Il avait jamais rien compris, faut dire, c'était pas son genre, son style, son trend, sa tradition, son karma, quoi. Et c'était pas maintenant, dans cet état, que ça allait s'arranger.

« Quoi, ils sont là, tous les deux, amoureux, elle le console, il la blesse et la quitte.

Quoi, pauvre chien, il n'aurait pas eu le choix entre aimer et souffrir ou mépriser et trahir ? »

Alfred, je t'en prie, tais toi, c'est déjà pas simple.

Des trois petites plaies coulaient de la main ouverte de l'amoureuse un sang vermeil qui n'en finissait pas d'épancher le sol, filait en petites rigoles, roulait en pe-

tites virgules ou petites croches, vers la statue d'Alfred Brendel ou Musset, je ne sais plus, laissez moi, quoi.

Le foulard de l'amoureuse était tombé et gisait dans la mare de sang qui grossissait sous le banc.

Le regard de l'amoureuse, confus de brume, se perdait dans le flot carminé qui abondait la statue. Ses yeux se reflétaient dans la flaque cardinale.

Un voile vitreux commençait d'envahir les yeux de l'amoureuse comme une lune blême envahit la bruite du lac de Constance, mouvement négatif d'une impression de soleil levant.

L'amoureuse se noyait, s'absorbait et se fondait, dans le fleuve de sang qui s'ouvrait devant elle, ballottée par le flot, entre Baudelaire et Gainsbourg.

C'était comme si le fleuve hématique, mû par une volonté propre, s'épanchait en dehors de l'amoureuse pour accomplir son idéal et servir, enfin, de miroir à ses yeux, prétendre, ne serait-ce que prétendre, s'y confondre, avec ses yeux, ou même sans la prétention de tant prétendre, rêver, ne fût-ce que rêver, ne fût-ce même que pouvoir rêver, s'y fondre, s'y couler, comme son âme.

L'on comprendra qu'Alfred n'en menait pas large.

Le flot sanguin avait gagné le bas de la statue et s'y perdait.

Alfred n'en finissait plus de pleurer et ses larmes venaient former un flux contraire au flot sanguin de l'amoureuse qui venait aux pieds de l'amoureux, comme pour l'irriguer.

La statue de marbre avait pris une teinte bronze.

On pouvait discerner comme des tremblements d'Alfred.

Oh ! Comme il souffrait.

Le lendemain le gardien du jardin, un certain Pyrame, arriva par la rue Van Dick, coté sud ouest du parc.

Il ouvrit la porte à sept heures.

Pyrame traversait tranquillement par l'allée de la Comtesse de Ségur, tout au bonheur de la nature qui s'éveille.

Il allait, comme à l'accoutumée, pisser en honnête homme au pied de quelque feuillu, qu'il choisissait scrupuleusement, en esthète, chaque matin, la tête lé-

gèrement tournée de côté, le nez au vent, l'œil impérial du maître, paupières mi-closes, la mâchoire décontractée, le dos légèrement cambré, pour faire arc de cercle, le zizi en assurance entre le pouce et l'index de la main droite, tirant légèrement le prépuce pour servir en flèche, dans un angle assurant la meilleure asymptote, les hanches calées, puissant, puissant, calme et réconcilié.

Au détour du bosquet de quatre arbres, qui lui dissimulait jusque-là le marbre, il découvrit le piédestal : vide.

En face, sur le banc, un jeune homme barbu, blafard et maigre, couvrait des yeux une jeune femme, de marbre, statufiée, assise à ses côtés, les paumes tournées vers le ciel, l'œil dans le lointain qui pouvait, peut-être, évoquer des brumes sur le lac de Constance, le jour ou la nuit.

J'en sais pas plus. Ou le reste est pas très clair.

Un indice peut-être : Au lieu de la statue sur le piédestal – j'ai écrit qu'il était vide mais ce n'est pas rigoureusement exact – un cerisier avait surgi là.

Ses fruits étaient blanc. Alfred souriait.

Le gardien, subitement, prit ses jambes à son cou en criant tel un énergumène, d'une voix de ténor refroidi mais échauffé :

« Thisbée, Thisbée, c'est fini ! les cerises sont blanches ! Y'a les griottes, y'a les bigarreaux, c'est des bigarreaux ! c'était qu'un mauvais rêve ! Les cerises sont blanches, quel âne je suis, Thisbée, où te caches-tu... âne damné, âme bâtée, Thisbée... »

Après deux tours de parc, Pyrame se frappa le front :

« Ane damné, âme bâtée, nous avons rendez-vous, je vais l'attendre au lieu-dit, sur le banc. »

Pyrame revint au banc, sur lequel le jeune homme barbu buvait son albâtre.

Malgré que le jeune homme paraissait trop absorbé pour entendre, il lui demanda, gentiment, de se pousser afin qu'il puisse s'asseoir pour y attendre une jeune fille avec laquelle il avait rendez-vous.

Alfred considéra l'olibrius.

La fiction seule est une vérité humaine.

Le Vrai, du côté des spectateurs, c'est le lieu de ralliement des ploucs, assemblés en grand-messe, contemplatifs, voyeurs priapiques, tout à leur désir de chair et

de matière, l'esprit s'y résumant, s'y limitant, comme la chair et la matière seraient les limites de l'esprit.

Le Vrai, c'est l'esprit de la part animale, de celui qu'a rien à dire, à ajouter, la caution de l'existence sociale du chien dressé qui rapporte, de celui qu'a renoncé, contre nature, à faire valoir l'esprit qui lui fut donné.

Mais l'on ne se débarrasse pas de son esprit comme l'on veut.

Il demeure toujours, l'esprit, cryptique, du dangereux hypocrite qui prétend rapporter le vrai, comme une pierre de touche à ses élucubrations.

Le Vrai, c'est une usurpation du Juste.

Traduire un fait, c'est trahir, et c'est bien comme ça. L'important, c'est de trahir juste.

Dès que c'est dit, c'est trahi. Insaisissable comme le temps présent. Logique.

Le Vrai, du côté des auteurs, ça sert les fins politiques et sociales, louables parfois, géniales même, tel Victor et ses misérables portraits sociaux, ses misérables considérations sur le Progrès et le Vrai...

Quel plus superbe hypocrite que Victor, donneur de leçon, prétendant, que le Progrès viendrait de l'édification des masses, de l'éducation, du Vrai que l'on ramènerait ainsi au peuple, à la base, pour qu'il n'en dévie point et acquière ainsi la sagesse pour un âge d'or des civilisations... quand Victor, lui même, n'a été bon que lorsqu'il a cassé les règles de vraisemblance classique, lorsque, gigantesque accoucheur, doué et frappé de superbes et minables appétits, toujours colossaux, tout en même temps, des deux mains, il a ouvert et libéré l'hydre de l'esprit du 19ème siècle français, jusqu'aux Chants d'Isidore, qu'il méprisa un peu, le bougre.

Alfred sortit du parc.

Il allait bien le retrouver, l'enfoiré. Il fallait bien le retrouver.

Il se dirigea vers le premier estaminet sur son chemin, Le Rouge et le Blanc.

Il passa la porte de verre, pleine de ses annonces incongrues - l'art du thé dans le Japon du 17ème siècle du 18 mai au 30 juin musée Guimet ; Mouloud contre Blansec catégorie poids coq, salle des sports de Colombes le dimanche 29 mai à 20h00 – avant d'être avalé puis dissous dans la suavité moite de l'établissement, matinée café, pain-jambon-beurre, bière et cigarette, PMU et Loto, archipel de joies, petites, fortes et violentes, dans une mer de stress et de gris, surannée, bon goût exclusif de la misère attique, charme mineur et puissant du poireau vinaigrette, des croûtons à l'ail, comme la profonde solidarité qui vous prend au creux du ventre, lorsqu'on fait partie de la catégorie de ceux à qui l'on assigne de l'espace, au ventre, pour pouvoir s'y dessiner des creux, emplis de solidarité, à l'intérieur et à l'extérieur, comme la main tendue du communiste, sur fond de chant des cerises, art doux, rance, gris et chargé de la pauvreté, comme les mânes de Schubert, Piaf, Brel, ou Si-

menon, vous laissent comme des envies d'accordéon ou de vacances en Bretagne, vous distillent un mode mineur, la chanson si musicalement juste, d'une illusion dramatique du Juste, pour lequel ça vaut bien le coup d'y passer ou d'y laisser sa vie.

Le drame, c'est que le Juste, c'est tout sauf le drame.

Le juste, c'est que le drame c'est tout sauf le Juste.

Au vrai, le Juste, c'est juste chiant.

Vive le Drame. Et pour plus de drame, qu'on dise que c'est le Juste !

Au comptoir, Alfred commanda une absinthe. Le patron, un gars petit, chauve, la tête en flaque, l'abdomen aussi, la moue du type qu'à arrêté de fumer hier, qui menace de révéler qu'il vote Le Pen si on le pousse, le regarda bizarrement, de travers.

« J'ai pas »

Alfred se replia sur un demi, l'air de rien. Il restait pensif. Les yeux au fond du verre.

Aimer ou trahir. Aimer et trahir.

Vivre. Le temps, ce n'est jamais que la marque ponctuelle, la flétrissure à notre esprit de notre mortalité, de notre insuffisance, c'est juste une invention du créateur pour nous permettre de passer un à un les plans de l'éternité, jusqu'au moment où nous comprendrons, forcément, que toute l'éternité, toute l'humanité, tient en un instant.

Nous jouons à soustraire le temps à son décompte, pour y attacher, y suspendre à tel instant, tel acte de notre personne, telle création, telle marque un peu fière qui dit merde à la mort, un enfant, une œuvre, une photo, un geste, un geste ;

ou, pour détourner le temps de l'implacable et jouer sur son rythme : musicale. Comme on prendrait lestement la faucheuse, pour la grâce d'une danse, qui timide, érubescence, s'y laisserait emporter, maladroite et charmée.

Alfred, remontant de sa bière à pieds nus, il avait laissé ses chaussons au fond du verre, pensa : « J'étais le moins crédule d'un siècle sans foi, je deviendrai le premier credo, je serai une première foi, une première justice, première pierre d'une cathédrale d'humanité. »

C'est finalement ça, notre liberté, choisir, simplement, délibérément, élégamment, choisir toujours dans le sens de là où va la vie - c'est facile, c'est toujours indiqué - et s'engager.





## MIROIRS

*« Ça a été comme un grand flot qu'a tout submergé ; mélangées, au cœur des tourbillons, les prunelles de celles dont j'avais cueilli, un jour, la pupille, liquide.*

*D'un coup d'un seul, la digue a rompu et je sentis venir vers moi le flot, grondant, des eaux vives, bouillonnantes, noires et bleues et vertes ; jaunes parfois. Et là, je me suis dit, que ça allait mal se passer, que j'allais y passer.*

*Les flots me prirent d'abord au corps, pour me renverser. Salauds. Je tins bon un instant, pour la gloire d'un instant, ou par réflexe. Puis, malignes, les eaux, passèrent par le corps, tout capillaire, d'abord en bas, au niveau des pieds, puis le long des jambes, gagnèrent rapidement l'abdomen.*

*Au niveau du sternum, je titubai et perdîs l'équilibre. Lorsque les flots touchèrent au cœur, enfoncé, ballotté, je ne contrôlai plus rien. Mes yeux se mouillèrent bientôt. A l'intérieur, la flotte cillait à pleines dents, dans ses clins d'écume, découvrant rapidement, avant de les refermer des prunelles noires et bleues, sous des chevelures noires, rouges et blondes, décidées, walkyries rieuses et fatales. M'aimiez-vous ? Vous moquiez-vous de ma débâcle ? Je ne sais. Le saviez vous vous-même ?*

*Vous veniez à moi, pour me prendre, mais en cas de résistance, vous n'étiez pas décidées, vous ne l'êtes jamais. Vous n'avez pas à l'être. Vous avisez sur le tas. Vous m'auriez sans doute aimé, si j'avais su vous endiguer. Pauvre plouc, j'ai préféré me noyer dans le tourbillon de vos yeux, et la liqueur de mes larmes. J'ai préféré sacrifier à ma soif plutôt qu'à votre goût, finalement. Et je me suis noyé. »*

**I**l monta, fracassant, les escaliers de l'immeuble quatre à quatre, trois étages, en spirale. Déboula chez lui, claqua la porte. En finir, mais en finir, il devait en finir. Rideau. Mais !

Haletant, blême, traqué, éperdu, et rendu, il dégorgeait, exsudées, ses humeurs mauvaises.

Il embrassa de l'œil, ivre, cruel et affamé, dans une résolution définitive, les quelques meubles qui l'habitaient, et ses effets personnels.

Il fixa sa pupille fendue, mauvaise, éclipse de lune d'argent, un soir d'hiver, à travers brume.

Une armoire, deux coffres à vêtements.

Un lit, quelques théières, des livres, énormément de bouquins, des partitions. Et dans sa caisse, reposant sur son capiton de velours gris, apaisée, la rosace, en couronne, ton jaune émeraude, au milieu de la caisse acajou, une guitare modèle « Grand concert », de l'auguste luthier Antonio Ruiz Lopez.

« *Bon, alors finissons en !* » hurla le jeune homme, désaccordé, la voix étranglée.

Et il se mit à danser quelques instants une sorte de sabbat lancinant, hiératique, vif et précis, les yeux mi-clos, en cimenterre, les membres lâches et désarticulés.

Il se rassembla vite. Il savait se tenir. Court.

« *Trouvons l'outil définitif, l'outil résolutoire, l'ultime outil, la chose qui va rédimier tout ça* » conclut-il.

« *Une arme, une corde, du cyanure, un rasoir, du gaz, un sac, de l'essence, un briquet, un lac, des barbituriques... que sais-je, quoi, me demandez-vous, les obscènes !*

« *Suis pas spécialiste ! moi... Moi, ma spécialité, mon entraînement, mon trend, c'est chaler, l'amour, les airs, yeux rieurs, liquides, verts, la bouche au diapason, les jeux de banches, une danse, la lumière dans ses rayons, le désir comme une célébration, les draps, les chairs, érotiques, avec leur emballage de soies, roses et noires, le sel, le corps qui s'étend, s'étend, s'entend, se tend, geint et craque, au feu de ton corps, consumé au miroir de nos rétines, secoué, le corps, catapulté, devient trait, fulgurant, poussières d'étoiles, l'univers, infini, mélangé de chairs et de mers, infini, entre mes mains, d'ombres et de lumières, de oui et de non, joli palindrome, non, l'aveu de ton désir, au point d'équilibre, au point d'équinoxe, au point de partage de tes eaux, l'aveu de ton désir en ton sexe, une larme à lui, sous la douce torture de tes reins, à ton œil, en reflet, le point nodal de nos âmes bleutées qui se tordent et se nouent, au fil tortueux, en amures, de nos spasmes, une lame à lui. Mais par pitié...*

« *L'amour, précis, tendu, nos corps bandés, bandés comme les galets au fond de l'eau vive.*

« *La musique, bordel, la musique, la grande, la petite, un instinct du temps, qui m'alluma comme l'alcool l'alcoolique, me donna une place, si juste et si belle dans les instants, Schubert, mon âme, ma pauvre âme, au gré de tes quatuors, qui se délite, note à note, pierre à pierre, au fil de tes sonates, qui décline et s'incline sous la touche de Brendel, l'harmonie comme un soleil en hiver, rare, précieux, fragile, comme ses rayons sur la nature, vierge éfarouchée, surprise en déshabillé de cristal, et la mort... la nature et la mort, ne pas tomber, tenir sur la note, et, au début de l'après-midi, pâle soleil se voile et se couche et Schubert, qui ne laisse pas de s'éteindre, comme la lueur veille, vaillante et puis va, cillant, et vacille, se couche, se relève, la lueur, de la cire, consumée, qui cligne au fond du bougeoir, avec des retours de flamme désespérés et vains, qui, tout à coup dans un débranchement, a fondu. Reste en suspend, fumée, un conte d'orient Shéhérazade, la myrrhe et l'encens.*

*« Le thé, le thé vert, bleu vert, oolong, comme un mistral dégage l'azur des brumes, Ti quan Yn, déesse de fer de la miséricorde, Lun chin, puits du dragon, comme une noisette dans sa corolle verte, Darjeeling first flush Makaibari, comme une symphonie de cuivres sur un fond de muscat... »*

*« Le vin, le vin, Rasteau rieur qui te tape, comme le pote, sur l'épaule et te raconte, chantonnant, des histoires au soleil, Giono, Les cavaliers de l'orage... »*

*« Chambertin, aristocratique et fragile comme un lied de Schubert, comme la première caresse d'une petite féminine, la moue riieuse, toute en cœur, si pure, une si belle enfant, une jeune chatte, si sûre dans ses gestes et son corps, son corps de fauve en filigrane, qui joue et qui teste de ses pattes de velours, pour jouer, comme c'est charmant, qui sera, c'est sûr, ça se voit, ça se sent, une belle et fière libertine, les charmes acérés, je t'adore, et me voila ivre, encore, un peu coupable, sans doute, au yeux de ceux qui ne le sont pas, ivres... et mon ami Franz, qu'est mort à pas trente-deux ans, vidé, qu'a tout donné, consumé, pour la consommation personnelle de ses amis, les salauds. »*

Au demeurant, pleurant l'ami Franz, il fouillait, cherchait l'instrument adéquat, retournait ses coffres à pull-over, ses armoires à habits, ses tiroirs à chaussettes, sa bibliothèque à partitions, ... en vain. Las, il contempla sa guitare.

*« Sûr que si j'eus versé dans le tir au revolver plutôt que la musique, la messe serait dite, je serais mieux prémuni... On pense pas aussi quand on commence, qu'il faudra savoir finir, que la pratique du tir au revolver, c'est bien mieux, pour finir, qu'une belle guitare de luthier... »*

*« Car je vais pas lui faire avaler, ma guitare, je peux pas... suis pas sûr que l'issue soit fatale, non plus. Y laisserait toute ses dents sur la touche d'ébène... resterait vivant et l'air con... »*

*« Non pas comme ça... »*

*« Ah ! Le précipiter sur le manche, comme un fier dragon désespéré... »*

Pris de toutes parts, comme un fier dragon démonté, acculé, au milieu du désastre, canons basculés, chevaux éventrés, qu'on rétracte, qu'on rétracte, qu'on réduit, sabre à droite, ligne médiane horizontale, la vie au ventre, sabre à gauche, de bas en haut, « tiens ! » sabre devant, pivote à gauche, sur les talons, rapporte la jambe gauche en arrière de la droite, sabre, la vie au ventre, sabre, verse une larme, désespéré, qui tombe bleue sur la lame au clair, sabre, tranche encore là, puis se rétracte, sabre, une petite fois, et se plante, sur son sabre, comme le scorpion qu'on a assiégé...

*« Non, c'est pas de taille, de revers, d'estramaçon, ni d'estoc, pas même contondant, le manche... »*

*« Euh, putain de déterminisme ! Sûr que si j'avais pratiqué l'escrime, je serais mieux pourvu qu'avec mon instrument de musique ; mais on vous dit pas aussi, quand on commence, que c'est pas pour l'éternité, la vie, ça paraît évident comme ça que c'est pas pour l'éternité... mais on devrait mieux nous dire ! Mais non ! On vous promène, on vous*

*balade, on vous berce d'illusion extatiques, on vous passe de la musique, comme ça, drôlement, sans faire gaffe, tout naturel, les inconséquents, que ça vous touche tout au bout, tout au fond, comme un trait d'archet traverse la poule d'eau de part en part, que la voilà métamorphosée, ma poulette, en seigneur des airs, que ça vous coupe l'appétit commun, et vous met de grandes ailes et des humeurs bleues, des rouges aussi, que ça vous transforme, en chevalier noir et blanc, que ça vous grise, que ça vous fait dire merde, à la famille, à l'autorité, à la science, aux professeurs, aux journalistes, que ça vous fait danser la séguedille dans les prétoires ou au poste, que ça vous donne de grandes soifs lacrymales, qu'on veut toujours et en vain les épancher, dipsomanie, et de grandes ivresses de rires, de grandes aspirations, qui vous laissent tout décoiffé, et de grandes attritions, qui vous laissent tout atterré, et que ça vous sonne les trompettes de la gloire, que ça vous susurre les cordes frottées, que voilà maintenant le temps de grandes contritions, que ça vous donne l'idée de triompher, de triompher et d'aimer... de triompher puis d'aimer... d'aimer, d'aimer. »*

*« Alors, quoi ! Faignant. L'assommer ? non... »*

S'il avait une grosse voiture, il ferait comme, lui avait-on dit, les Allemands qui associent étroitement leur caractère romantique, le jeune Werther, à la Bayerische Motor Werke ou autres Mercedes, et se projettent sur une pile de pont, sur l'auto-route, à plus de deux cents à l'heure.

Mais l'est à pied, lui, au mieux à vélo, s'il répare son pneu crevé, et à moins de trouver un pont, en bas d'une bonne descente... et adroit comme il est, sûr qu'il se ratera ; d'ailleurs, l'est meilleur en montée, un cœur, une foi d'athlète, une taille d'abbette et cinquante-huit kilos obligeant ; les descentes lui ont toujours foule les jetons...

Pis il y peut rien, s'il prend son vélo, l'aura envie d'aller se promener, à Paris ou ailleurs, le nez au vent, l'oreille dans le dérailleur qui craquette, l'adrénaline toujours au creux des reins, le quadriceps en alternance sur le pédalier, les obliques en appui qui collent à la route et se la collent au ventre, route de campagne, les épaules qui mûrissent, s'inclinent, dansent et s'épanouissent sous le soleil, frémissent sous la bruine, le vent et les nues, dans les mosaïques d'ombres et de lumières, de courants d'airs chauds et froids, secs et humides, de senteurs de pommes, de blé, de pins, de glaise, d'humus, de chanterelles, de cèpes, de lactaires, d'agarics, de boue...

Pas aimable. Certes, l'était pas aimable, le citoyen. Pas de compromission, pas de sympathies recherchées a priori, au contraire, fier, cassant. Pas aimable, au sens propre.

Distant, ironique, contractuel...

Pour que, si des fois qu'on l'aimerait, y'ait pas eu d'ambiguïtés, pas de démagogie, rien de feint, mais que de l'authentique, du sincère, voulait pas avoir l'air de rien demander du tout, jamais rien qu'émouvoir... mais des fois qu'on le lui glisse, le sourire, qu'on la lui passe, la caresse, qu'on le lui plisse, l'œil rieur, alors, sûr que tout serait gratuit.

Il aurait tout livré, sans fard, et aurait aimé, absolument aimé.

*« Quoi ! Ces séducteurs, d'honneur et de gloire et d'amour dégouttés, qui vendent leur sourire, leurs caresses, qui font le beau verbe, la voix de basse qui enroule... pour une passe... »*

*« Un rasoir, un rasoir ! et hop ! les veines du poignet au fil de l'archet fatal pour une partita muette, mais, ob ! du plus poignant rouge vif sur un Stradivarius à couleur. »*

Paraît que ça donne froid, quand le sang s'écoule. On doit vite s'endormir aussi...

Le froid, le sommeil, la mort... Mais merde ! J'avais tout misé sur le chaud, l'amour la vie.

Et puis le voila pris, lui le rigoureux, le pétri d'honneur, au jeu de l'honneur, le voilà qu'a pris aux rets de ses chimères, une pov'innocente... qui l'a abusée, pas de mauvaise foi, non, l'était sincère, mais l'a pas pu, il a pas pu.

Pas pu. Ni tenu. Donc, exit.

Il fuit pas. Non au contraire, il sanctionne. Le sacrifice de soi par soi, c'est la dernière carte, le dernier carré qui permet de récupérer, posthume, l'honneur. La garde meurt...

Ce ne sont certes pas ses dents en or qui vont désintéresser ses créanciers.

Comme lui a dit un jour, après des nuits, l'une qui lui fut douce, « ça me fera une belle jambe » qu'elle lança, quand il édictait, raide, solennel et con, l'œil rivé à son œil, comme gage de ses serments, la sanction d'une défaillance : « j'en tirerai toutes les conséquences pour moi même ».

Soit elle l'a pas cru, soit elle s'en fout.

Dans tous les cas, il était déjà un peu tué. Restait qu'à supprimer la plante.

*« Je pense à ses grands prédécesseurs, Gérard de Nerval... C'est marrant comme les compositeurs de musique ont tendance à mourir jeune, Schubert 31, Mozart, 35, quand les écrivains, s'ils vivent plus vieux – c'est pas le cas du vieil Isidore Ducasse ci-devant Lautréamont, parti à vingt-quatre piges, mais c'est un cas – ont plus tendance à se flinguer. »*

Gérard, assassiné. Retrouvé pendu près du Châtelet, à une grille, rue de la vieille lanterne, pour éclairer toujours les ténèbres de la Ville, et sa cohorte de poètes, revenants hallucinés, déambulant, hagards, au long du caniveau avec en tête, falot à bout de bras, Heinrich Heine.

Dans le ruisseau, se reflètent, troublées, les vieilles lanternes et les vieilles lunes, et les âmes des sudsits, revenants hallucinés, qui se pendent pas tous rue de la Vieille lanterne, d'abord parce qu'il y a plus de rue de la Vieille lanterne, et qu'au lieu de la grille complice, bée, dit-on le trou du souffleur du théâtre de la ville...

Ensuite avec l'insécurité, l'ilotage, les plans vigipirates, le temps d'accrocher ta corde, t'as toutes les chances de te faire contrôler et arrêter par les pandores, pour

dégradation de bien public, ou outrage à la pudeur, à moins que tu ne sois récupéré illico par le SAMU social, avant même la dernière érection, pour finir à l'hôtel Dieu.

Faut dire que Gérard, il avait pas trop le choix, l'était pauvre, Gérard, chez lui, y'avait pas assez de plafond, c'est l'inconvénient des mansardes... On n'y pense pas, mais y'a quand même une sacré inégalité entre riches et pauvres : le riche, il a du plafond, il a du bien immobilier, l'a aussi des fusils, s'il va à la chasse, ou des revolvers, insécurité oblige, de grosses voitures qui vont vite, alors que le pauvre, c'est à la bite et au couteau...

Ça c'est sûr, il a pas le goût à ça, il voit bien, parce qu'on a tous un fond de romantisme qui traîne, comme des tics vulgaires ou un réflexe archaïque, la fascination à considérer l'abîme, mais il s'est trop organisé pour faire barrière à cette lamentable sale boue du cœur, pour jamais se faire ensevelir dans une de ces coulées vulgaires.

Il dit pas qu'il a pas de coulées vulgaires... Non y'en a. Peut-être même qu'il en a plus que d'autres, mais c'est canalisé, coffré, étanchéifié. Il veille. La pudeur et une saine diététique l'ont protégé de l'attraction sélénite et de ses brûlures.

Il a pas le goût à ça... mais la somme de ses gestes fait l'homme, pas la somme de ses goûts ou de ses pensées, et sans doute que la somme de ses gestes l'a conduit là, quand il aurait voulu, non, plutôt, comme il lui aurait tellement plu, rapport à son rapport à l'honneur, qu'elle lui dessine, sa somme à lui, quelque belle ride d'honorable vieillard... comme les vieillards ridés peuvent être beaux... Putain de civilisation qui cache la ride et l'homme lorsqu'il est vieux. Comme ça se mérite, la ride, décernée par le temps, en récompense du sourire, des temps, des soleils sous lesquels l'on s'est illustré ; comme ça flétrit, la ride, celle du rictus, de la moue, la ride du fasciste, de l'aboyeur.

Des rides, l'en a pas trop. Elles partent plutôt en horizontal, à l'indienne, à l'asiatique ; pas à la verticale, à l'ibérique, ou à la française, à l'europpéenne en général.

C'est pas un phénomène de race, croit-il, mais plutôt d'environnement, d'alimentation, de coups... au départ c'est une attitude passive, les coups qu'on prend sur la tronche, comme le fer sur la forge, puis, si on survit, le métal se refroidit et laisse un outil sémantique, du sédiment sémantique, quoi ! Ce qu'au fond, l'on peut et l'on veut signifier.

L'on ressemble à ce que l'on a vécu, comme on le signifie, en positif ou en négatif.

La trace de la douleur, de la torture, reste toujours la trace de la douleur, de la torture, mais elle peut laisser, au visage du malheureux, du torturé, l'idéogramme de l'amour.

Comme un idéogramme. « De dessin significatif, le visage devient dessin signifiant », comme dirait le pontifiant. Mais c'est ça : un idéogramme. La trace de la mer

sur le marin laisse une trace de mer, qui racontera la mer chez les hommes, puis sera la tessiture même de la mer.

Chaque visage rend le dessin d'une vie, s'il y en eut. Chaque visage signifie une vie et l'inscrit dans le code sémantique de l'humanité. Faut avoir vu beaucoup de visages et les avoir observés, humblement, respectueusement et librement, toujours, pour s'y connaître, en faits d'hommes.

Comme une partition. Le visage fendu vers l'extérieur, c'est comme la ligne d'écriture, c'est la trace de l'effort pour passer le témoin, c'est la ligne mélodique de nos notes à nos bouches. Le visage tendu en vertical, c'est la barre de mesure, c'est l'autorité, c'est le temps décomposé, sur lequel on plante ses pages de rythme musical, et l'on alterne, tantôt mélodique, horizontal et disert, tantôt rythmique, vertical et autoritaire. Largo, staccato... Dans la tessiture de ses idéogrammes.

Le beau, le fin du fin, c'est le jeu idéal, décomposé, rythmé, horizontal, vertical, la quadrature du cercle, le visage comme le jeu d'une salière en papier, dessins qui s'animent, la mécanique du geste met en branle le vertical et l'horizontal, la mesure et le mot pour former le verbe, superbe... avec plus ou moins deux trois poils sur le crâne, dès fois qu'on viendrait à se prendre trop au sérieux... et les oreilles en cymbales.

Quand le visage devient lanterne magique, quand le tableau devient symphonie, quand le verbe emplit la chair, quand la chair se fait verbe...

*« J'ai plus dit et donné que retenu, composé, pontifié. C'est marqué dessus mon visage.*

*« Mais pas de sédiment, m'en vais te foutre un joli point d'orgue en forme d'ailette boutonnière dans tout ça ! Point d'orgue... »*

Il a pas le goût à ça, sûr, mais tous ses geste l'y conduisent, en jouant, s'est condamné, enferré...

Ça doit être marqué dessus son visage, comme une flétrissure.

Comment pourrait-il apparaître, dorénavant, aux yeux des hommes, avec ce rictus grimaçant, comme une entrave dans les jambes de Pégase, comme la chaîne du galérien, comme la chaîne du chien attaché au mur de ferme, qui s'élançait bondit et retombe, toujours s'élançait bondit et retombe, sans jamais comprendre l'évidente chaîne, trop évidente chaîne, s'élançait, bondit et retombe, sans jamais vouloir comprendre l'entrave, sans jamais comprendre, parce que comprendre, ce serait accepter le déshonneur, parce que, finalement, même les chiens ont un honneur à défendre, celui d'un chien, s'élançait, bondit et retombe, comme les fiers à bras paumés de comptoirs de café, s'élançait, bondissent et retombent parce que le lien fatal est là, comme l'enceinte de la prison, mythomanes de comptoir, tellement contredits dans leurs chimères par leur visage, tellement grossiers dans leurs chimères, qu'elles pendent comme gargouilles à leur nez, tellement naïfs dans leur sentiment de liberté et de puissance, tellement sincères, au fond, qu'ils finissent bien par s'envoler, ces cons, qu'ils finissent bien par les connaître ces célébrités dont ils sont les intimes,

qu'ils finissent bien par les posséder ces Ferrari, qu'ils finissent bien par... « Moi Monsieur... »

Qu'ils finissent bien par faire danser l'ours, mais vite fatigués, retombent lourdement, au fond de leur bière, avec leurs gargouilles au front de leurs chimères... Tout est perdu certes, fors l'honneur.

Oppressé, stressé, il étouffait.

Finir. Avec ou sans savoir faire.

Il ouvrit la porte de l'appartement, dévala, l'escalier, déboula dans la rue, la rue à la con, avec ses voitures à la con, menées grand train par des faces de pet klaxonnantes, érubescentes, hémorroïdales, rubicondes, émaciées, mafflues ou aquilines...

*« Merde !!! »* Hurla t-il à la cantonade.

*« Blème ! La mode est au blème, blémissez, je suis blème, je blémis, l'on va mourir ! »*

*« Quoi, reprit-il plus doucement, un peu essoufflé, voix de gorge éraillée, respectez un peu celui qui passe, je vous demande pas de compatir, mais les formes, quoi, blémissez un peu, et puis, arrêtez de klaxonner, merde, c'est pas un mariage. »*

Surpris, les passants s'arrêtèrent un temps, court, dans leur cours. Les automobiles suspendirent leur clairon un temps, court.

Il haletait, désespéré et furieux. Tout tendu, tout arme, petit taureau, contre tout et tous.

Il jeta à la cantonade :

*« Il est pas fait pour ça, mais il est dedans, et bien comme y faut, l'y peut rien, vous non plus, je vous en veux pas, mais quoi, respectez au moins la fin, il va sauter à l'Alma, je demande pas des fleurs, mais de la réserve, quoi, arrêtez de klaxonner ! »*

*« L'était pas fait pour ça, il voulait tout donner, tout comme dans un coup de rein suprême et cosmique, vous aurait enfanté des planètes et des ciels surgis de sa voie lactée. Tout, il donnait tout, mais il voulait que ce soit lui qui donne, pouvait pas donner sans y mettre sa face, sa marque, son sceau, c'est comme ça qu'il pouvait exister, en se fossilisant, en se cristallisant, au fur et à mesure de ses coups de reins, de ses... »*

*« Mais z'en avez pas voulu, z'avez dit « garde tes cadeaux », face de rat, garde, on est bien chez nous sans tes niaiseries, garde et fous-nous la paix, c'est l'heure du film, tiens toi, c'est tout. Et paye ton loyer, aussi. T'auras, peut-être, un jour, le droit de klaxonner. »*

*« Et lui, il a pas pu, il a donné quand même ses judaïses, et il gît là, dévidé, répandu, déshonoré... D'accord, il jette le gant, mais au moins pour la fin, donnez lui un peu l'air qu'il voulait vous donner, un peu d'âme dans l'air, un peu d'épaisseur, un peu du spectre »*



*de ses âmes chéries, un peu des mânes des grands disparus, ça porte, comme le sel dans l'eau. »*

Les automobilistes avaient redémarré depuis longtemps, et les passants avaient passé leur chemin, après s'être interrompus, le temps du réflexe, le temps du scandale qui surgit, le temps de laisser monter le fantôme, la fantasmagorie du fou, le temps du voyeurisme, avant que le temps soit rattrapé par la pudeur ou la contrainte horaire, et que l'on reparte, même si, décidément, ça faisait une belle distraction, « l'est décidément fêlé, c'te cloche, l'a bu, sans doute, ou junkie, c'te tronche ! Faut voir, mais faut voir ! Mais bon, ça fait pas vivre... »

Il restait là, fatigué par son effort, mais déterminé autant, et tendu, toujours. Il se dirigea descendant Marceau vers le pont de l'Alma, à pas rapides, insufflant l'oxygène mâtiné d'oxyde de carbone, d'ozone et de poussières, qui lui encrassaient les bronches, quand les automobiles exhalaient leurs distances létales.

Il traversa l'avenue du Président machin, atteignant le pont.

Arrivé en son milieu, il s'arrêta, contempla les flots. L'eau verte et froide...

*« Alors là, pas question ! Non, pas même la peine d'y penser. »*

*« Pas comme ça. »*

*« L'honneur, certes... mais je ne concède rien à l'honneur ! Seulement, je concilie, je compose, en tout bien tout honneur... »*

*« J'ai horreur de l'eau froide, de l'humidité, de la Seine, de Simenon, des mariners, de l'accordéon, de Vesoul, de Jacques BREL, des noyés, des corps gonflés, des pays plats... Non... Et puis je nage bien. Rien de fatal dans l'immédiat. Non. »*

Finir certes mais dans le mouvement, dans le chaud, dans le rouge dans la matière, dans l'exaspération, pas dans l'ensevelissement, pas dans le sommeil, pas dans le froid, pas dans l'eau, pas dans le vert, pas dans le lent étouffement, sans même une érection réconfortante, pas même debout ! Vertical, c'est ça, il veut finir verticalement. Debout, quoi.

*« Sidéré pour sidéré, je veux un désastre ascendant, sidéral ! C'est mon droit, quoi. »*

Il traversa le pont, le quai, prit l'avenue de Suffren.

D'abord, il marcha résolu, certain qu'au bout, il y aurait forcément le bout, le bout d'une corde, rue d'une vieille lanterne et lui à l'autre bout, de la corde, basculé.

Arrivé à l'Ecole Militaire, il croisa le regard d'un gros gars barbu, le cheveux taillé, gris et fourni, comme le gazon d'une grasse pelouse de Glasgow, assez bâti, qu'attendait à l'arrêt de bus, posé, vain et fier, à l'extérieur de l'abri, l'épaule droite en appui contre la paroi, le pied droit croisé par dessus le pied gauche, un journal entre les deux mains, la tête moitié à l'avenue, moitié à la presse, le nez rouge et camus, ç'eût été un cheval – ç'aurait pu – ç'aurait été un selle français quand ils sont très moches, busqués, anti-pur-sang.

J'ai connu une jument comme ça, Toscane, qu'elle s'appelait, Cacagne qu'on disait, rétive, froide à la jambe, camuse, les oreilles toujours en arrière dès qu'on l'approchait en stalle, ou lorsqu'un camarade équidé passait à ses côtés. Gros ventre, large croupe tombante, pas d'épaules, petits membres, très porteuse, lourde, lourde pour l'enfant que j'étais, et qui devait faire avancer ça... lourde lorsqu'il s'agissait d'allonger le trot ou de passer au galop, quatre tours de manège, à battre de la guibole contre le quartier de la selle, pour tenter de rompre l'équilibre de l'allure, et tomber dans le galop, et ma cacagne, le nez en l'air, qui s'amuse, qu'en profite de cet effort désespéré tout consacré aux jambes pour sortir de la piste, se balader dans le manège, et que le trot s'accélère quand même, et que la fesse martèle la selle de plus en plus dur, de plus en plus haut, de plus en plus précaire dans l'assiette, penche à droite, penche à gauche, « en arrière ! En arrière ! » que ça crie au milieu du manège, avant que, miracle, la jument cède, vienne enfin enrayer son allure à trois temps, galop miraculeux, « un fauteur », comme on disait, rond, petit, léger voluptueux, un petit roulement, sous le bassin, et comme la fausse révélation, fausse, toute euphorique, dans l'ivresse, d'une incroyable aménité de la bonne Cacagne, dès qu'on arrivait au galop, comme si jusque là, elle avait caché son jeu sous des airs de vieille teigne, mais que finalement, c'était un petit ange du galop... Mais vieille salope va ! dès que ça repasse trop vite au trot et que ça te couche les oreilles, pendant que du te retapes méchamment le cul dans la transition d'allure, qu'en profite qu'il y a vraiment plus rien là haut qui commande, qu'un petit poids sauteur, qu'a lâché les rênes, qu'essaie désespérément de se rasseoir, ou à tout le moins, de retomber d'un peu moins haut et un peu plus dans le fauteuil, au centre de la selle, et que ma Cacagne ferme l'œil à demi, et tourne la tête du côté du camarade équin qu'est passé à côté, conduit par un autre gamin, débordé aussi, et que le moniteur s'agite au milieu du manège « qu'attention ça va taper ! », ça va taper, pour peu qu'il y en ait un qui passe dans la ligne de mire et dans le champ d'action utile du postérieur... que c'est comme ça qu'elle nous avait décalqué son fer postérieur droit sur le fémur d'un palefrenier, qui s'en est pas vraiment remis, jusqu'à la tombe.

« Je crois que c'est avec elle que j'ai du me taper mon premier galop, j'avais pas huit ans, lourde, lorsqu'il s'agissait de lui tirer le nez de la croupe du cheval qui précède, en reprise, pour exécuter un doublé sur la longueur, ou une volte, lourde, vicieuse, qu'on disait qu'elle était. »

Le vice chez un cheval, c'est le caractère sournois, souvent amorphe, pas en avant, qui pense qu'à bouffer, l'enfer en ballade quand d'un coup d'un seul alors que tu tiens bien tes rênes, l'encolure plonge en piquée pour ratiboiser au passage une touffe d'herbe, décidément trop tentante.

« Que tout accroché à tes rênes, tes trente-deux kilos étaient catapultés, ou plutôt arbalétrés en avant, cul par dessus tête, pour s'écraser durement sur l'herbe, "m'en fiche ça fait pas mal", au côté de la grosse tête busquée de la Cacagne, toute broutante, tout mépris, tout à son appétit, l'œil torve d'une biche de mauvaise vie. Ma vache... Qué fierté... »

La barbe grisonnante s'épanouissait sur un terrain un peu fermenté. Des lunettes de vue style Ray-Ban dévoraient la face du gars barbu, à moins que ce ne soit

le contraire, que le visage du barbu ne dévorât les deux soucoupes qui lui cadraient le visage...

En tout cas, quelque chose ou quelqu'un dévorait quelque chose ou quelqu'un, bâfrait, digérait :

« T'es encore là, qu'il lui dit, t'a pas de honte... »

Mortifié, horrifié, l'autre balbutia qu'il était pas fait pour ça, mais que question d'honneur et de dignité, sens des responsabilités, il se posait un peu là, et qu'il savait bien ce qu'il devait faire, que ça n'allait pas tarder, juste le temps de se rendre au bon lieu, ou de trouver l'outil adéquat, qu'il n'avait pas besoin qu'on le poussât, que pour le coup de l'Alma, c'était à cause de l'eau froide, de Georges Simeon, de l'accordéon et de Jacques Brel... qu'il avait trouvé autre chose de moins liquide... qu'il allait s'arranger rapidos... mais qu'il aurait jugé convenable, oui, convenable, qu'on prit au moins un air grave ; pas trop grave, peut-être, même pas vraiment grave, mais réservé au moins, neutre, gris, pas même un air d'employé de pompes funèbres, mais un air de quidam qui croise l'enterrement, l'air de celui qu'à l'air d'avoir l'air de donner à penser qu'il se donne précisément l'air d'avoir l'air de pas rire.

C'est ce petit effort de la communauté qu'il demandait, un air circonspect, quoi.

Au lieu de ça, qu'on prenait des airs de gros barbu rougeaud hédoniste et vaivement lubrique, indisposé dans ses humeurs par la trace de celui qui passe...

Le barbu le considéra avec une sorte de morgue ennuyée, comme si de la morgue, il en avait bien à l'endroit du pendu ambulante, mais que ça l'ennuyait même de concéder sa morgue... Il replongea, tout mépris, dans la lecture de son gratuit, page sports.

L'autre reprit son chemin, l'allait pas se mettre à pleurer, quoi, finalement, à quoi ça tient tout ça, rien n'est jamais triste, si tout le monde s'en fout.

Finir, la belle affaire, comme disait Jacques : Si on retire le lien, l'affection, ça ne regarde que ceux qui restent, et manifestement c'est pas leur problème, il ne reste rien ; c'est rien, peanuts, pour l'écologie de la planète.

Alors qu'il touchait au boulevard du Montparnasse, toujours de ses grandes enjambées et tricotantes, il croisa le regard d'une jeune femme. Sans doute la douce et triste humidité aux yeux du jeune homme rencontra, saisit et figea l'œil clair et liquide d'icelle, comme deux liquides en deux flaques éparpillées, sur la terre, forment deux rigoles qui ruissellent, tendent l'une vers l'autre, hésitent, un temps, et d'un coup d'un seul, décidées, séduites, rompent la digue de boue qui les sépare, et viennent s'unir, se confondre et s'épandre comme une même mare...

La jeune femme était bleue pale comme un voile d'azur. Elle figurait comme un souffle de vent, tout dehors, tout exprimé, rien à l'intérieur, pas de viscères, une exhalaison, plus parfum que fleur, plus dans le temps et le vent que statique et figée,

fleur uniquement parce que la fleur, c'est le principe qui justifie le parfum, et que, lorsqu'on en exhale un tel, de parfum, il convient de s'habiller et de paraître telle une fleur, plus souffle que bouche, plus diffuse et répandue que retenue, tellement érotique.

Elle attendait aussi à l'arrêt de bus, sous l'abri.

Les deux liquides s'étaient rejoints, elle tournait la tête, profil de trois-quarts vers lui, il était de face, absorbé, plus pensant du tout, plus du tout l'objet de ses propres humeurs, mais le sujet absolu et soumis des sphères éoliennes de la voyageuse bleue.

Soudain, il ne sentit plus la pesanteur. Il décolla, légèrement d'abord, puis brusquement enlevé dans une accélération vertigineuse, emporté dans le souffle de la jeune azurée, avec un chatouillement au ventre – comme toujours dans ces circonstances du reste – le corps légèrement incliné vers l'avant, il flottait en l'air, euphorique, soutenu par la tension du regard de sa dame bleue, qui ne laissait pas de le tenir, de l'envelopper.

L'arrêt de bus était devenu tout petit, si bas, si bas à ses yeux. Pourtant, l'azurée, sans qu'elle semblât se déplacer, allez savoir pourquoi, demeurait aussi présente, aussi proche, aussi permanente, dilatée dans l'espace.

Elle ouvrit légèrement les lèvres, un ovale s'esquissa en corolle à sa bouche comme si elle allait dire quelque chose, peut-être le prévenir, assurément le protéger. Elle restait dans cette légère tension, sans effort que l'amour évident dont elle l'enveloppait. Il avait tout laissé de ses idées morbides. Tout oublié. L'était tout amour.

Le 92 arriva et stoppa. Les portes à soufflet hydraulique expirèrent. Les passagers s'engouffrèrent dans le larynx béant et encombré qui se referma aussitôt.

Le bus toussa, rota, cracha et reprit le boulevard dans un déhanchement de boa, accélération inexorable, dans un souffle de titan, au rythme souple, lourd, puissant et élastique des vitesses qui tombent, de la boîte automatique, en même temps qu'elle assène, la boîte, à chaque changement de vitesse, un coup toujours plus dur, au cœur de l'homme, qui reste là, toujours un peu plus bas, à mesure que le bruit faiblit, qui reste là, et se confond dans la fumée d'échappement.

Il chuta d'un coup pour s'écraser la gueule sur le bitume.

Etrangement il ne se tua pas. Mais il était encore un peu plus en rupture avec les hommes.

Il reprit sa course le long du boulevard.

Arrivé à Montparnasse, hors d'haleine, hors d'esprit, vain et lamentable, trop, de trop, mais vraiment il était pas fait pour ça, il enveloppa dans son orbite, hagard et désespéré, les traits tendus, les alentours, à la recherche d'une issue, d'une solution, d'une voie, d'une passe, d'une cache, qui lui permettent d'en réchapper... ou d'en finir.

Tout l'y conduisait. Il avait perdu la face. Physiquement. Fallait que le reste suive.

Il se raisonna, se calma. Il pensa à Napoléon chargeant au Pont de Lodi, sur le Pont d'Arcole, la bataille d'Essling, les boulets couraient partout, renversaient ses chevaux, ses ordonnances, Lannes frappé à mort, après Kléber en Egypte, Desaix à Marengo, une balle en plein cœur... mais pas lui, pas lui, comme un ressort vital démoniaque qui le contraindrait à courir et à vivre.

Il songea à Mesrine, un pauvre type, qu'avait sans doute des petits talents de voleur, et qu'avait voulu se donner des airs d'importance, une dimension spirituelle, en dramatisant son personnage et ses crimes.

Le crime, pourtant, c'est pas dramatique, en soi. C'est dramatique parce que l'Etat le veut. Le crime, en soi, seulement s'il est tragique ou comique, fait drame.

Donner forcément une dimension tragique à un meurtre, ou à un assassinat, c'est donner beaucoup d'importance à son titulaire et c'est lui offrir un salut, une rédemption.

Mais quoi, tant l'homme est fasciné par la mort, que paumé, en peine de réussite sociale, il verse dans le jeu du héros, dans une tragédie de pacotille.

Il regardait les armes dans la vitrine.

357 magnum, Beretta, Manurin...

Les canons noirs et luisants le regardaient, comme la pupille noire et narquoise d'anges rebelles, porteurs de feu... Lucifer... le diable, c'est bien celui qui di-vise.

Il vit le reflet de son corps, dans la vitrine, Beretta pointé sur le cœur.

Il entra dans le magasin de jouets, héla le patron, un type aux airs de Gepetto, selon Nino Manfredi dirigé par Comencini.

L'on vint à lui, en trotinant, petit pas, les épaules vers l'avant, l'air affable, souriant, les cheveux gris et abondants, la moustache de patriarche, l'œil accueillant du boutiquier.

*« Un renseignement, jeune homme ? »*

*« Oui... Les pistolets que vous avez en vitrine, je peux voir ? »*

*« Bien sûr... Pour un enfant de quel âge ? »*

*« Trente-neuf ans », Il prit un air qu'il voulait souriant.*

*« C'est pour vous ? Faites attention en tout cas, ce sont des répliques fidèles. Quoique inoffensives, ça peut impressionner le chaland.*

*« Tenez, savez vous qu'une attaque à main armée commise avec un tel jouet est considérée, par les tribunaux, comme réellement commise à main armée. Réellement. »*

Notre Gepetto ajouta, malicieux :

*« Forcément, celui au bout du canon, si on lui dit pas que c'est pour rire, ça peut causer de l'émotion, et, comme qui dirait, forcer un peu le consentement. Vous savez combien ça fait*

*sur le papier, dans le Code, une attaque à main armée, avec une arme ou un jouet ? Non ? Dix ans ça fait, dix ans de réclusion criminelle, ça rigole pas avec les jouets, les juges... Notez qu'en tout cas, ça vous préserve quand même de l'homicide, en cas de panique. »*

Le marchand de jouet, féru de sciences pénales, reprit, après un court temps de distraites réflexions, alors qu'il présentait ses articles au jeune homme :

*« Enfin, quand je vous dis homicide, celui des autres, parce que pour votre sécurité propre, c'est certain qu'à braquer le quidam avec un pétard qu'est p'lêt un jouet, mais qu'à tout l'air hostile, c'est un coup à prendre un pruneau en retour. Les argousins, ça les fait pas plus rire que les juges, les jouets. »*

« Oui », répondit l'autre.

Le marchand de jouet le contempla, surpris qu'on réponde positivement à ce qui n'étaient que de vagues considérations automatiques d'un marchand disert. Bon, l'avait certes un peu l'air perdu, le jeune homme, mais on va quand même pas contrôler la vente de jouets.

Il tenait le pistolet en main. Il s'était déterminé pour le 357 magnum. Il n'y connaissait strictement rien, et 357 magnum ça lui semblait une valeur sûre, tout noir, tout dur, tout numérique, tout tueur.

*« Bien, c'est pour faire un cadeau à un ami, c'est une sorte de jeu entre nous ».*

Le vendeur ne lui demandait rien. Il le pensa fortement pour que sa tête exprimat bien, sans les mots, qu'il ne lui demandait rien.

Il paya le prix de la vente, parfaite avec le consentement des parties et la remise de la chose.

Il se dirigea vers la sortie, un peu ému. Il ouvrit la porte du magasin sur l'extérieur, les bruits du boulevard et le vague fond de monoxyde de carbone, qui fait le fond de l'air parisien, l'envahirent à nouveau et le replongèrent dans le rythme urbain, saturé.

Il déambula, au long des trottoirs, moitié marchand, moitié courant, jetant de temps à autre brusquement son regard arrière, l'œil redevenu fêlé jaune et hostile, reprenant sa course en avant, bousculant le passant, à peine conscient, serrant fort, fort, son paquet cadeau sur son cœur, avec son bras droit replié, comme une petite fille sa poupée, et son bras gauche en chasse pour lui ouvrir le passage.

Il avait redescendu le boulevard du Montparnasse, repassé la place de l'école militaire, les Invalides, traversé le Pont de l'Alma, remonté l'avenue Marceau, traversé Charles de Gaulle, descendu Hoche, parcouru le Parc Monceau depuis l'entrée sud-est...

Sorti du parc par le côté nord-ouest, il fit quelque pas en remontant l'avenue, avant d'entrer dans un café à l'enseigne « Le Rouge et le Blanc ».

Le café n'était pas encore plein de sa clientèle du déjeuner, c'était l'heure juste avant, entre café et kir, lorsqu'on peut demander, mais il faut demander, si l'on peut

s'asseoir à une table, dont la plupart sont dressées, seulement pour boire quelque chose.

Il pu s'asseoir à une table, dans un renforcement, au fond, à droite de la salle unique.

L'espace du café s'ouvrait en profondeur sur une douzaine de mètres, depuis l'unique porte d'entrée. Le comptoir d'étain dans l'axe de l'entrée, sur la gauche.

Les toilettes ? Au bas de l'escalier, au fond à droite de la salle.

Au deux tiers du comptoir, un type étrangement fringué, dandy, pantalon étroit et gris, guêtres, longue veste noire à pans, chemise blanche fermée au col, chevelure abondante de jeune homme, délicatement tirée en arrière, barbe insolite couvrant des traits fins et juvénile, la figure comme l'image passée d'un ancêtre lorsqu'il était jeune, comme le témoin certain, daguerréotype incongru et drolatique de ce qui ne devrait plus être, qui avait été, sûr de sûr, mais qui demeurait là, ensemble, dans le même corps, au présent, le jeune et le vieux, kaléidoscopé, le vieux qui demeurait là, confronté à son extraordinaire pierre de touche, lui-même à 20 ans, révélant en même temps l'authentique et son principe, comme une distance entre deux espaces éloignés, que l'on pourrait appréhender d'un coup, en un seul instant, avec au ventre cumulées toutes les sensations des reliefs, des heurts, des tempêtes qui font la distance entre les deux points.

La résolution de l'infini. Un concentré de temps quand le trou noir des astrophysiciens concentre la matière.

Le dandy, essoré, croisa le regard de l'autre dans le miroir qui lui faisait face sur le mur de gauche, en face du comptoir. Il se retourna.

Le jeune homme, assis tranquillement à sa table, les jambes croisées, les reins en avant sur sa chaise de bistrot, plantait son regard droit en flèche dans les yeux de l'autre.

Ils se dévisagèrent, fixement, calmes, concentrés, résolus, et fanatiques. Le nouvel entré ne cilla pas. Un pâle sourire s'esquissa aux lèvres du dandy, comme le faucon déploie ses ailes et suspend son vol sous deux lunes noires.

Le jeune homme commanda un thé et déballa le jouet.

Il demandait toujours des papiers cadeaux, même quand c'était pour lui.

Il fixait l'œil du canon, terrible de ses promesses létales, pour rire, c'était un jouet. Le garçon revint avec le thé, le considéra avec l'objet et le papier cadeau. Puis lui déclara, boute-en-train : « alors on va braquer la caisse, bon ça fera tout de même trois Euros cinquante. Si vous pouvez me régler maintenant, c'est pour ma caisse, et je finis mon service... »

Il sourit et paya.

Le jeune homme posa l'arme sur le papier cadeau, déplié sur la table. Il plongea le sachet de thé vulgaire, quelque broken orange pekoe (BOP) déversé en abondance par Ceylan pour sustenter les buveurs de l'Europe grisâtre, au petit matin, ou at five o'clock, adeptes du rite monstrueux du black boiled tea, comme une espèce d'hygiène spirituelle, à l'esprit ce que le savon de Marseille est au corps... au palais aussi, finalement...

Il sourit de nouveau.

Ça le faisait toujours sourire, ces jeux de mots, ces jeux de verbe, jeux de situations où les choses, la matière, remontait en surface, énorme, pour avaler les petits hommes qui prétendent, spirituels, la dominer, y nager.

Comme ne disait pas l'autre, l'humour, c'est du vivant plaqué sur sa mécanique.

Il sortit rapidement le sachet de thé qui déjà avait trop infusé dans cette eau trop chaude en tirant de sa main droite sur le fil, entre pouce et index. Il prit le haut du sachet dans sa main gauche, en se brûlant. Le thé dégoutta un peu.

Vite, pour se brûler moins, il enroula le fil autour du sachet, qui rendit complètement l'expression de ses tannins.

Un liquide très brun tomba dans la théière. Puis il déposa le sachet dans le cendrier vide sur la table.

« Quelque bonnes règles pour le thé », pensa t-il, « trop de thé tue le thé », il l'avait appris.

Aussi : « Peu de thé, c'est toujours un esprit de thé », « une eau moins chaude et une infusion plus longue ». « Ne pas brûler le thé vert ». « 95 ° pour un oolong, 70 pour Yunnan, Lun chin et autres théés verts, sauf exception, Pi lu chin 80 ». « Se méfier du Pu Ehr qui stresse, contrairement à ce qu'on dit »...

Il prit la théière de porcelaine blanche, « une chance », pensa t-il « lorsqu'elle aurait pu être d'inox, comme c'est commun dans les cafés parisiens » de la main droite et versa lentement le thé, le bec de la théière dans un angle de trois-quart lui faisant face.

« Après cinq minutes dans une telle eau, le thé noir libère des tannins d'une amertume insupportable. »

Il porta la tasse à ses lèvres, la vapeur lui embrassa le visage et il sentit l'attaque à la langue, puis au palais, de la liqueur chaude amère, astringente et brune, son goût un rien acide et citronné.

Pas bon, au goût, certes, mais tellement conforme à une envie ordinaire de thé, nécessaire pour son parfait équilibre de l'instant.

Pas bon au goût, certes, mais bon comme un coup de vent frais ou une gerbe d'eau froide en pleine chaleur, et la douce euphorie, immédiate, lorsque la théine vient taquiner la synapse. Clair et un peu plus pur. « Génial, la théine ».



L'avait jamais trop touché aux drogues, ses expériences de haschisch lui avaient toujours été désagréables.

« D'abord l'ambiance, le milieu, les babacs anars qui pensent qu'à s'en mettre plein le nez, avec l'esprit tellement court que leurs prétentions tombent à plat, dans les chaussettes, lourdement, tellement courts qu'ils ne peuvent même plus prétendre qu'à poser.

Poses, de poètes maudits, de révolutionnaires guévaristes, rien que parce que c'est un peu interdit et que ça fait de belles affiches, dans les chambres d'étudiants...

Mais quelle ironie !

Légalisez le haschisch et vous retirerez au trois quart des membres du club de la fumette leurs motivations profondes, leurs fantasmes aux couleurs de liberté, de poésie et de rébellion, et vous les renverrez à leur vanité de ventrus télévisés en devenir, lorsque le souffle ce sera fait court, qu'on aura mutualisé le quotidien, enfanté, rendu à la choppe la direction exclusive de ses ivresses, que les extases fumigènes se résumeront à l'air du jardin public municipal, le dimanche après-midi, après le gigot flageolet, pour digérer...

Il repensait à Eric, bègue infatué, voluptueux commerçant en shit, qu'avait même pas l'excuse d'avoir été envoûté par le comte de Monte-Cristo, vu qu'il en avait jamais entendu causer, vu qu'il avait jamais roulé que ses joints, et que personne pensait que ça valait la peine de lui faire la lecture pour ça ; jamais entendu causer, sauf sur les boîtes de cigares de l'oncle Alfred, qu'il lui donnait, vides, pour ranger ses timbres, premiers trocs... petit dealer arrogant comme un qui mesure le monde à l'aune de sa vacuité, qui pense avoir de l'étoffe quand il est tout gonflé de ses pets, marchand dyspepsique et grand maître de paradis fumeux, qui prétend révéler ses rêves à l'homme qu'il anesthésie, qui prétend affûter la perception esthétique, avec le même rapport à l'art que celui des marchands de télé grand écran...

Le comble du matérialisme, quand l'art c'est, d'abord, assumer, maigre et à poil, tout son vêtement humain, sa culture, pour ensuite créer, habiller, soi et les autres...

L'appel du désert, comme une soif de vent, de poussière et d'infini, seul, justifie le haschisch.

Le consommateur est un esclave, forcément un esclave, un trou qu'on remplit, une fiole qu'on agite, au confluent de réseaux de communication, de publicité, d'appartenance. Liberté, j'écris ton nom, sur le formulaire, et je dépose la marque, et vous avisez pas de me la piquer, je vous assigne en contre-façon, j'enregistre aussi le nom de domaine, qui m'appartient, à moi, dorénavant [www.liberte.com](http://www.liberte.com)... »

Ça pouvait plus durer.

Un quadra costume passé, bedaine et cravate pas fraîche, comme un pauvre alcoolique en fin de partie, en fin de dîner d'adieu du collègue de bureau qui vient d'attraper la soixantaine et la retraite, juste avant d'aller voir les putes, juste après le café et le cognac, un quadra costume passé, enfin, quoi, fixait la table électronique d'un flipper qu'il massait lourdement, comme il eût entrepris et besogné quelque monstrueuse poupée mécanique. L'écran du flipper reflétait ses lumières jaune et rouges sur la vitrine de l'établissement.

Au dehors, les passants d'encre, virgules ou croches sur la ligne d'écriture du trottoir, filaient au vent dans le gris au pas parisien, la tête dans les épaules, le col remonté.

Une maman virgule, avec son petit écolier de fiston, point-virgule, à la main, croisait un homme parenthèse ouverte à droite, bien costumé, gris, coupe Ceruti quatre boutons qui fonçait.

De l'autre côté de la rue, la vitrine de l'agence bancaire CIC marquait un angle avec le boulevard qui remontait en face.

Il serra le jouet contre sa poitrine.

Le café commençait à s'emplir. L'heure du déjeuner approchait. Le bruit montait, éclats de voix, bourdonnement des basses, le bruit des chaises qu'on tire et qu'on tape, rythme déstructuré, les filles et garçons de café évoluent vivement, avec autorité et précision, comme de bons chiens de bergers dans le troupeau anarchique et bigarré, un peu euphorique et abruti qui afflue, se meut parfois d'un seul coup, se disloque et se recompose, par petites masses, gambade, dandine et fait « bécé »...

Les cigarettes commençaient à griller et à dissoudre l'air ambiant en un état de miasme piquant et prégnant. Les cendars claquaient contre les tables. L'arme le rassurait. Il allait pas le rater. Ça pouvait pas rater.

De l'autre côté de la vitre, sur sa droite, il vit le fourgon bleu et blanc avancer lourdement en remontant l'avenue, prendre à sa gauche et se garer à senestre devant le CIC en face du café. Le fourgon s'immobilisa.

Il eut un rictus amer et triomphant.

Les portes latérales de l'habitacle du fourgon se déployèrent. Le vigile, point d'exclamation, sauta prestement de son siège à droite, sur le trottoir, l'air méchant, stressé, main au dessus de l'arme rangée dans son étui, fixé, à droite, sur sa ceinture. Prêt à dégainer. A pas s'y tromper, l'œil tueur.

Il rejoint son collègue conducteur qui était descendu de l'autre côté pour ouvrir les portes arrières.

Le vigile d'exclamation et de protection se posa en garde, face à l'avenue, le fourgon et son collègue, qui déchargeait, dans le dos, pour le couvrir. Il balaya de la tête et du regard à droite et à gauche, prêt à tout, prêt à tout.

Les passants un peu gênés, un peu émus – et excités assez – par l'autoritaire sécurité armée, contournaient l'événement, doucement effrayés, un peu fascinés par tant de fonds et de drame possibles.

Les vigiles, stressés peut-être, et un peu fats aussi, tenaient leur rôle.

Le jeune homme considérait le champ d'insécurité, et de mouvement, autour du vigile qui ne laissait pas de balayer de l'œil méchant.

« C'est ça qu'est magnifique ! En voilà, un pur. »

Le Dandy au comptoir avait frémi, imperceptiblement.

Le jeune homme se leva d'un bond, la main droite dissimulée sous le pan gauche de sa veste, traversa les quelques mètres qui le séparaient de la sortie, bouscula un garçon de café qui le regarda ahuri, ouvrit la porte de sa main gauche en poussant vers l'extérieur.

Le soleil qui s'était levé inonda son visage avec aux pommettes l'onction d'une douce chaleur, les immeubles haussmanniens détachaient leur cinquième étage biscornus et enchantés sur le ciel d'azur. Les passereaux pépiaient comme autant de gavroches sifflotaient, fiers et moqueurs. Défiants.

Le vent d'est s'était levé et balayait le trottoir, par nappes. Un sac poubelle vert d'eau, transparent et vide, dansait et claquait contre l'axe son slogan « vigilance et propreté »

Le jeune homme s'immobilisa sur le trottoir, garde à droite, le pied gauche en arrière, la hanche en diagonale, le genou souple, légèrement fléchi. D'un geste ample, simple et précis, il sortit l'arme de dessous son manteau et la pointa, bras tendu vers le vigile de la Brink's, à douze mètres de lui.

Il eût le temps de voir le vigile, électrique, pivoter vers sa droite, précipiter sa main, droite, tirer l'arme de son étui. La main remonta vite, le point serré sur la crosse, le doigt sur la détente. Le canon brilla dans un éclat, en même temps qu'il montait, en même temps qu'il montait, la tête de l'homme d'exclamation, et ses yeux, le cou rouge, tendu, oppressé, l'œil pressé, inexorable, le geste, oh ! le geste parfait du bras, dans une courbe impeccable, comme l'arc de la faux, pour venir en plein dans l'axe de son visage, comme une main prégnante en pleine face, d'abord pour repousser l'agresseur, puis, l'adrénaline contrôlée, le réflexe positif, comme la main prégnante en défense devient tendue en attaque, comme les doigts serrés autour du cou du poulet qu'on va égorguer, comme une volonté d'étreinte ultime, comme si finalement s'était pour son bien qu'on allait lui faire du mal, pour son bien à lui, le jeune homme et à l'autre, le vigile d'exclamation, dont le visage se crispa, fléchi légèrement, menton vers la poitrine, l'œil noirci. La pupille étincelante remonta vers le sourcil, la tête tourna légèrement vers la gauche de trois-quarts, les yeux toujours dans l'axe des yeux du jeune homme, l'épaule monta en protection vers le maxillaire, le bras était maintenant venu à l'horizontale.

La main avait accompagné le bras dans un geste de revers, et c'est alors qu'il vit l'œil dur et sec du canon qui gagnait la ligne de son visage, et la perspective devint

parfaite, il ne vit plus que le trou de balle de l'arme en face de lui, l'œil renversé de l'arme avait fait place au trou du cul hideux, grotesque et grimaçant du néant.

Le vigile d'exécution, dans un même mouvement d'opposition, s'était rejeté à moitié sous la protection du bouclier de la porte du fourgon.

Il tira trois fois à la suite.

Naturellement, le jeune homme n'entendit pas les trois claquements secs.

C'est étrange de penser que l'exécuteur et l'exécuté par balle ne se quittent jamais sur la même perception physique du monde. L'on est déjà en dehors avant même de n'être plus, par la seule volonté de l'exécuteur.

Au cri du garçon de café qui avait suivi la scène, tout le monde s'était aplati dans l'enceinte de l'établissement.

Le jeune homme avait bondi de côté, à gauche, lorsqu'il avait vu l'arme hostile qui montait vers lui, pour le fixer de son œil de cyclope. Réflexe archaïque.

Souple et léger, il était encore en l'air lorsque la première balle le gifla sous la pommette droite, celle qui marque une fossette avec le sourire, et lui retira un bon quart du visage. La deuxième balle le prit au cou, qu'il avait assez long et mince, un rien aristocratique, pâle sur la nuque par contraste avec l'implantation des cheveux, à la frontière du duvet, et, phénomène hideux, le décapita en bonne part.

La troisième balle le prit au sternum, on sait viser chez Brink's, et le précipita avec fracas au travers de la vitre du café, le Blanc et le Rouge. Il s'écrasa parmi les tables et le verre. Apaisé.

Au comptoir, le jeune homme désuet était tombé la tête sur le zinc, renversant sa choppe de bière, qui avait coulé le long de ses cheveux. Sa joue gauche baignait dans la flaque jaune bordée d'écume, qui suintait et tombait goutte à goutte, au sol.

Une balle l'avait frappé au côté gauche de la nuque, entre rachis et occiput, pour ressortir sous la pommette, lui enlevant une partie du visage. Un deuxième projectile l'avait pris à la nuque sectionnant la colonne vertébrale. La troisième balle l'avait frappé dans le haut du dos, pour ressortir au niveau du sternum.

La justice, m'a dit une jument, pour l'homme, ne saurait être que la vaine prétention de contrôler son agressivité.

Broute ma Cacagne, broute.



# HISTOIRE DU BEAU CHEVALIER AU PAYS DU GESTE

Pour Eva, Sylvie et Jean-marie

*« (...) La principale règle est de plaire  
et de toucher (...) »*

Racine Préface à *Bérénice* (suite)

## Chapitre I : Un guitariste

**A** QUELQUE temps de là, d'un geste simple, pur et plein, il attaqua la fibre de la chaude Ruiz Lopez qui, cambrée et tendue, ploya, rompit, se fendit, éployée, pour verser, prodigue amoureuse, une pluie d'éclairs harmoniques au cœur de la nuit du silence, décor dramatique, ruissellement de perles mélodiques, magiques, s'organisant en calligraphies, tellement justes qu'un du public a été surpris voulant se fondre en sa larme.

Respire, ne pense pas, donne.

Oh, comme il ne voulait pas le garder là, sur l'estomac, tout ce qui lui était échu de... de quoi au juste, de la vie, disons pour faire au plus pressé, tout ce qui lui restait sourdement, la vie, mussée là, au coin des tripes et qu'il rendait, un peu superstitieux.

La vie, donnée, qu'on n'a pas rendue, ça étouffe et puis ça tue ; alors, pour ça, vite et bien, faut la repasser, avec les intérêts ou petit cadeau.

C'est comme les instants présents, celui qu'on garde, c'est celui qu'on n'a pas rendu, ou qui nous attrape, le dernier, c'est fatal, c'est sûr.

Passer, il faut passer, si l'on t'attrape plus de trois secondes avec la vie toute ronde et chaude dans les mains, l'arbitre siffle, pénalité, remise en jeu, tout ça pour rien...

De la vie, des instants, des amoureuses, des amours, des aménités, des amis on en a eu, on en a pris, on en a donné. Un peu.

Joue, soit le geste, disparaît, fond, soit le souffle, donne, viens.

Chasse tes instants comme le vent les nuages, fais ton cinéma.

Vibrato sur le mi, 5<sup>ème</sup> corde basse, 7<sup>ème</sup> case. L'annulaire masse et écrase sur la touche d'ébène, la caisse plaquée sur le sternum, la plaie sanguinolente qu'un compositeur, blessé, sadique, a laissé sur la partition.

Des générations infinies d'apprentis bouchers viennent y jeter leur sel pour y troubler, entre chair et ébène, le rythme paisible des cœurs, entre acupuncture et trait d'arbalète, comme un qui enterrerait juste parce que le glas, ça mérite bien un enterrement.

L'art, ça justifie quoi ?

Rien, ça justifie rien, mais on n'est pas là pour se justifier, juste pour cracher toute cette vie et y faire venir d'autres, les drôles qui sont venus là, à court de verbe, le verbe court, chatouillé par les chaleurs d'une nymphe légère à l'âme.

Fondre, fondre le pouce, passe et claque la basse qui vient dans une incise chaude et mate envelopper le chant des trois aiguës, les pleureuses.

Et le charme vient, le charme prend.

Il disparaît dans le geste qui se fond dans la plainte qui se perd dans les âmes qui résonnent et correspondent, se répondent, infinies.

Alors, on peut commencer, peut-être, à dire quelque chose, qu'on voudrait rare et belle, comme le sourire, c'est bête, de la première qui fondit sur nous pour nous envelopper tous les sens, nous les confondre, et nous laisser vains, heureux et désespérés, nostalgiques avant d'avoir vécu, nostalgiques parce que soudain une vie s'était épuisée, dans un sourire, au coin d'un œil, bué au pli d'une jupe, d'un sexe, d'une ride, d'un sillon.

Nostalgique, parce qu'un sourire valait décidément bien la peine d'y laisser une vie, comme on laisse une fleur à une boutonnière.

Joue, essore la vie, sans espoir, sans retour que la grâce éventuelle du souverain.

Coupable, il l'est. C'est pour ça qu'il plaide. C'est pour ça qu'il a une chance de plaider juste.

Le public, six cordes autour du cou, suspendu à la note, tire la langue.

## Chapitre II : Le Beau Chevalier

Il était une fois, au pays du geste, un beau chevalier qu'on appelait justement le Beau Chevalier.

Au pays du geste, le roi avait décidé l'abolition du travail.

Il était même formellement interdit de travailler, sous peine de quinze coups de pied au cul, administrés par le bourreau titulaire de l'office, qui n'officialiait guère : fallait vraiment le faire exprès, de travailler, alors que non seulement personne vous le demandait, mais qu'en plus c'était incriminé et réprimé. A part quelques pétainistes en souffrance, qu'on traitait pour ça, pénalement irresponsables, on voyait vraiment pas.

Le bourreau, un cul de jatte, ne travaillait donc pas plus que les autres.

Comme l'on ne travaillait pas, on ne perdait pas son temps à gagner sa vie en gagnant un argent qui n'était pas en circulation.

Alors pour manger, se vêtir, aller au ciné, l'on faisait un beau geste qui pouvait, peut-être, provoquer instantanément l'émotion franche, sincère et confondue du voisinage.

L'on se répandait en « oh ! » en « ah ! » et l'on subvenait illico aux besoins du bailleur de geste.

Le boulanger qui pétrissait son pain avec force, constance et tendresse, comme le créateur tire le golem de la glèbe, comme l'accoucheuse, patiemment, exauce la parturiente, le boulanger recevait les « oh ! » et les « ah ! » du voisinage qui versait, reconnaissant, toute sorte de présents pour faire plaisir au bon artisan, afin qu'il continue à fabriquer, avec tant d'art, un aussi beau pain, si bien né, qui ne laissait pas de joindre à ses titres de naissance un excellent goût de bon pain.

Le boulanger, reconnaissant, donnait volontiers son bon pain pour ceux qui l'appréciaient tant, le pain, et le comblaient tant, le boulanger.

L'on ne calculait pas. Ce n'était pas pour obtenir quelque chose que l'on construisait un beau geste, mais pour le goût de faire un beau geste, sans en attendre rien que la satisfaction de s'être déchiré et puis ouvert comme un cadeau très désiré et trop emballé, de s'être dessiné dans un beau geste.

L'émotion du voisinage était sincère et gratuite. La reconnaissance et les dons aussi.

L'on ne devait rien à rien.

Mais l'on devait tout à la souveraine et gracieuse marque d'estime et d'affection qui venait des autres.

Celui qui aurait calculé d'accomplir un beau geste pour en obtenir quelque chose se serait aussitôt discrédité aux yeux du public, devenu expert en beau geste : fallait pas la lui faire, pas pousser mémère dans les orties.

L'un avait été pris, accompagné de sa dulcinée, à jeter quelque denrée à un pauvre d'esprit qui mendiait là, à court de geste.

La veille, le même était passé, mais seul, jetant, pour toute charité, un regard hautain sur le mendiant.

Celui-ci, offusqué par l'hypocrisie du cuistre, seigneur de circonstance en compagnie de sa belle, lui avait rejeté, à la figure, sa sébile avec tout ce qu'elle contenait d'oboles de bouche, au grand dam du récipiendaire et à la grande joie du public qui, trouvant fier et beau le geste du mendiant, le combla de biens.

Par contre, l'on hua le geste mesquin du cuistre qui vint forcément rejoindre la place du mendiant, pour quelque temps.

Certains cultivaient des gestes qui ne se résolvaient pas en objet, comme le geste du boulanger, mais purement en grâce.

Il y avait ainsi une jolie bourgeoise qui descendait fort bien les escaliers.

Elle avait fait construire par son père, qui s'y connaissait, un bel escalier en bois de cinquante marches qui ne partait de rien, sinon d'un palier, et qui ne donnait sur rien sinon, sur un rez-de-chaussée.

L'on y accédait par un escalier roulant.

La jeune bourgeoise, fort gironde au demeurant, prenait très à cœur la façon de bien descendre l'escalier, travaillant un joli déroulement déhanché du pied qu'elle posait délicatement avec un angle de soixante-quinze degrés environ par rapport à la marche, déroulant la plante du pied depuis le gras du gros orteil sous la première phalange qui venait en premier au touché du bois, puis le défilement des métatarsiens et du talon sur lequel elle basculait insensiblement pour inverser l'équilibre et passer sur l'autre pied qu'elle soulevait depuis la hanche dans une contraction insensible du muscle abdominal oblique, en inspirant, s'accompagnant d'un mouvement de bras en légère rotation horizontale descendante, comme une esquisse de « swing » d'un esthète boxeur, la tête dessinant un soupçon d'inclination, avec grâce, avec rythme, du côté de chaque fléchissement de jambe, la silhouette d'un sourire aux lèvres, l'œil vague, inspiré et fendu, en résonance avec cette trame au visage ... et ainsi de suite .. C'était pas une mince affaire, un mince travail.

En fait on travaillait beaucoup au pays du geste, on travaillait même tout le temps, si l'on peut dire, à la recherche de ce que l'on pouvait exprimer de plus sincère, de plus consubstantiel, de plus essentiel, comme un instrument de musique, magiquement animé, essaierait et trierait des partitions laissées à sa disposition par un créateur taquin, avant de trouver celle où figurerait l'œuvre justement écrite pour sa tessiture, comme un Cendrillon recouvre sa pantoufle.



En bas, la jeune et gironde bourgeoise rompait la concentration et ne laissait pas de poser, un peu timide, un peu angoissée, la même question : « l'ai-je bien descendu ? »

Parce qu'elle avait forcément de la conscience, la jeune bourgeoise. Elle n'aurait pas voulu trahir le geste qui lui tenait si fort au cœur et au corps et à l'âme et tromper les passants qui ne manquaient pas de s'attrouper au pied de l'escalier, admiratifs et curieux.

Il n'était pas déçu, le public, c'était des « oh ! », des « ah ! », des « bravos ! ».

Des mamans qui avaient emmené leurs petits les lâchaient, les oubliaient, toute à leur admiration. Les rejetons regardaient et s'efforçaient d'imiter à plat la descente de l'escalier, se dandinant gauchement et gaiement pour finir sur les genoux, dans la boue ou la poussière, selon le temps.

Parce qu'au pays du geste, tout était dans le geste, le temps et la mesure.

Rien à faire d'avoir une grosse voiture, un beau vélo la dernière console Nintendo, un big mac...

### **Chapitre III : Promesses célestes**

Le roi avait passé un accord avec le Bon Dieu, agissant en son nom propre, pour le Fils, incapable mineur pour les siècles des siècles, surtout à l'époque, et pour le Saint Esprit, qui prenait alors les eaux à Eugénie-les-Bains.

Les régnicoles du pays du Geste devaient être instantanément admis au paradis dans des jardins où tout ne serait que gestes parfaits, des caresses à saisir un huissier de justice, des « passe-moi le sel » à faire exploser un hypertendu, un « regard avant de traverser à droite et à gauche » à faire sillonner des pelouses en surmarche interdite par un gardien de square suisse, des œillades à vous rendre amoureux un juge de l'application des peines, des laçages de chaussures tels qu'on vit s'engager volontaires des cul-de-jatte dans les vélites.

Le bon Dieu, fort de ses pouvoirs, avait bien rechigné au départ, passablement emmerdé par la démarche du bon roi du Pays du Geste. Mais il s'était convaincu, finalement, que c'était tout aussi pratique et très sain au plan de la religion d'admettre les gens au paradis sur la foi d'un beau geste plutôt que peser, en fin de vie, le bien et le mal, le bon et le mauvais.

Le brave Saint Pierre n'était pas mécontent, aussi, d'arrêter de juger tout un tombereau de vies pleines de faits, d'événements, de données, aussi ennuyeux les uns que les autres, vides de sens et de forme, pour choisir avec passion, et il faut l'avouer avec un rien de frivolité, le beau geste qui ne laissait pas de le mettre en joie avec le Bon Dieu, l'Enfant Jésus et le Saint-Esprit.

Depuis l'accord avec le roi du pays du geste, c'était au ciel aussi des « oh ! », des « ah ! », des « bravos ! », on voyait Sainte Marguerite s'efforçant d'afficher avec grâce ses rondeurs bien fécondées, entre cumulus et nimbus, on voyait Saint Martin taillant et retaillant son manteau pour mieux le donner à des pauvres, qui d'ailleurs n'en voulaient plus, parce qu'une moitié de manteau, ça tenait déjà pas bien chaud, mais un lambeau de la taille d'un cinquantième de manteau, ça ne valait vraiment plus que pour le geste, et le geste, c'est pas ça qui va vous tenir chaud, on voit bien que c'est pas vous qui vous pelez l'oignon... Mais au paradis il n'y a pas de pauvre, sauf les pauvres d'esprit, et c'est pas de ceux-là dont s'agit.

Régulièrement, d'enthousiasme, l'enfant Jésus jetait sa mandorle par-dessus les nuages. Le Père le rabrouait gentiment, lorsqu'il ne l'accompagnait pas lui-même du geste et du sifflet.

## Chapitre IV : Le doute

Malgré cet enthousiasme sur Terre comme au Ciel, c'était pas si aisé de trouver et de faire le beau geste qui vous vaudrait d'abord, au cours de votre quête, lors de votre travail, l'estime de vos voisins puis au moment de l'accomplissement du geste parfait, l'aspiration instantanée vers l'empyrée.

Parce que le beau geste, d'abord c'était l'exclusion de tous les vilains gestes comme les bras d'honneur, les coups de pieds dans les tibias quand on joue au foot, les cris, les pleurs et autres grincements de dents lorsqu'on est contrarié par d'aucuns, le frangin, le copain, pour alerter sournoisement l'autorité maternelle ou la chiourme institutrice, comme s'arrêter dans un embouteillage sur un passage piéton, le regard fixe droit devant, comme si l'on ne voyait pas la mémé le dos courbé avec son pauvre cabas, qui ne peut plus traverser, comme le sourire, hypocrite, à celui qu'on n'aime pas, parce qu'on le craint, comme faire la gueule, tyrannique, à ceux que leur amour nous rend forcément inoffensifs et bienveillants, comme se moquer, cruel, du gros joufflu, du petit maigrelet, d'un qui court comme un crabe, ou nage comme un fer à repasser, de l'étrange gris de peau, de la grande sèche qu'a pas de poitrine ou de la grosse qu'en a trop, comme se moquer de l'accent extraordinaire du petit Moshé-Abdullah Avdibegovieszczy, comme faire le pressé lorsqu'un copain vient vous voir gentiment, comme se fourrer les doigts dans le nez lorsqu'on porte un beau costume, juste parce qu'on croit que personne ne nous voit, comme laisser son chien déféquer sur le trottoir parce qu'il est tard le soir, le quartier est désert et personne ne saura que c'est votre clebs, comme celui qu'obéit par crainte, qui ordonne par pur orgueil, qui enfreint lâchement, qu'est fier sans générosité, qu'est généreux par intérêt, qui veut croire qu'il n'y a pas de mal à vouloir se faire aveuglément du bien, tout pour sa pomme, comme celui qui bat sa femme, celle qui bat son homme, celui qui bat son chien, celui qui bat les enfants...

Outre les vilains gestes, il fallait aussi exclure les gestes parasites comme de grands mouvements de mâchoire sonores pour déguster une cerise, comme un saut en extension avec de grands moulinets de bras pour mettre une petite claque à celui

qui le méritait, de son point de vue, comme la danse de l'ours, inopinée, exécutée par le pianiste emporté par le rythme ou la mélodie dans les tourbillons de quelque danse hongroise, comme un baiser humide et bruyant à sa douce parce que, décidément, on l'aime trop, comme un cosaque accompagne le galop de sa monture tel un pianiste violerait une polonaise, et réciproquement, comme celui qui, d'émotion, vous brailerait, sergent recruteur, le tube du groupe Indochine, « J'ai demandé à la Lune... »

## Chapitre V : L'errance

Le beau chevalier désespérait de trouver un jour le geste essentiel à la hauteur d'une vertu qu'il pensait bien être la sienne, geste qui devait le distinguer aussitôt parmi les gestes et l'élever illico au pinacle de l'estime de ses voisins, voire en paradis.

Plus grave, son désespoir l'affectait tant qu'il était gagné par des gestes parasites : il se grattait les cheveux d'un mouvement sec et disgracieux, le laissant incontinent dépeigné et, comment dire, un rien en décalage avec la soigneuse image qu'il voulait donner de lui-même, qu'il voulait faire paraître dans son maintien digne et très soigné. Il se rongait tant les ongles, qu'il en avait le bout des doigts tout rouge. Il poussait soudain de grands soupirs, seul ou en compagnie, il tapait du pied sous la table, pris de frénétiques impatiences, il faisait jouer incessamment l'automatisme de ses stylos à bille, pointe à l'air, pointe rentrée, pointe à l'air, pointe rentrée, pointe à l'air...

Bref, le beau chevalier se dégradait au point que sa métonymique beauté, l'antonomase, se trouvait fort compromise : on lui voyait même apparaître les stigmates rougeâtres de la contrariété – eczéma, psoriasis qu'en sais-je, je ne suis pas dermatologue, renseignez vous, quoi... – ce qui est sûr c'est que c'était rouge, en plaque, sur le visage, et très laid.

Le beau chevalier alors qu'il se peignait, un matin, devant la glace de son lavabo, décida qu'il était temps de partir courir le monde pour trouver enfin ce geste à qui il irait comme un gant.

Il fit son sac de voyage, embrassa ses parents, embrassa la jeune et gironde bourgeoise parce qu'elle passait par là et qu'elle était décidément fort gironde, mit le pied à l'étrier, hop en selle.

Après deux jours de chevauchée de son fier étalon, il parvint dans des contrées qui lui étaient inconnues. L'on ne s'aventurerait généralement guère, au pays du geste : l'on n'a pas grand toujours besoin d'aller loin pour travailler son geste.

Il parvint au royaume voisin, en conflit quasi permanent avec le pays du geste : une seule société régnait en ce royaume, la société de l'information.

Ici, les gens vivaient en permanence avec leur téléphone portable à l'oreille, en marchant dans la rue, parlant, vociférant, s'esclaffant, baillant, braillant, pépissant, épissant, zézayant, zinzinulant, margotant, bramant, clabaudant, blatérant et déblatérant

au revers de leurs ustensiles, qu'ils avaient de toutes les couleurs, de toutes les formes : bananes, os, galet, pierre taillée...

Les membres de la société de l'information déambulaient sans aucune attention à leurs voisins, leur écrasant les pieds, composant leurs numéros, les yeux baissés, heurtant les passants sur les trottoirs, comme des gorilles alcooliques, les yeux dans les chaussettes, fonceraient défoncés à travers une forêt vierge.

Dans les lieux publics, ce n'étaient que cacophonie de sonneries sélectionnées par les ahuris propriétaires du bidule pour paraître un peu malin, selon l'idée que chaque ahuri peut se faire du gars malin : pour certains, c'était le genre « James Bond, flegmatique bien né qu'a de l'éducation, les moyens, et des abdominaux, à l'aise dans le moderne » et vous étiez gratifié d'une séquence nasillarde de Goldfinger. « Mission impossible » paraissait aussi une sonnerie clin d'œil très malin, proche du style James Bond. Pour d'autres, le gars malin c'était au contraire « Je me joue du moderne et je reste classique » et c'était la Marche Turque – qu'avait plus rien de sublime – dommage que les quatre Saisons, de Vivaldi, ça fait trop répondeur téléphonique, démodé, dommage, parce que les quatre Saisons, c'est quand même beau, quoi, c'est ancien, c'est Vivaldi ; pour d'autres encore, c'était l'Arsène qu'en pince pour Paris et son argot et l'on vous balançait une séquence des « Amants de Saint Jean »...

## **Chapitre VI : Les Informations**

Le soir, les mêmes sociétaires de la société de l'information dînaient, à vingt heures, parce qu'à vingt heures il y avait Les Informations, à la télévision, soit sur la Une soit sur la Deux soit sur la Trois et ainsi de suite.

La différence entre les informations sur la Une, la Deux, la Trois ou la suite pouvait se résoudre essentiellement comme une question d'obédience politique : selon que l'on en pinçait plutôt pour la famille du Prince de Senestre ou du Grand Duc de Dextre, l'on regardait plutôt la chaîne de service public, exploitée et produite par le roi trônant, ou la chaîne dite privée, exploitée et produite par un proche du roi ou d'un ancien roi, détrôné, ou d'un roi en cours de solidification, d'intronisation.

Les sociétaires de la société de l'information avalaient leur soupe tels des lunaires exorbités, à grand bruit, peu importe le potage et son contenu pourvu que le poste de télévision nous éclaire de ses Informations : des légumes, du fromage, des œufs, des yeux, des coquilles, des pâtes, des chats, des poils de chats, des chars à voile, des chars qui entrent dans Naplouse, des arbouses qui vous rentrent sous la peau... tout à l'attention de l'informateur délégué communiquant par le poste de télévision illustrant de l'image, les informations au menu du jour, dûment sélectionnées par des experts et des connaisseurs en diététique informative, pour composer un menu équilibré, de bon rendement économique, vous assurant une bonne digestion et, par conséquent, un bon audimat.

On commençait généralement par un peu de guerre lointaine, c'est très information, ça la guerre lointaine, ça fait préoccupé, conscient du vaste monde, et puis surtout ça chatouille, le baroud, l'exotisme, le vaste monde, le drame, le sang des autres qu'on répand, on devrait peut-être pas montrer ça à la télé aux enfants, sert le bifteck, ça va être trop cuit.

Pour la chaîne d'information, faut pas capitaliser sur la même guerre lointaine trop longtemps, ce serait trop facile, faut renouveler, pas répéter trop, deux semaines de suite, l'idéal, c'est de changer de continent, histoire de voyager un peu. Heureusement que l'on pouvait compter sur le vaste monde afin de pouvoir les chaînes d'information en guerres lointaines.

On enchaînait après ça sur la politique locale, le projet de loi sur le libre accès aux données médicales des habitants du royaume, histoire d'ouvrir un peu plus le grand marché intérieur de l'information, conformément à la directive 95-123soleil du 28 octobre 1118.

Puis une séquence coquine sur les dessous sulfureux de l'affaire Fernande B. révélée par la sœur Lulu, que d'aucuns disaient jalouse, en dépit de ses vœux, d'Eléonore aussi, mais ce qu'on dit...

## **Chapitre VII : Le sport**

Essentiel, une séquence sportive. Le sport consistait à s'agiter beaucoup, ou le mieux possible, le mieux était alors étranger au bien sinon son ennemi, pour montrer, en soi, combien il était possible à l'homme de s'agiter beaucoup, ce qui ne laissait pas de bien renseigner sur la diabolique capacité de l'être humain d'abord à transpirer, ensuite à rompre, à force de vouloir, au point que le physique l'emporte sur l'esprit, que le physique rompe avec l'histoire, avec l'esprit.

Soit l'on montrait cette force en tant que telle, comme exemple, par comparaison avec des résultats antérieurs dans le même exercice : C'était le sport individuel qui consistait à marquer, sans cesse, par des records, une rupture avec des enregistrements précédents.

L'on pouvait alors considérer le sport comme un simple jeu et les records figuraient simplement comme d'absurdes points de repère, toujours un peu plus élevés, et c'est le corps humain que l'on tendait toujours un peu plus.

L'on pouvait aussi considérer le sport comme une voie de progrès pour le genre humain et les recordmen faisaient figures de pithécantropes dès qu'ils étaient déchus.

Les meilleures performances dûment communiquées des meilleurs sportifs médiatisés constituaient des objectifs pour les sportifs du niveau inférieur, les Informés.

La matérialisation du corps par force d'esprit, enregistrée et diffusée par les Informateurs, laissait entrevoir des joutes assez excitantes :

Soit l'on confrontait deux partis opposés, deux individus ou deux équipes, sous un prétexte quelconque et absurde, généralement symbolisé par une balle.

Les deux partis coïncidaient généralement avec des divisions endémiques voire totémiques, soit que le sport perpétuait deux termes dialectiques opposés : les blancs contre les noirs, les Israéliens contre les Palestiniens, la Juventus contre l'Arsenal, les cow-boys contre les indiens, les corbeaux contre les renards, les renarts contre les ysengrins, les curés de campagnes contre ceux des villes, les à moitié pleins contre les à moitié vides, les apocopes contre les aphérèses, les tautoloques contre les oxymores, les républicains contre les démocrates, la classe politique contre les juges ; soit deux termes dialectiques en concurrence : les Palestiniens contre les Israéliens, les synecdoques contre les métonymies, les démocrates contre les républicains, les juges contre la classe politique ; de façon à ce qu'on prenne parti, c'est-à-dire qu'on supporte, ou qu'on supporte pas, par exemple la Juve je supporte pas, mais le PSG je supporte, les Israéliens je supporte pas, les Palestiniens je supporte, les républicains m'insupportent, les... là, je me déporte.

Et sous le prétexte susdit, se foudroyaient de grands coups plus ou moins sur la gueule ou dans les parti(e)s.

Outre l'euphorie hormonale bien adrénalinale inhérente, dans la société de l'information, à la certitude tangible, ça se voyait, d'1 qu'a gagné et d'1 qu'est battu, le sport permettait de regrouper les informés sous différentes bannières claniques, de créer du « challenge », de l'engouement, de l'émotion, de l'engagement, du sentiment, de la loyauté, de l'incertitude, du doute, du reniement, du cœur, de la passion, des larmes, des chemins de croix, du sang, de l'amour, de la haine.

Le sport avait aussi cet avantage que s'agissant de résoudre des conflits – soit entre deux équipes ou deux hommes à un même moment, soit entre des hommes et des records enregistrés – il fallait nécessairement juger et arbitrer.

## **Chapitre VIII : La justice**

Ah, la justice ! Le beau sentiment de la justice qu'il y avait dans la société de l'information, une justice pure comme des fesses de bébé, aussi inopinée, insaisissable dans l'expression, aussi salissante, mais tellement douce à caresser et à embrasser.

Le roi Télécom II avait passé un accord avec le bon Dieu aux termes duquel celui-ci renonçait à sa juridiction sur les sociétaires de la société de l'Information pour la déléguer aux juges, aux arbitres et aux experts, que l'on appelait généralement les Maîtres Tranchants. En échange le Bon dieu avait reçu un téléphone portable avec quinze heures de communication gratuite !

Les Maîtres Tranchants avaient aussi substitué leur dogme et leur liturgie à celles qui avaient cours du temps de la juridiction divine, mais sous une forme ludique et manichéenne, plus adaptée au public aux heures de grande écoute.

La dialectique du bien et du mal représentait l'équivalent de la numérisation pour une image analogique. Prenez une photo, numérisez là, vous aurez une suite de codes binaires qui pourra être lue par des machines à traiter de l'information, les ordinateurs. Prenez un fait simple ou complexe, résolvez le en qualifications « bien » ou « mal » et vous aurez une suite de codes binaires qui pourra être lue et traitée par les Informateurs.

Forcément, les Maîtres Tranchants étaient instaurés en autorité qualifiante, en techniciens, pour numériser les faits en bien ou mal.

Pourtant, l'on n'avait pas grande conscience de sa propre vertu, dans la société de l'information, au-delà d'une simple capacité à communiquer, au-delà d'une simple capacité à informer où à être informé.

Par contre – il fallait bien équilibrer – l'exigence de vertu chez l'autre était forte.

L'on jugeait d'abord l'autre à l'aune des critères « bien - mal » conservés par les Maîtres Tranchants, puis l'on se jugeait soi, ou plutôt l'on se contemplait, selon son aptitude à juger les autres.

L'émulation, sain enthousiasme citoyen, pour paraître vertueux, conduisait à diffuser des modèles et des anti-modèles de vertu.

Naturellement, l'on devait alors anticiper sur la culpabilité ou l'innocence de telle personne, soit que ladite fût notoire et alors l'on pouvait apprécier, « in concreto », le risque qui guettait l'Etat, frémir d'aise, de confort, au sentiment de circonscrire, en direct, un dangereux parasite qui troublait la continuité des institutions, de participer, collectivement, à l'enquête et à la répression, comme le geste au ralenti d'une énorme charentaise chaussée de tous les petits pieds vengeurs qui habitent les foyers des citoyens de la société de l'information, avant de s'abattre sur le charançon, l'écrabouillement est quasiment inéluctable...

Soit que le parasite présumé fût un quidam et c'étaient alors les faits pris dans leur objection, leur abjection, leur énormité, leur excentricité, qui déterminaient la mise en onde.

Peu importait la culpabilité ou l'innocence réelle de l'homme, en vrai, et les intérêts privés de celui-ci – l'honneur ne devait pas peser face à l'intérêt général – pourvu que les Maîtres Tranchants, mis en ondes par les informateurs diffusent une vérité dont le « vrai » n'était pas éponyme mais ainsi qualifiée selon son mode d'expression, la révélation, pour le plus grand bonheur des Informés, leur édification aussi.

Celui qui avait été pris la main dans le sac de la vieille dame était montré et présumé coupable de vol, d'abus de faiblesse, de confiance, de tentative de viol aggraver en réunion avec actes de barbarie...

## Chapitre IX : Faits divers

Le Chevalier vit, au détour d'une salle d'audience d'un trou de par un coin, que l'on voua aux gémonies, l'on vilipenda, l'on manqua de lapider tels marchands de pinard qui avaient vendu leur came à de cacochymes vieillards, joignant ainsi Mathusalem par les deux bouts.

Les enfants des vieillards s'étaient aperçus de l'achat dispendieux, commis au préjudice de leur grande réserve héréditaire, et les avaient, ma foi, fort houspillés.

Puis ils avaient saisi telle association de consommateurs télévengeurs, bien remontée, pas trop étouffée par le scrupule démagogique, pas trop vergogneuse même sous le regard affolé des trois qu'on épinglait, qui vit là une belle affaire pour sa cause vertueuse, engagea le procès. Vivent les anacoluthes.

L'un desdits marchands, fieffé bavard, hâbleur, l'air toujours suspect, comme certaines cicatrices aux lèvres vous greffent à perpétuité un air béat et satisfait, même lorsqu'on est jamais plus que triste, comme certains accents vous donnent l'air d'être toujours sous le soleil, ou bronzé, même dans la bruine d'Hazebrouck, avait tenté d'expliquer qu'il n'y pouvait décidément que dalle si les nobles ancêtres avaient achevé, contents, son pinard et qu'on pouvait quand même pas lui faire reproche à lui, marchand de pinard, de sourire un peu, aux petits vieux, d'y faire goûter sa bibine et d'enregistrer, souriant, ensuite leur commande...

Une autre, également prise dans le carcan, jeune, belle et pâle, comme une Antigone qu'on voudrait emmurer et qui ne le voudrait pas, conservait avec fierté sa dignité, faisait face, dans la tourmente, telle une vierge garderait, par quelque charme divin, son corps à l'abri des attouchements obscènes d'une bande de satyres, qui tenteraient, mais en vain, de lui arracher son aube, prises sous les questions des Maîtres Tranchants, sous les sarcasmes des représentants de l'association de consommateurs, et sous les quolibets murmurés dans son dos par de jeunes idiots d'une dizaine d'années venus là, en classe, dans le cadre d'un cours d'instruction civique, pour se faire la main, sous l'autorité de deux institutrices qui laissaient doucement filer la saine et citoyenne ironie des lapideurs en herbe, avec bienveillance pour ces peccadilles, comme on laisse aller l'instinct du jeune chien de chasse que l'on dresse lorsqu'il vient bien.

Les parties civiles chargèrent avec la grâce d'un Hébert dans le Père Duchesne, le procureur de la république requit comme c'est son rôle, la défense plaida comme on le doit, les Maîtres Tranchants mirent en délibéré à quelque temps de là comme ça se fait, la presse relata les débats dans son édition du lendemain, sans désespérer, sous le titrage « alcools forts pour personnes faibles ».

L'Informateur livrait à ses lecteurs les trois boules de chair avec toute l'humanité de l'Ami du Peuple, toute la prudence d'une illustration du Petit Journal, toute la mesure d'un libelle anti-dreyfusard, toute la circonspection d'un réquisitoire sous Staline, toute la pudeur d'un site pornographique sur l'Internet, toute l'aménité d'une instruction conduite par Torquemada.



Les maîtres tranchants, conscients qu'ils étaient devenus les anges gardiens de la Vertu au regard des tables du Code pénal ou des règlements disciplinaires, ne laissaient pas de prendre leur mission civilisatrice très à cœur et travaillaient main dans la main, amoureusement, avec les Informateurs.

L'on vit ainsi s'ouvrir les colonnes de grands journaux à toutes sortes d'enquêtes, sur des sujets très compliqués, comme « l'ABS », l'abus de bien social, la Prise illégale d'intérêt, mais, le plus coté chez les Informateurs, les Informés et le plus recherché par les Maîtres Tranchants, c'était la corruption.

Ah ! Le beau délit que le délit de corruption, si bien nommé, tellement expressif dans son énoncé même : bien présenté, un beau délit de corruption vous apportait presque ses effluves de corps putréfié.

L'avantage de la présomption de culpabilité, c'est que ça permettait illico de mobiliser les foules – les informés – pour les alerter sur le vice et le danger qui guettaient la société de l'information et de mobiliser en masse pour assurer sa survie.

Le personnel politique aspirait essentiellement à figurer dans le casting ordonné par les Informateurs et se prêtait, à cette fin, à de très incroyables circonvolutions au regard desquelles un contorsionniste hyperlaxe serait apparu plus raide que la Justice.

La norme, la règle, reposait sur la qualification « bien – mal » opérée par les Maîtres Tranchants sélectionnée par échantillons et diffusée par les Informateurs.

Le personnel politique assurait vaille que vaille les fonctions administratives traditionnelles, pourvoir aux emplois civils et militaires, l'ordre public, la sécurité routière, les relations extérieures...

Mais il n'imprimait pas de mouvement dont on aurait du s'inspirer pour se bien comporter en société : des lois quoi.

## **Chapitre X : Désespoir du Beau Chevalier**

Le beau chevalier ne laissait pas de se gratter encore un peu plus la tignasse, ébahi, éperdu : tout ce qui se passait quelque part dans le monde, l'univers ou ailleurs, il pouvait voir, suffisait de vouloir, de demander et de payer.

Mais pas de gestes.

Il avait beau chercher, pas de gestes. Sans doute qu'il y en avait, des pauvres petits gestes isolés, désintéressés, tout beau, tout chaud, tout rond, tout généreux, accomplis dans un sourire, dans une plainte, dans un rôle, dans un souffle, dans une étreinte, dans la durée, dans le rythme, dans la bonne humeur, dans la foulée, dans la dérision, dans l'attente, mais tout le monde s'en foutait, c'est pas ça qui faisait vivre et digérer le rôti.

Sans doute qu'il y en avait, des gestes, mais ils demeuraient enfermés, renfermés, rentrés dans les ateliers de menuiserie, de peinture, dans les conservatoires de

musique, de danse, dans les assemblées plus ou moins éloquentes, dans les grands manèges ou les petites carrières équestres, dans quelques retraites d'anachorètes illuminés en rupture de ban avec des sybarites enlumines ... ça le rendit triste, le Beau Chevalier, triste et encore un peu plus emprunté.

Il gênait tout le monde dans la société de l'Information, avec ses manières qu'il s'efforçait de rendre agréables et avenantes.

Plus il s'efforçait de travailler un salut, un sourire, une ouverture de porte, un joli mot, un joli trait, un baiser, une tape amicale, un éternuement, plus il faisait, plus franchement les sociétaires de l'information s'en tamponnaient le coquillard, lorsque même l'on ne lui témoignait pas son agacement.

Dépité, le beau Chevalier se dit qu'il pourrait, peut-être, à tout le moins, mettre à profit la société de l'information en lançant un avis de recherche d'un geste, rare et beau.

## **Chapitre XI : Christophe Marie Colominé**

Il s'en fut voir, sur recommandation de l'ambassadeur local du pays du geste, le grand journaliste Christophe Marie Colominé, directeur du journal « Le Nouveau Monde », qui faisait autorité.

Le souvenir de quelques grandes plumes et leurs mânes féconds, le ton un rien austère, à la limite du sentencieux, du prêche excommunicatoire, permettaient au Nouveau Monde de proposer à ses lecteurs, outre ses suppléments quotidiens, hebdomadaires ou mensuels, en quadrichromie, pour le même prix, un très bel habillage d'intégrité morale et intellectuelle, du plus bel effet en société, et qui faisait merveilleusement passer le goût de ses informations au lecteur, comme un flacon de pinard bien étiqueté, joli château La Tarte, laisse moins vite paraître la triste vanité bachique que le litre de Valstar.

Le beau Chevalier prit le ton austère, indépendant, courageux, concerné, engagé, élégant du Nouveau Monde pour un geste essentiel, bien mesuré, élégant quoi.

Il n'avait pas compris, le naïf, que le geste du Nouveau Monde figurait simplement, manifestement et très honnêtement, dans la société de l'information, comme une absolution péremptoire, comme un rite purificateur, de nécessaires, comment dire, concertations politiques, judiciaires, mondaines bien ordinaires et naturelles.

L'on pouvait pécher, dans la société de l'information, pourvu que l'on ait sacrifié à quelque formule absolutoire préalable.

Le Beau Chevalier tenta, ardent et volubile, de convaincre le directeur Christophe Marie Colominé, de le supporter dans sa sainte quête.

On l'a dit, le Beau Chevalier était en rupture de geste. Son discours parut véhémentement vide.

Le journaliste Colombiné, un téléphone portable dans chacune des deux oreilles, d'abord l'air affable, presque béat, prit soudain conscience d'un intrus, le dévisagea, ses lèvres se serrèrent, soudain agacé, puis au bout de 12 secondes et demie, manifesta ostensiblement son impatience, remuant de la jambe sous la table et tapotant du stylo sur la table de réunion.

Une fois terminé son exposé, Colombiné scruta froidement le beau chevalier et l'œil en coin, susurra : « vous attendez quoi de moi, en fait ? »

« Bé... rien un geste pour m'aider », répondit le Beau Chevalier, « pour m'aider moi et vous aider vous à trouver un geste essentiel, rond, pur et plein, la juste mesure, harmonieuse... »

Le beau chevalier se troubla :

« Vous savez, il y a chez nous une jeune bourgeoise, fort gironde, qui descend les escaliers et qui dit en bas, l'ai-je bien descendu... J'avais cru comprendre, j'avais présumé, sans doute me suis-je trompé, que vous auriez à cœur de faire un geste qui irait si bien à votre journal, à son ton, son indépendance, à la mesure de sa liberté... »

Colombiné, stressé, excédé, hurla :

« Mais la liberté Monsieur, ça ne se mesure pas, en geste ou autre chose, la liberté de la presse, c'est toute la liberté de notre journal, c'est toute la liberté de notre information qui se mesure à l'extrême, en quantité, pas en mesure, en geste, en petit rien, la liberté de la presse, Monsieur c'est toute l'ironie du bilieux Voltaire, c'est toute la générosité de l'égoцентриque Chateaubriand, c'est tout le cœur du paternel Dumas, c'est toute la prestidigitation et la morgue d'Hugo, c'est toute l'équité de Zola le juste, ... des géants, des ogres, des ventres, des Hemingway, des boulimiques, des fumeurs, des marathoniens, des baiseurs, des aventuriers de l'extrémité du fait et de sa transcription... c'est pas la mesure de Boileau ou les préceptes pontifiants de La Rochefoucault, c'est pas les Mémoires pour servir à l'éducation du Dauphin du grand Louis... c'est pas du haïku, c'est pas le Classique du vide parfait, c'est pas de la chiure de mouche taoïste, c'est pas Kung Fu et David Carradine, c'est pas de la calligraphie – les chinoiseries on sait ce que ça donne – c'est pas du tortillage de croupion... »

Colombiné suait pas mal, congestionné, la pomme d'Adam à l'étroit dans le col de chemise qu'il tira convulsivement de l'index pour déglutir, pour le plus grand désastre d'un nœud de cravate, déjà peu avantageux, comme l'avait remarqué le beau chevalier.

« La liberté, c'est le secret que l'on brise, reprit Colombiné, si l'on veut, si cela intéresse quelqu'un, même un peu, c'est le lointain que l'on rapproche, c'est l'institution que l'on assigne à dîner tous les jours chez le péquin... »

« La liberté ne se mesure pas, ne s'arrête pas, c'est une course dans les mystères de l'infini, dans les recoins obscurs du pouvoir, là où tout se fait et se défait, sous les robes des magistrats, des avocats, des femmes, des hommes, sous les blouses des médecins, sous les tapis des palais, au travers des coffres des banques... sous

toutes les jupes quoi... La liberté c'est un travail de chaque instant pour reculer les limites du secret, de l'inconnu, de la résistance à l'œil, au doigt... »

« Tant que les gens resteront curieux, ils voudront être informés et nous resterons énormément libres, nous informateurs et vous aussi, les informés. »

Colombiné se reprenait un peu.

L'affabilité bonasse chassait l'adrénaline comme le vent les nuages, pour revenir en surface, y éclore, vaille que vaille, au milieu du visage du grand journaliste, puis s'épanouir en un sourire un peu épais, aux allures, pas tellement d'une jolie fleur d'aménité mais, plutôt, allez savoir pourquoi, de hamburger dodu.

Il ajouta plus didactique, communiquant, pontifiant :

« Mais ne confondons pas les rôles, les positions si vous préférez, les informés et les informateurs. Ne confondons pas la liberté d'être informé – Colombiné insistait sur l'auxiliaire passif – qui repose sur la bienveillante protection de notre Souverain, Telecom II, et sur notre commerce à nous, médias – ne confondons pas cette liberté de l'informé avec la liberté d'informer, dont nous jouissons, nous, informateur, médias, et qui repose d'abord sur l'abstention de notre souverain, sa non ingérence, qui dépend ensuite de votre demande d'information à vous les Informés. »

« Dès que les informés se retourneraient sur eux-mêmes, leurs façons de faire, d'être, ils perdraient le goût du lointain, du mystère, des secrets du pouvoir, des alcôves, des instructions, des béatilles que l'on fourre dans le potage, le goût de l'information en somme, et les tyrans pourraient réapparaître. »

« Peu importe le geste, Monsieur, pourvu qu'il fasse passer l'information. Car l'information c'est la liberté, Monsieur, et la liberté, c'est tout. »

Colombiné, souffla un peu, se moucha et se tamponna le front avec un large mouchoir aux armes du Nouveau Monde qu'il tira du revers de sa chemise, l'air soulagé et assez heureux de son effet.

Puis après un silence, son visage érubescé vira au sombre : comme si l'oxygène récupéré, favorisant l'irrigation corticale, lui permettait soudain de concevoir l'ampleur du vice, du mal et du danger auxquels il était confronté, dégageant imperceptiblement la jambe droite en arrière de la gauche, quarante-cinq degrés par rapport au bassin, le regard toujours dans l'axe de son interlocuteur mais par-dessous, le front s'était baissé, l'épaule gauche relevée, rapprochée du maxillaire, comme en protection...

Colombiné mesura tout d'un coup l'abîme des turpitudes de l'être gauche et triste qui se tenait en face de lui. Il eût dit que des émanations sui generis corrompues enveloppaient ce héraut du geste, comme certaines plantes secrètent leurs essences pour séduire et piéger, sauf que le chevalier figurait, lui, en autolyse, victime de ses humeurs malades.

Colombiné conçut alors qu'un charme léthal fascinait l'étrange ahuri.

Le chevalier restait coi, un peu gêné, souriant timidement, comme l'enfant, l'innocent que les années gagneront et réduiront, comme l'enfant qui espère encore que sa requête soit acceptée, incapable de comprendre, l'enfant, l'obstacle péremptoire et définitif opposé par l'autorité parentale.

Colombiné songea à la vilenie de cet être réflexif, tourné sur lui-même, déconnecté, hors de la relation qu'il donnait lui, professionnel de l'info, du vaste monde.

Colombiné eut la vision effroyable d'un spectre : la rupture des liens moraux entre un monde d'Informé et un monde d'Informateur reliés entre eux par l'Information.

Colombiné contempla accablé, avec angoisse, tout le chaos de la société de l'information.

« Autant dire une rupture dans le processus de légitimité morale et politique », pensa t-il, « une nouvelle Révolution avec un grand R, ou plutôt un retour à l'Ancien Régime, au roi danseur, aux jurandes, au compagnonnage, aux Ordres, à l'obscurantisme, à l'obscurantisme... »

Un égocentrique obscurantiste.

« Vous n'avez aucune conscience politique, Monsieur », reprit Colombiné.

« La chose publique ne se confond pas avec le geste. Le geste est à la chose publique ce que la charité est à une politique sociale ou ce que l'attentat est à un manifeste ou à un programme politique.

« La charité, qu'elle procède d'un sentiment de générosité ou d'un narcissisme pervers, est toujours mauvaise.

« Un individu qui se prévaut de l'intérêt général du bien commun de la chose publique en sa propre personne, fomenté un coup d'Etat !

« Aristocrate divagant ou terroriste, voire les deux, propagandiste par le fait et par le geste, qui êtes vous ? »

« Pardonnez, se rebella un peu le chevalier, il ne s'agit pas de se prévaloir de son geste et d'en obtenir quelque chose, simplement de l'accomplir entre soi et soi, pour jouer sa petite partition en accord dans le vaste monde.

« Qui détourne le bien public, l'intérêt général, la bonne cause, pour arborer l'aura du Juste ? poursuivit-il, plus animé. Quels sinistres pouilleux violent l'enceinte sacrée de la chose publique y jouent, s'y amusent, boursicotent ? ... ceux qui travaillent leur geste pour le travail du geste, sans attendre de retour, mais en sachant que, de toute façon, c'est ce qu'ils auront pu donner de mieux, ou ceux qui regardent et calculent dans le cœur des hommes ce qui voue à l'honneur et au respect, pour l'exploiter à leur profit ?

« Peut-on encore défendre l'intérêt général, lorsque ce n'est pas la cause que l'on poursuit mais les effets que l'on recherche ?

Peut-on encore défendre la cause des enfants prostitués lorsque l'action « contre » s'organise en quelque économie que ce soit, et même involontaire, avec les trafics et les flux pédophiles ?

La juste cause, la bonne cause, survit-elle à son exploitation économique, survit-elle à quelque intéressement que ce soit dans la lutte, même fortuitement ?

Non, Monsieur Colominé, la juste cause disparaît forcément, fatalement comme la bulle de savon, dès que l'on veut la saisir, même pour la caresser.

La juste cause, Monsieur, ne survit jamais à son exploitation intéressée...

« A votre place ! Monsieur, à votre place ! Restez à votre place ! »

Le Beau Chevalier s'échauffait maintenant.

« Informez, certes, informez ! c'est bien... j'en prendrai ! » s'énervait-il.

Le Chevalier reprit pianissimo, dans une tessiture de basse feutrée : « Mais profil bas, humble, Monsieur, humble. Servez les innombrables gestes en gestation de vos lecteurs. De l'abnégation gracieuse, Monsieur, vous ne serez rien qu'un flux, qu'une transmission, du vent. Quand la fin, c'est le geste, ça doit suffire.

« Il n'y aurait plus de pédophiles, Monsieur, quand l'homme serait obsédé par son geste.

« Vous pensez, parce que, très légèrement, vous avez organisé, complice, l'évasion des juges de leurs cabinets, que vous avez rendu service à l'Etat de droit ou à la justice immanente ?

Crescendo et staccato : « Ce que je sais, ce dont on est certain, Colominé, c'est que des hommes ont été bafoués et asservis à vos tirages. Dans le doute, Colominé, vous ne vous taisez pas, vous ne déportez point votre jugement, vous tirez. Et pourquoi tirez-vous Colominé, c'est pas l'Etat de droit, c'est le contraire, c'est pas la justice immanente ?... vous vous aimez bien, mais quand même.

« Vous tirez, parce que faut que ça tourne, parce qu'aussi, vous êtes un peu plus fort après. L'élu, terrorisé par le risque d'infamie, vous craint.

« C'est l'Etat de droit, ça, Colominé ?

« Quel est votre légitimité, quel est ta légitimité pour exercer une contrainte permanente sur le politique ?

Sostenuto : « De bailleurs de fait, vous vous êtes érigés faiseurs d'hommes, autorité morale, parés tel des paons des plumes des bonnes et justes causes.

« De régulateurs de l'institution déconnante, comme lors de l'affaire Dreyfus – gloire à l'Aurore et Clemenceau – vous vous êtes faits, comme par instillation, par dilution, sans y faire gaffe, parce qu'aussi la démocratie était plus soucieuse de se défendre comme mode d'organisation que de poursuivre ses fins d'intérêt public, vous vous êtes fait ordonnateurs de l'institution régulière.

« Mais, Colombiné, sinistre cuistre, comprendras-tu que la machine tourne à vide ? Que la société démocratique dont tu te prévaux, pédant, ne vaut que s'il reste au moins un homme ? Comprendras-tu que l'homme n'est nourri ou informé que pour restituer ? Restituer quoi ? Son geste, sa note, sa couleur, son dessin !

Forte : « Inné acquis, on s'en fout, laissons ça, là maintenant, pour aujourd'hui, à d'autres commerçants du pouvoir.

Piano : « Tiens, dis-moi Colombiné, est-ce que tu remplaces, anonyme, le rouleau de papier chiotte que tu viens de terminer sur la lunette ? C'est un bon critère ça, de l'acte qui fait aussi un homme de bien. »

Le Beau Chevalier se figea dans son ire, se regardant, s'étonnant de sa verve politique, un peu dérangé dans sa pudeur, mais pas mal satisfait quand même.

Colombiné avait conservé sa garde à gauche, hostile.

IL siffla du bout des lèvres : « Vous êtes dangereux Monsieur »

## Chapitre XII : Envoi

Le Chevalier, soudain absent, les yeux dans les yeux de ses Chimères, murmura :

« Quand même aussi un beau geste, ça va si bien à un homme ou une femme et ça fait toujours plaisir à l'entourage ... »

« D'ailleurs, Colombiné, baissez légèrement le coude pour le placer en protection du foie, afin de mieux suggérer votre hostilité selon votre style boxant du moment. »

Colombiné appela.

Deux gorilles, des écouteurs pleins les oreilles, la pommette saillante dissimulant un œil qui clignotait, petit, au fond de l'orbite, comme un phare agiterait, désespéré, confus, son signal lumineux pour témoigner de l'humanité au milieu de la tourmente et du désastre, les sourcils broussailleux, la glabelle aussi, le crâne comme un marbre encaustiqué, se saisirent du Beau Chevalier, glissant chacun une épaule sous les aisselles du malheureux, un coude sur chaque côté de la poitrine, une main en opposition derrière la nuque, le raccompagnèrent ainsi dans le hall d'entrée, le Chevalier pédalant désespérément dans le vide, agité par un maudit réflexe archaïque qu'il essayait vainement de réprimer ou de corriger, très honteux de ne pas être mieux inspiré.

Jeté sur le trottoir, le Chevalier se releva, s'épousseta reprit sa contenance, contempla, triste, son esselement. Il songea .

« Je ne me convainc plus moi même. »

Vrai, ses histoires de gestes, ça paraissait tellement ridicule à côté de cette liberté colossale vantée par Colombiné, un peu étriqué même, lorsque de fiers

hommes et femmes couraient aux quatre coins du monde pour y chercher le fait saillant, quérir l'information pertinente, excaver la donnée essentielle, quérir la protéine indispensable à la bonne diététique de nos démocraties, pour rapporter, comme des abeilles le pollen en la ruche, les morceaux de recoin du monde au centre de nos villes, de nos Etats, comme l'on replierait un linge vers son milieu, pour en faire sortir le suc des fruits qu'il contiendrait...

Le Chevalier s'arrêta un instant sur cette image qui lui traversait l'esprit d'un monde avec ses coins que l'on rapporterait au centre pour laisser dessous le vide et en son centre comme une grande concentration de matière, comme un nectar.

Le Chevalier contemplait le geste auguste du plieur de monde en quatre...

Le Chevalier vit ses mains, vaines, tira sa langue, rose, et déambula, franchement déprimé au milieu d'une foule connectée et bigarrée. Non seulement sa quête échouait, mais encore, il se sentait comme un peu pervers dans ce monde de gens utiles, donnant à voir et à entendre autre chose qu'eux-mêmes.

Lui-même, en fin de compte, que produisait-il ?

Rien, il ne produisait rien, pas même son spectacle.

Le Beau Chevalier s'arrêta, considéra son périple, sa quête était vaine, rien, rien, rien de rien, immobile, une larme, coula, il passa le revers de sa main sur sa joue en reniflant, et fièrement, comme un morveux, désespéré mais fier, relevant la tête, morgue, fier d'être rien, parce que c'est tout ce qui lui restait, rien, donc fallait prendre et faire avec, et tant qu'à paraître, autant être fier, d'autant que s'il s'agit de paraître l'air fier de rien, c'est mieux que de paraître, l'air de rien, fier de quelque chose, c'est pas méprisant au moins, ou c'est mieux que de paraître rien, ou pas fier du tout... Etre fier de rien, c'est déjà être quelqu'un, quand fier d'être quelque chose, c'est rien...

Le Beau Chevalier se dit, finalement, le beau geste, c'est l'expression de la juste et fière mesure de sa liberté, fût-elle rien. Sa liberté, c'est toute sa fierté bien tempérée, bien accordée au monde, bien jouée, bien exécutée en public...

Sa fierté c'est toute la farouche indépendance qu'on manifeste au monde parce que c'est soi et pas un autre, sans en attendre, sans même en vouloir rien.

Sauf la Grâce.

Sauf la Grâce.

Désespéré, le Beau chevalier s'épanouit dans un sourire clair comme l'azur.

Au même moment, dans un souffle, il fut aspiré vers les nuages et accueilli par le Père, le Fils et le Saint Esprit, tout émus par cet indigne mélo.





## FAUT PAS POUSSER MÈMÈRE DANS LES ORTIES

*« Qu'ils se reposent sur nous de la fatigue d'éclaircir les difficultés de la poétique d'Aristote (...) »*

Racine Préface à *Bérénice* – (Suite)

**O**n ne le mesure jamais avec constance, en pratique, ou on l'oublie en permanence, ce qui revient au même : c'est la forme, évanescence, reflet de la personne d'un auteur, qui fait l'œuvre. L'œuvre d'art, une fois matérialisée, imprimée, fixée, bâtie, ne figure que l'empreinte d'une création, ce n'est pas l'objet de l'art. L'art, est antérieur : C'est l'ombre de la création, l'esprit de l'auteur. En fait d'art l'ombre, la silhouette, les mânes importent plus que la matière, qui n'est rien, dans la plus pure acception du terme. Contrairement à l'adage, en matière d'art, l'ivresse réside dans la forme du flacon, qui n'existe peut-être même pas encore, ou qui n'existera jamais – Et alors ? que le flacon existe ou pas, peu importe, si la forme et l'ivresse ont existé.

Quand la société de l'information court après le contenu, peu importe la forme pourvu qu'on ait des données, de la matière ; quand l'esprit, dans la société de l'information, c'est l'esprit scientifique, qui ne vaut que par ce qu'il apporte, par son fruit, non par sa branche, par l'éclairage ou la lumière qu'il rend ; qui ne vaut que par le progrès. L'art ignore le progrès matériel, matérialiste : l'on ne juge pas du genre, de la forme, du mérite, ou de la destination d'une œuvre. Les hommes et leurs esprits évoluent. C'est tout.

La forme de l'art, imprimée par l'esprit, la pensée d'un geste, de l'auteur prend corps, ou matière, avec la forme de l'interprétation, avec le geste rendu par un artiste (comédien, chanteur, musicien, peintre...). Parfois l'auteur et l'artiste réunissent la pensée du geste et l'interprétation matérielle en un même homme et en un même moment, c'est l'œuvre artistique (peinture, sculpture). Parfois, l'art demeure

à jamais sans forme : c'est l'œuvre littéraire romanesque qui s'imprime d'un esprit d'un auteur à celui d'un lecteur, par la médiation d'un objet, le livre.

Les œuvres littéraires peuvent aussi prendre la forme d'une « création » dramatique : œuvres théâtrales, lectures publiques d'œuvres littéraires diverses. Le geste du comédien suit alors la pensée de l'auteur, par la médiation du texte, pour la rendre au public. Les œuvres musicales sont typiquement celles où l'abstraction particulière du genre – l'écriture musicale n'est pas un mode de communication habituel contrairement au dessin ou à l'écrit – tend à la dissimuler au public jusqu'à leur expression artistique. Le travail de médiation de l'artiste-interprète musicien apparaît aux oreilles du public plus fondamental que le travail de médiation d'un artiste-interprète comédien : tout lecteur peut « entendre » une pièce de théâtre en la lisant ; seulement d'excellents lecteurs et de fines oreilles percevront une œuvre musicale en la lisant. Et encore : l'expression globale de l'ensemble des lignes harmoniques, mélodiques et rythmiques d'une œuvre musicale symphonique semble impossible.

Le public des œuvres musicales peut incliner à plus d'estime vers l'artiste musicien que vers le compositeur. Moins l'œuvre est contraignante pour l'artiste, telle une « grille » d'accord d'un standard de jazz, par exemple, plus celui-ci, à son tour, fait œuvre de création dans son expression. Mais, contrairement à la création des compositeurs et généralement des auteurs, la création de l'artiste interprète est toujours confondue avec son expression.

L'artiste interprète, le musicien, le danseur, le comédien, en somme, c'est un auteur, subséquent à l'auteur de l'œuvre, qui rend son geste aussitôt après l'avoir conçu. Sans doute le lecteur figure-t-il aussi comme un artiste interprète du livre, mais un interprète sans public immédiat, sauf les chimères qui l'habitent. Sans doute aussi le lecteur fait-il œuvre de création instantanée, comme les musiciens ou les comédiens, dans un geste rendu du fond de son âme produit au contact du livre (je dis « livre » par métonymie pour l'œuvre écrite). Et c'est bien ce geste qui importe, on peut dire émotion aussi, un trait d'esprit surgit du lecteur ; soit un monde qui l'habitait déjà, et qu'il complète, soit un nouveau monde qu'il portait en germe et que le livre aura fait naître. Les informations, dans une œuvre écrite, sont de moindre importance. Le livre n'a pas pour vertu de remplir un lecteur comme un support de mémoire numérique, mais de lui faire rendre son propre son, sa propre couleur, comme le musicien rend son exécution.

Cher lecteur, mon beau miroir, mon âme, ne t'arrête pas au mot que tu n'entends pas, dresse ton décor puis ton drame, au rythme de la phrase. La, do, mi : d'abord, je n'ai jamais compris un « La » et puis, finalement, j'ai toujours compris un « La ». La lecture est au milieu : à un extrême, le livre, à l'autre extrême, le lecteur, dispersé, qui se convoque, lui, entier, pour rassembler. Lecteur, suis la phrase pour dérouler ton film, mais aussi arrête-toi pour butiner les mots, au gré des images, des films, des parfums, des parfums, qui auront dû surgir, placés, en traverse.

Lecteur, au gré du sillon de la phrase, n'oublie pas là, au fond de tes tripes, ses hauts-fonds comme des grandes orgues, au lutrin desquelles pose le texte.

## GUERRE

*« (...) Qu'ils se réservent le plaisir de pleurer et d'être attendris (...) »*

Racine Préface à *Bérénice* (Suite)

A l'impeccable M. N

### 1- Guerre Promise

**A** QUELQUE temps de là :  
L'on vit alors la presse annoncer une guerre contre l'Éric.  
C'était sûr. Pas là encore, mais c'était sûr. Croix de bois, croix de fer...

Sûr comme l'exécution du condamné à mort après le rejet du recours en grâce. Sûr comme la fin du mortel. Sûr comme le Pont Neuf, sûr comme le quai des Orfèvres le jour, sûr comme une élection sous François Duvalier, sûr comme le Franc Pinay, sûr comme un Hermitage servi chez Taillevent, sûr comme un châtement divin, sûr comme Descartes, sûr comme Pascal, sûr comme un contrat ou du savon à Marseille.

Sûr, vous dis-je, disait-on. Des guerres, il y en avait eu.

Des guerres sous conditions suspensives, comme en 39, avec l'Allemagne, si vous envahissez la Pologne, on vous fout sur la gueule.

Ça avait été dit, non sans mal, ça avait fait marrer le très triste Chancelier allemand – dont j'aimerais un peu que l'on oublie le nom comme celui d'un homme, et bien qu'il faille toujours considérer qu'il fut homme, pour le résumer froidement aux temps qu'il déclencha, comme des espaces maudits portent des noms en flétriature.

Qui sans désespérer avait envahi la Pologne.

Ça avait été dit, déclaration de guerre votée, il y eut comme un commencement d'exécution et puis l'on s'est fait foutre sur la gueule, proprement, dans un souffle.

A l'époque, dans la période prébellition, le Journal Paris Soir titrait plutôt, pour le moins pusillanime, regimbant, « Mourir pour Dantzig ? »

En 14, si on la voyait venir depuis la défaite de 1870, idem, le doute demeurait, jusqu'au jour où le nationaliste de service assassina le Grand Duc Serbe à Sarajevo et, forcément, par le jeu des alliances, la guerre fut déclarée.

Lors, l'Etat le plus va-t-en-guerre, l'Amirak, avec à sa tête les oligarques de la 1<sup>ère</sup> industrie mondiale de la télé, de la communication, des softs drinks et des producteurs de croc-morn, dirigeait et mettait en scène la première armée au monde.

Ah ! c'était plaisir à voir que le spectacle de ces militaires, treillis, rangers, la gueule rassurante, protéinée, de ces amis souples et verts comme leurs chewing-gum, musclés et affables, qui ont peuplé et peuplent nos longues soirées d'hiver, lorsque les familles françaises se réunissent pour communier, les mains tendues vers l'âtre du petit écran qui réchauffe vivement de ses électrons roboratifs nos neurones bien rafraîchis par les grands vents soufflant du vide.

C'était plaisir à voir, toujours, comme un qui découvre l'amour en live après être passé par les bouquins de cul.

L'Amirak avait décidé d'exporter la bonne parole de son Président, un dyslexique, halluciné visionnaire, qu'on avait pas pu récupérer malgré qu'on l'avait laissé trempé toute la nuit dans l'évier avec du produit vaisselle.

Donc, pas trop étouffé par le doute, pour cette bonne raison que, pour douter, faut pouvoir stocker deux idées à la fois et que, le Président Alexis Buisson, au prix d'une ascèse, qui inclinait au respect, et à l'inquiétude, était parvenu à l'Eveil, et, tout éveillé qu'il était, pensait en ligne, jamais en parallèle, ni en courbe, ni en perpendiculaire, toujours sur la ligne modèle d'un canon long rifle rayé, précis, l'idée dans le crâne comme la balle dans le canon, bien à l'abri de tout dévoisement, de toute séduction, de toute contradiction, de toute distraction, de toute déviation, de tout souffle.

Sinon, forcément, quand le Président BUISSON ne trouvait pas l'occasion de faire partir ses coups, il restait plutôt comme une bille.

D'autres, à d'autres époques, avaient essaimé des révolutions, la Révolution, les Lumières, à travers le monde. L'hurluberlu amirakain qu'on avait mal circonscrit, appelait ses compatriotes à la djihad, la guerre peinte, iconographiée, dans tous les petits temples de toutes les petites habitations de tout le monde dans le monde.

La guerre, pardonnez-moi mon Dieu, c'est comme le bon Dieu, pour savoir comment ça se présente, faut savoir si ça se représente, ou si ça se représente pas.

La Thora et le Coran font simple : pas d'images de Dieu.

Pour une foi de bonne tenue, la représentation, ça fait un peu idolâtre, non ?

Les églises chrétiennes, elles, ont toujours dû composer entre iconoclastes et iconodules, entre Léon III, empereur de Byzance, et Berlusconi, empereur de Cin-ci-ta.

## Chapitre II – Byzance VIIIème et IXème siècle

Voyons un instant BYZANCE qui nous éclaire de ses icônes :

Inquiet pour son pouvoir absolu, Léon III, empereur de Byzance, avait décidé, au VIIIème siècle, d'aller casser de l'icône, faire le ménage dans les églises.

Simple :

Soit les images de Dieu, les icônes, comportent aussi, en elles-même, comme une essence divine, et l'empereur n'a plus le monopole du pouvoir ; soit elles ne représentent rien du tout et l'empereur récupère tout, comme une voie de passage unique, à péage, vers le spirituel.

Mais alors, allez faire comprendre aux fidèles qu'ils peuvent se tétaniser les quadriceps en genuflexion adoratives ou se pêter les deltoïdes en signes de croix, mais pour le sport. Non le fidèle ça passera pas. Faudra qu'il y mette, directement, dans l'icône, toujours comme un petit morceau de bon Dieu, comme les machins noirs dans le boudin blanc qu'on dit que c'est de la truffe, c'est tout de suite meilleur, même quand c'est du poivre ou de la trompette des Maures.

Le fidèle, il avalera jamais, que l'icône c'est à zéro pour-cent de Dieu, et que lui, le fidèle, c'est cent pour-cent une truffe. Le fils à Léon, Constantin V, grand iconoclaste devant l'Éternel, rédigea une motion, joliment intitulée « Peusis » - Interrogations - où l'on expose que l'image peinte du Christ ne vaut rien, ou guère mieux.

Le concile de Hiéreià, en 754, entérina ladite motion.

En 787, sous l'impératrice Irène, le concile de Nicée condamne l'iconoclasme et rétablit le culte des images. Obligatoire. En occident, Charlemagne, qui pourtant, alors, n'était pas une obtuse division de fafs, mais anticipant sans doute, transporté dans le temps, version à chenille du séraphique Louis Lambert, n'a rien compris. (Louis Lambert, comme Séraphita, de Balzac, c'est des histoires d'anges, qui voyagent de cercles intérieurs vers l'extérieur, dans un dessin armillaire, chacun ayant sa part d'ange en soi, qu'il lui appartient de faire ressortir ou de tuer. Faut lire, ça)

Comme quoi, aussi, l'école, ça sert à rien. Ou Carolus Magnus trouve là prétexte pour rompre avec Byzance. Le roi des francs nous tire de sa barbe un Capitulaire sur les Images, on dit aussi « Livre Carolin ».

L'on y dispose que les images saintes ne doivent servir qu'à l'instruction de ceux qui ne savent pas lire. Toujours l'école, sacré Charlemagne.

Cette doctrine est entérinée lors du concile de Francfort en 794 où l'on condamne la doctrine de Nicée. Un partout.

Le pape Adrien, emmerdé comme un arbitre jordanien dans un match Irak contre Koweït, condamne la position de Charlemagne, soutient Byzance, sans reconnaître pour autant l'autorité du concile de Nicée.

C'est pas fini. L'icônoclisme repart au IX<sup>ème</sup> siècle sous Léon V. La motion du concile de Nicée est condamnée, mais l'on est plus raisonnable : l'on tolère les images pour autant qu'on y voie pas des morceaux de Christ. Ça, c'est réservé à l'eucharistie. Un culte raisonnable : c'est pas le Christ qu'est vraiment dedans, mais c'est quand même bon pour la foi, parce que ça en a le goût. Cette période n'est pas restée sous le nom de « placebo » ou « aspartam ». Personnellement, je le regrette.

Profitant de l'ouverture libérale, le patriarche Nicéphore et son poteau Théodore le Studite, développent alors une théorie iconophile raisonnée, en réponse au « Peusis » de feu Constantin V : L'image n'est pas d'essence divine mais exprime le caractère sacré de son modèle. En accédant à l'image du Christ fixée par le dessin, le croyant accède au Christ dans une même adoration. C'est l'image mass media.

Pas de contestation de droit d'auteur, de droit de l'autorité. L'icône, c'est qu'une copie analogique de l'œuvre, une copie du Christ par analogie, strictement réservée à l'usage des fidèles, à l'exclusion de toute utilisation collective, à l'exclusion de toute utilisation publique.

Malgré cette brillante codification de la propriété spirituelle des images par Nicéphore et son pote le Studite, la persécution des iconophiles reprend en 835 sous Théophile :

Deux frères palestiniens, connectés, iconophiles quoi, reçoivent ce châtiement – qui dénote d'un sens de l'humour, de la dérision, vraiment, comme j'en connais peu, et comme je veux pas trop en connaître : on leur grava sur le front les idées qu'ils professaient.

J'imagine assez les producteurs du Loft avec le tatouage « Loana » sur le front, en châtiement. Ça me plairait assez. Pis le loft, c'est pas une idée, c'est de la chair et de l'image.

Le culte des images fut finalement rétabli par l'impératrice Thédora, lors du synode de Kanikléon dont les décisions sont proclamées le 11 mars 843.

Depuis lors, l'Eglise orthodoxe commémore chaque année le triomphe des images à l'occasion du premier synode de Carême, dimanche de l'Orthodoxie.

### **Chapitre III – Des hommes et des déclarations en bouteilles, à la mer**

Donc, la guerre à la télé, si ça se représente, ça représente quoi ? Du vrai ? Non, c'est pas du vrai à l'endroit même de la télé, on est crédule mais quand même, on n'est pas des primitifs.

Du faux ? Ah ! non c'est pas du faux, c'est aux informations !

C'est pas du vrai vrai, c'est pas du faux, c'est autre chose, c'est facile maintenant, après l'épisode byzantin. Mais j'ose pas quand même, ça fait prof de gym au collège de France... tant pis pour ma pomme, pov' cuistre : c'est du sacré. Si c'est sûr, c'est du sacré.

C'est pas du vrai vrai, là, c'est pas du faux, on y croit, on y est pas, on y sera jamais, mais ça nous habite et ça nous guide, c'est du sacré. Si les mots ont un sens, c'est du sacré. Sauf pour ceux qui doutent ou que ça ne guide en aucune manière.

Pour les organisateurs, le Président BUISSON en tête, il s'agissait pas de douter, il s'agissait de faire. Et de faire croire.

C'était pas la première fois qu'on verrait un inopiné illumineux, porteur de croix épiné, enturbanné, ou général opportuniste, artilleur mécanique, confis de jus de Jean-Jacques, se convaincre de l'universel message qui lui est apparu, après de trop courtes études, de trop courts voyages, mal planté, mal germé, mal irrigué.

Les convaincus irradiés, si seulement ils étaient tout seul, lorsqu'ils montent sur leur tonneau de bière dans les tavernes de Munich, de Hamburg d'Amsterdam de Ryad, de Bagdad, de Kaboul ou d'ailleurs, ils feraient pas tant de mal ; mais forcément, c'est le lieu qui veut ça, la curiosité et le shoot de l'ordinaire, il faut toujours qu'il y ait une assemblée passive et béate qui s'y colle, comme le vert de gris sur une bassinoire en cuivre.

Mais on en crève de vos messages universels !

Feriez mieux de travailler une jambe isolée, isolé, sur un cercle du manège, pour y apprendre la manière, feriez mieux de faire des pointes, de la barre fixe ou parallèle, de travailler votre port de tête, la diction, votre sourire, le chassé médian, le calcul intégral, la cérémonie du thé chinoise ou japonaise, la culture de la vigne, l'étude n°1 en fa majeur d'Emilio PUJOL, le bilboquet, le cunnilingus bien tempéré, le swing, le chabada, le pas de deux, ce que vous voudrez dans l'art de l'indicible, du détail, du rien, pourvu que ça vous rapproche de là où ça s'émeut et vibre en sympathie, loin du néant.

Foin des autorités romantiques ! vivent les artistes romantiques ! Baudelaire et ses théorèmes poétiques nous cassent les couilles, ou les ovaires (c'est une insurrection mixte) ; Rousseau et sa philosophie politique, dissoute au flux et reflux de ses humeurs mal contrôlées, avec.

Les poètes, qu'ils ne vous disent rien ou quelque chose, toujours ils pleurent ou sourient aux anges, et c'est bien, en somme, seulement là tout ce qui vaut d'être vrai.

Tout ce qui vaut d'être vrai.

Qui fait Dieu fait la bête.

Qui s'ouvre dans un geste, dans une oreille, dans une parole, dans une ligne, dans un mot, dans un œil, sur l'épiderme, se fait homme et dieu.

Déclarations de droits de l'homme, déclarations de droits de l'homme ! Non mais vous avez lu Rousseau, un peu, pov' pomme !

Et vous pensez qu'il reste la place pour un droit de l'hom', pov' cuistre – je tiens ma revanche – dans le Contrat social ? Que dalle, macache bono, comme dirait l'aut' drôle, dans le Juge et l'Assassin (Cf. Tavernier Bertrand). Rien, pas ça ! Tout pour le Souverain. Démocratiquement élu, certes.

Mais qu'est-ce que ça fait, la démocratie, si reste plus des hommes, des beaux, des bons, des doux, des durs, des courts, des longs, des gras, des maigres, des poètes, des fantasques, des aimants, des colorés, des bigarrés, des Dante Alighieri, des Titien, des Michel Ange, des Cervantès, des Rabelais, des Montaigne, des Villon, des Diderot, des Berlioz, des Balzac, des Franz, Schubert et Liszt, des Tchekhov, des Conrad (Joseph. Adenauer aussi si y veut), des Melville, Hermann et Jean-Pierre, des Gary, Emile et Romain...

Mais aussi des canailles, mais aussi des injustes, je veux dire, encore plus injustes que des autres, non c'est pas ça, je veux dire, des encore plus autrement injustes, des Lacenaire, des Cartouche, des Jessy James, des Calamity Jane, des mystificateurs mystifiés, des Stavisky...

Mais aussi des politiques – j'adore les politiques, j'aurais pas les noix pour faire ce qu'ils font.

Faut dresser, un jour, avant de mourir, parce qu'après c'est plus délicat, son Panthéon personnel. Donner ses grands hommes, et ses petits, ça situe tout de suite, pour l'enterrement, avec qui mettre, avec qui pas mettre.

Les déclarations des droits de l'homme ne valent rien, s'il ne reste plus d'hommes. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit, certes, c'est bel et bon, mais à l'usage, je ne suis pas bien sûr que je préférerais pas qu'on respecte, taisseux, comme ça, un peu plus l'homme.

L'homme n'existe, ne prend forme, ne prend corps, physiquement et socialement, que dès lors qu'il commence à bouger, à se mouvoir, à devenir un mouvement, puis une somme de gestes qui feront son histoire, sa chair, sa patine.

Un homme ne signifiera jamais rien, même BHL, même Jacques Atalli, même Jean-Marie Colombani ou encore Franz Olivier Giesbert.

Au mieux, l'homme, il dansera, au pire il mangera, tout, pour lui tout seul, pour ne rendre que sa bile.

Toutes les déclarations auront beau faire, elles resteront de vaines mises en scène, des théâtres vides, s'il n'y a pas d'acteurs.

Les mises en scène ne font pas les acteurs, les menus ne font pas les convives, le hardware ne fait pas le software, les déclarations de droits ne font pas les hommes.

Et l'homme, quelles que soient les qualités du drame et de la mise en scène, se fait en dehors du théâtre. Nous savons tous, dès l'âge de l'instant d'après l'expul-



sion de l'enceinte maternelle, nous savons tous comment plomber l'autre, comment engamer un homme, comment mazouter son prochain, comment rouiller le chaînon : par mépris.

« Non », joli palindrome, c'est le début de la liberté ; c'est aussi la fin de tout, si l'on ne se précipite pas aussitôt, entre les deux piliers du « non », sur la bouche du « O », sonore et béante, y rouler une pelle, bouche en « oui ».

Mépris par fatigue, mépris par rejet, mépris par refus, mépris par peur, mais mépris toujours, refus d'admettre au rang des actes de l'homme les geste de l'hurluberlu, du concurrent.

Le respect, le respect, critique certes, à la pointe de la plume ou d'une lame, mais le respect de l'autre, des ancêtres, de l'amoureux, de l'adversaire, le respect invariable dans le conflit, invariable même quand on doit tuer ; même quand on doit tuer les ancêtres.

Et ça, on peut seriner des Déclarations à l'est, à l'ouest, au centre, tant que les Princes, les autorités, tout ce qui possède une once de pouvoir, c'est à dire tout le monde qui ne vit pas tout seul dans sa grotte, tant que ceux-là, moi avec, ne respectent pas ceux qu'ils servent, au premier rang desquels eux-mêmes, de quelque façon qu'ils servissent et fût-ce le service du bourreau, les déclarations resteront des mises en scènes données dans un théâtre de spectres.

## **Chapitre IV : Guerre due**

L'on aurait pu penser que la guerre du Président Alexis Buisson fût quelque peu mise en doute dans son avènement même.

Non, c'était sûr, c'était là, c'était pour le mois de mars, parce qu'au mois de mars, c'est bien pour les morilles, mais aussi pour foutre sur la gueule aux Erikiens, question du temps, le militaire se repique mieux et s'épanouit mieux ensuite pour peu qu'on veille à bien arroser avant.

Le mois de mars, sans rire, ça allait pas être pour la Saint Valentin, c'est sûr.

Avant c'est trop froid, après c'est trop chaud. Les guides de voyages s'accordent.

Les experts autorisés passèrent à la télé, pour décrire par le menu, à ceux qui en ont, des télé, comment ça allait se passer. C'était sûr. C'était connu. C'était au programme avant que ça fût arrivé. Plus d'incertitude.

Pourtant, l'histoire contemporaine du grand pays du Président Alexis Buisson aurait eu plutôt tendance à démontrer une politique pour le moins pusillanime. Y'avait fallu que les transports civils soient torpillés en 17 pour qu'ils s'y mettent. Y'avait fallu que leur marine soit coulée sans déclaration de guerre pour qu'ils entrassent dans la guerre en 41.

Ces rechigneux isolationnistes changeaient de doctrine : messianique, Révolution morale. Et, sûr, guerre il y aurait.

Las ! L'opinion mondiale se rebella. On défila en Amirak, en Angleterre, en France, en Italie, « non à la guerre ! », scandait-on.

Que croyez-vous qu'il en advint ?

La guerre fut maintenue au programme.

C'est qu'il y avait eu de l'investissement aussi. Les reporters de CNN étaient déjà équipés en sahariennes, en crèmes solaire, en trousse à pharmacie, en pastilles à l'eucalyptus contre les maux de gorge, leurs mamans les avaient prémunis de douces prébendes : treets, mars, nuts... et le département d'état avait fourni les contrepoisons nécessaires contre les terribles armes chimiques dont on ne laissait pas de craindre que l'inexorable et terrible Président Arsène userait.

## Chapitre V – Une coalition

C'est alors qu'une coalition internationale,

Réunissant la fédération française des sports équestres, les ligues d'arts martiaux italiennes et japonaises, les danseurs des corps de ballets du bolchoï, de l'Opéra de Paris, les ligues de haute couture, les peintres de Barbizon, les néo-dadas, les néo-nanas, les néo-papas, les émules de Le Corbusier, les disciples de Giacometti, la Société des gens de lettre, la Writers Guild of America, les Echansons associés, les Unions de chiromanciens, les Mycologues savants, les Couteliers du Bassigny, les Quichottes de la Manche, les Seigneurs d'Yquem,

Les hommes de riens, les gens de bien, les filles de rien et de l'air, de rien,

Et d'autres encore,

Constitué en Théâtre Dramatique Mondial,

Dit dans un bel ensemble :

« Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris, des gestes des hommes, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption, a résolu de dire, dans une Déclaration solennelle, le geste inaliénable et sacré, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, le rappelle sans cesse ;

1. L'art seul résout les conflits.
2. Le conflit se suffit en un geste de l'homme, excellent, idéal, résumant, rassemblant, l'âme, le corps, l'être, domptant, organisant la matière qui se rend, qui peut alors céder, épuisée.
3. La politique est un art.

4. L'art politique consiste en un schéma de représentations entre le citoyen et l'Élu. L'homme politique est un danseur. Il exécute, interprète les schémas de représentation pour rendre le meilleur à la république.
5. Si la marche de l'Etat Erikien nous contrarie, vous n'avez aucune légitimité à comptabiliser nos contrariétés pour vous en prévaloir. Nous ne vous reconnaissons pas, ni vos pitres guerroyant.
6. La guerre ne résout pas un conflit. Elle tue ou soumet sans jamais convaincre ni vaincre. Qu'est-ce que votre guerre ? la prise d'otage d'un peuple, d'une terre. Il est temps que les conflits internationaux se résolvent directement entre représentants. Ça sera moderne et responsable.
7. Les représentants élus, les délégués font la loi ? Ils résoudront aussi les conflits internationaux, entre représentants, avec panache, sans préjugé pour les populations et leur terre, sauf la perte de leurs dirigeants élus.

Alors le Théâtre Dramatique Mondial, extrémiste, déclara que la danse seule justifiait le mouvement, que la mélodie seule justifiait la parole, que le rythme seul justifiait la phrase.

« Au commencement est le geste » dit-il.

Le Théâtre Dramatique Mondial dit que les frontières entre le mot, le dessin et la musique étaient abolies. Le Théâtre Dramatique Mondial dit que la phrase, écrite ou parlée, ne serait plus déterminée, objective, matérielle ; que l'on n'écrirait plus pour commander ses sous-vêtements aux Trois Suisses, ou, si l'on continuait à le faire, commander ses sous-vêtements aux Trois Suisses, ce serait le prétexte à des fins exclusivement spirituelles et poétiques.

Non pas que les mots perdissent leur sens, que l'on ne chercha plus à signifier, non, mais l'on considéra le dessin de la lettre, le dessin du mot, la sonorité de la phrase, l'expression de son diseur, la couleur de l'encre, son épaisseur, bref le cours de la phrase, le geste de l'auteur, avant la simple contrainte du dictionnaire, l'acception commune, la sémantique ordinaire, normalisée. Les gestes conservèrent leurs fins, l'on continua à se caresser le menton pour mieux réfléchir, à se tendre la main pour se saluer mais en y ajoutant la manière, la manière qui faisait la signification profonde, comme l'interprétation du musicien fait la manière d'une partition.

## **Chapitre VI : Révolution**

L'on vit alors de fiers turlupinés, déambulant dans les rues cherchant le quidam et puis fondre droit sur d'aucun, récupérant, à l'abord, un air détaché, aérien, cambré, et tendre la main, comme le toréador passe une véronique ou une naturelle, pour la seule grâce du geste.

Et l'on vit le quidam ainsi alpagué, pas surpris, sourire, ou entamer une discussion sur la recette de la confiture aux abricots, transmise oralement par sa grand mère, de bouche à oreille, d'abricot. Et mon premier turlupin de s'y intéresser sincèrement, le menton dans la main, la tête de côté, ainsi qu'il sied poliment à l'homme dûment intéressé par son interlocuteur, ouvrant cycliquement la bouche, comme s'il amorçait une répartie, qu'il réprimait instantanément pour mieux laisser place et stimuler le cours du discours du quidam, en hochant la tête de bas en haut, en signe d'acquiescement, et d'enchaîner sur l'art de la tartine et du bon pain et de citer Plutarque dans le texte, Vie des Hommes illustres, Lucullus, forcément Lucullus...

Les motifs d'expression pouvaient être moins conviviaux et consensuels et plus conflictuels.

Ainsi l'on vit tel gracieux escogriffe arrêter le promeneur, solitaire ou accompagné, pour lui signifier qu'alors là, franchement il n'était pas d'accord, mais alors, pas d'accord du tout, et comment avait-il pu s'imaginer du reste, lui, passant, et somme toute assez informé et éduqué, que lui, tout escogriffe qu'il soit, pourrait accepter qu'il en fût ainsi ? Comment avait-il pu s'imaginer, ne fût-ce qu'un instant, et quelle que soient les variétés de champignons hallucinogènes dont il composait ses omelettes au fromage, comment avait-il pu s'imaginer que, tout gracieux escogriffe qu'il apparaisse, il ne s'opposerait pas, de toutes ses forces, et par toutes voies courtoises ou de droit, à ce qu'il fallait bien considérer comme une manipulation ? Oui, une manipulation, Monsieur, et c'est bien de cela qu'il s'agit. Pouvez vous répondre, Monsieur ?

Et non seulement le Monsieur répondait sur le même ton de la polémique bien maîtrisée, mais il enchérissait et soutenait, en gardant la bonne mesure, qui permet la bonne joute, que sans doute, il ne s'était pas déterminé pour complaire à quiconque, et sans doute pas à la clique des grands escogriffes, dont son interlocuteur paraissait être un membre malheureusement assez représentatif, quelle que légitime que fût leur mouvement d'opposition par ailleurs, mais que cet interlocuteur devait bien admettre que son parti n'emportait pas l'opinion, générale ou particulière, parce qu'il manquait de sens commun. Les communicants, les agences de communications, les créatifs et autres fils de pub, s'arrachaient la peau du crâne, se triturait la barbichette, alors fort répandue en manière de dérision bonhomme et urbaine, se grattaient la ganache, alors généralement assez mafflue en manière d'urbanité bonhomme et dérisoire, massaient frénétiquement les branches de leurs lunettes, alors généralement assez larges et d'écaillés noires en manière de bonhomie dérisoire et urbaine.

« La forme, l'élégance, le geste, l'art quoi, l'art merde ; le drame ».

Ils avaient jamais pensé, même dans leurs scénarios les plus noirs, dans les brainstormings, lors de leurs séminaires de groupe les plus débridés, que l'individu recouvrât comme une spiritualité, et un libre arbitre et les envoyât se faire foutre avec les lofteurs – mon Dieu, mais quelle horreur, comment avait-on pu en arriver là ? – leurs reality show, leurs assemblées de spectateurs isolés comme des poissons rouges dans leurs bocaux individuels et transparents, nourris de la même fiente, dans un face à face de produits en bocaux à consommateurs en bocaux, comme lors d'une étrange et monstrueuse photosynthèse.

L'on vit des gendarmes régler la circulation place de l'Etoile à Paris comme Myung-Whun Chung dirigerait Samuel Barber ou Bernstein, ou Stravinsky, l'on vit les automobilistes exécuter lentement leur partition, l'on ne klaxonnait plus, mais l'on exécutait. Parfois, un scooter, tel un premier violon effectuait quelque mouvement virtuose, zigzagant entre les voitures qui laissaient l'espace géométrique et harmonique parfait pour que ledit scooter, un livreur de pizza en général, évolue avec grâce.

Il n'y eut plus d'accident, bien sûr.

Et puis dans un second temps, le peuple de Paris, convaincu de sa mission révolutionnaire universelle, s'aperçut que la bagnole, c'était décidément insoutenable.

Ça advint d'un coup.

Un jeune dégingandé, un beau revenant, à cheval, revenant, lui aussi, le cheval, mais à pied, le Beau Chevalier sans doute, dont l'esprit incarné, en pleine parousie, assez heureux de la tournure élégante des choses, se figea devant une automobile flambant neuf, parfaitement conforme au genre, ce qu'on peut qualifier, avec toute l'autorité d'un garagiste vendeur de véhicule, parfumé au pneu et peigné à l'air comprimé, sculpture radiale, raie au milieu, habillé par Mondial Moquette, ce qu'on peut qualifier de belle automobile, peinture métallisée, jantes alu, intérieur cuir, tubulure d'échappement bilatérale et chromée, des soupapes à n'en plus finir, des cylindres à tire-larigot, un taux de compression à la Sofia Loren tournant avec Mastroianni dans une Journée particulière, vitres électriques, modèle cabriolet, jantes larges, 500 chevaux-vapeur sous le capot, un grand chauve, tirant la tronche à gauche et souriant à droite, côté passager, tout investi par sa mécanique, au volant, l'œil au loin, la prunelle près du sourcil, comme un petit pois balance seul sous la cosse ouverte, composé tel le dragon avant la charge à Eylau.

Sauf que le grand chauve mâchait du chewing-gum, tel un cops de LA, et que ses 500 chevaux-vapeur ne vaudraient jamais un seul cheval camarguais vieux, borgne et fatigué, mais ça, mon vieux Georges...

L'étalon du beau spectre, à l'arrêt, immobile devant la rutilante mécanique, mâchait son mors et rendait ce bruit caractéristique des molaires contre le canon, signe de sérénité et d'obéissance du cheval monté, s'il en est, l'encolure dans une jolie courbe le chanfrein perpendiculaire au sol, les oreilles droites, l'antérieur droit venant gratter de temps à autre le bitume de la pointe du fer.

Là, le spectre, comme saisi, d'une vision illuminante, comme si d'un coup le masque s'effaçait et révélait un être vivant plaqué sur sa mécanique, le même effet que si le grand chauve avait été saisi au milieu de la chaussée, à poil dans une baignoire en sifflotant, là, le spectre se répandit dans un rire sonore, éclatant, formidable, juste, tellement juste, qu'on aurait dit Roberto Alagna dans l'air « Nature immense » de La damnation de Faust d'Hector Berlioz.

Le Grand Chauve, un peu déconcerté, pris à froid, à contre-pied, eut une essouffée, un commencement, un soupçon de vexation, et tout ce qui suit, portière qui s'ouvre, jeu de mâchoires, ton qui monte, appel des mères en la cause, subsidiairement pains dans la gueule, mais il ne s'ensuivit pas du tout ainsi, parce que l'étonne-

ment et le début de moue vexée que l'on put deviner aux nuances des vaisseaux à fleur de peau du crâne du Grand Chauve se résolurent en un vaste sourire.

Il ouvrit sa porte, jambe gauche, jambe droite venant au sol dans la rotation du bassin. Le cuir cossu crissa chaudement sous la toile tergal au fessier de l'homme.

Il sortit de l'automobile, souriant, apaisé. Le beau spectre se tenait les côtes au point qu'il compromettrait dangereusement sa bonne assiette. Le Grand Chauve laissa là, au milieu de la chaussée, la boîte à savon rutilante et vaine de ses trois cents chevaux-vapeur, remonta la rue à petit pas chaloupés, déhanchés, en sifflotant doucement, s'éloigna puis se fondit dans le lointain.

Des automobilistes s'étaient arrêtés, badauds.

Saisis, certains honteux, certains hilares, ils fuyaient leurs automobiles comme le manouche la conscription, laissant là, en plan, les petites boites de toutes les couleurs soudain démystifiées, comme autant d'éccœurantes bondieuseries de la grotte de Lourdes qui seraient révélées au fruste iconodule de l'instant d'avant.

Le phénomène surgit à Paris, place de l'Etoile, gagna la capitale et essaima dans le pays entier.

Le gouvernement, alerté, dut s'organiser pour évacuer les vaines cagettes à quatre pneus abandonnées dans les parkings, sur la chaussée, certains les fleurissaient, notamment les cabriolets, qu'on pouvait aisément emplir de terre, d'autres les utilisaient comme support de peinture ou matière à sculpture.

Naturellement, l'économie fut très désorganisée.

Le PDG de chez PEUGNAULT s'afficha au petit écran, l'air et le ton désespéré, les bras ballants, l'air et le ton du désespoir, répétant, écholalique, « ben alors ? ben alors ? ben alors, quoi ? Ben alors... »

Transe Info, qui passait en boucle la diffusion de ses journaux d'actualité semblait avoir trouvé là une sorte d'information idéale pour son format, le contenu rejoignait enfin le contenant, quand ça faisait beau temps qu'on touchait au but sans l'atteindre vraiment.

Après tant d'années d'effort, les journaux de Transe Info confinaient à un art musical nouveau, proche de la house music. D'aucuns assurent que le président du groupe PEUGNAULT reçut alors une proposition de contrat d'une major de l'industrie phonographique, signa, enregistra et fit florès à Los Angeles où il devint le modèle absolu de toutes les modes, de toutes les expressions.

L'on s'y habillerait depuis en costume trois pièces, pantalon golf s'il fait chaud, le dos voûté, la tête en avant, les bras ballants, en bégayant « Ben alors, ben alors, ben alors, quoi ? ben alors... »

La vérité est plus rude : la faillite retentissante du groupe PEUGNAULT affecta durement son PDG. On peut encore le voir au jardin des Tuileries au volant d'une automobile, sur un manège pour enfant, sous l'œil indifférent du forain.

## Chapitre VI : La réaction s'organise ?

Outrés, le Président BUISSON et ses conseillers, mais aussi le cruel ARSENE, tentèrent de récupérer un peu la face, qu'ils voyaient se barrer, comme le lendemain de leur dernière fête de la bière à Munich. Les deux mecs tentèrent de rapporter le jeu politique mondial au sérieux qui lui sied.

« Quoi, c'est sérieux, quoi, ce qu'on vous propose, une guerre, un conflit, armé, une tragédie, à l'antique, à l'ancienne, comme autrefois, comme jadis et naguère », dirent les deux protagonistes dans un bel ensemble.

« Ca va lui tomber dessus, c'est sûr ajoutait » le Président BUISSON, chantonnant de sa voix aigrette dans un numéro de claquette, style qu'il aurait voulu Fred Astaire.

« C'est ce qu'on verra », ajoutait de sa grosse voix, ARSENE, matois, partisan d'une répartition unique.

« Y'aura des hommes, du feu, des larmes, du sang, vous vous ennuierez pas, c'est sûr, on vous distraira. Mais vous êtes distrait, quoi ! », reprirent-ils en chœur, le cou tiré autour du micro, crâne contre crâne.

« Vous regardez pas les infos, la télé ? » s'enquirent-ils ensuite, dans une conférence de presse musicale commune, organisée sur les instances de Transe Info et des télévisions Amirakiennes, inquiètes de ce qu'il fallait bien appeler, un détournement de l'opinion publique mondiale.

Pour l'occasion, conseillés par la MGM, le Président BUISSON était apparu tel John Wayne dans la Prisonnière du Désert et le méchant ARSENE tel Geronimo.

« Afin de créer un électrochoc dans l'opinion mondiale », leur avait-on dit, « afin de rapporter les citoyens téléspectateurs vers leurs sources fondatrices, selon le principe de la régression psychothérapeutique. »

« Vous ne mesurez pas, leur avait-on dit, le mouvement de fond de l'opinion mondiale. Vous êtes en danger. Tous les deux. »

L'on pourrait penser que les intérêts du Président ARSENE, bien relatifs dans la poursuite d'un conflit, dussent être distingués de ceux du Président BUISSON.

Pourtant, la coalition cabotine avait ses relais en Erik, et le Président ARSENE, tyran de l'espèce épaisse et cruelle, sous-cutanée, la police d'état comme la galle et le lard sous la peau, l'information comme la moustache sous le nez, ne trouvait pas de point d'ancrage à sa police pour réprimer le nouvel Etat d'esprit qui envahissait son peuple : méprisant soudain les ploutocrates et s'organisant en phalanstères fouriéristes, dans le désert, assurant les besoins vitaux pour permettre à leurs membres la pratique de traditions artistiques, tellement riches de gestes calligraphiques, musiciens, iconographiques, pantomimes, paysagers, jardiniers...

Attiré par le feu de camp, le célèbre auteur compositeur artiste et interprète, Hugues Aufray, rappliqua avec sa guitare et entonna Stewball - qui signifie « boulette vapeur », m'expliquera t-on jamais pourquoi l'histoire d'un cheval, dont le nom signifie « boulette vapeur » provoqua un tel flux lacrymal, au lieu de l'hilarité générale manifestement recherchée par l'auteur ?

C'est sans doute la terrible condition de l'auteur, incompris, trahi par le public, pauvre Hugo... ou un contresens... non... à propos... vous connaissez le nom de l'éditeur... Garlick... non, sans rire, boulette vapeur, édité par Garlick ... moi, ce que j'en dis, c'est pas le sujet, du reste.

Les Erikiens confisquèrent sa guitare à Hugo après deux jours de délicates, mais vaines approches, de palabres polies, de négociations.

Hugo, qui était sourd, ne voulut rien entendre. C'est pourquoi on dut lui confisquer le terrible ustensile de musique. A moins qu'il ne s'agît d'instrument de cuisine.

L'important n'est pas là.

Bonhomme, Hugo, fasciné par le feu de camp et les pommes de terre à la braise, demeura dans le désert avec les Erikiens, où il fait maintenant de la poterie avec les enfants en chantonnant Stewball, sans emmerder personne.

Les présidents BUISSON et ARSENE avaient beau s'agiter comme des diables derrière les caméras, le fil était rompu.

Les téléspectateurs avaient disparu.

Ne demeuraient que des individus qui, travaillant le plein et le délié, ne voulaient plus dissiper leur temps, figés devant des écrans.

Le temps lui-même au reste, chose étrange, sembla changer son cours.

Il paraissait qu'il passait moins, que le temps s'épaississait, se ramassait dans les instants.

Il semblait que le temps s'organisait autour du geste, l'enveloppait ou le portait, le servait comme la page sert l'écriture, comme la partition sert la note musicale, comme le théâtre sert le drame, comme le temps sert la danse, lorsque le temps devient musique.

Chacun, convaincu de ses gestes en germe, tentait de percevoir le juste rythme, qui lui permettrait de les faire éclore, la juste cadence qui favoriserait le mouvement gracieux, comme le cavalier rythme l'allure pour diminuer la distance, élève le trot du cheval au passage, puis au piaffé.

Allez comprendre ? le temps montait dans les secondes. Les secondes duraient autant mais contenaient plus.

Comme le danseur ou le chorégraphe, assujettissent le temps pour y dessiner, greffer dans nos mémoires, leurs arabesques.



Imagine-t-on que le temps de la passion selon Saint Jean du grand BACH es-pérât mieux que servir de toile à l'expression d'une telle œuvre ?

(Vous pouvez envoyer vos réponses à l'éditeur qui répondra directement à l'adresse de votre hôpital psychiatrique.)

Imagine t-on, qu'au sein de ce temps de la Passion, les instants aient une valeur absolue ?

Qu'est-ce qu'un La : un son de tessiture variable et de tonalité définie par sa fréquence, 440 Hertz.

Qu'est-ce que le temps d'un LA DO MI : c'est la toile où l'on plaque l'accord, vertical, ou l'arpège, horizontal.

La musique, c'est le temps soustrait à l'espace géographique.

Le temps vulgaire, c'est l'espace fonctionnel, c'est la fonction.

L'ennui, c'est le temps dilué.

Le temps de l'art, c'est l'espace spatial organisé par l'homme, en deux ou trois dimension (peinture, dessin, photographie, architecture...) ou suspendu (littérature...) ou métamorphosé. (Musique, ciné ...)

Lors, le temps, allez comprendre, perdait en horizontalité pour gagner en verticalité.

Disons le : le temps devenait celui de l'érotisme, de l'aventure, de l'Art. De l'érection quoi.

Chacun avait au creux des reins une pointe d'adrénaline, comme le trait de sirop grenadine anime et excite joliment le verre d'eau de mon amie Nadine.

## **Chapitre VII : Epilogue**

Les militaires amirakiens et la cohorte de journalistes expédiés dans le désert commençaient à s'ennuyer ferme lorsque leur parvinrent la rumeur de la révolution en cours.

D'abord étonnés, ils furent bien plus surpris encore lorsqu'ils virent apparaître les deux présidents dans leur revue communicationnelle.

Le mouvement de fond, qui avait gagné l'humanité à l'instigation du Théâtre Dramatique Mondial, ne s'était pas arrêté aux portes des casernes et des campements militaires ; et quoique leur passage fut incontestablement plus difficile.

Naturellement, les militaires, moins bien nourris en fait de gestes, et peut-être un rien formatés, furent d'abord séduits par des mouvements simples.

Ils ressentirent derrière leur ceinturon ces gestes de base, nécessaires, qui ancrent le petit d'homme dans le syndicat des hommes, l'humanité.

Hugo Fray, à qui l'on avait finalement restitué sa guitare, depuis qu'il paraissait fixé sur la poterie, ne laissait pas de plaquer, le soir, les quelques accords qui font Boulette vapeur, le Fameux trois-mâts, copyrightés Garlick, entre deux pommes de terre à la braise.

Les militaires amirakiens qui campaient non loin de là, tendirent l'oreille, intrigués, puis charmés par tant de poésie alerte.

Une escouade rampa au camp des bergers Erikiens et là, à plat ventre, les coudes au sol, le menton dans les deux mains, ils burent bouche bée le spectacle de la petite société, tranquillement assemblée, entre calligraphes en position de scribe, joueurs de cithare, joueurs d'échec, estampeurs, danseurs... et le bon Hugo, un peu à l'écart, avec ses poteries, la guitare posée à ses cotés.

Les Amirakiens revinrent à leur camp et contèrent à leurs camarades le spectacle qui s'était offert à leurs yeux.

Les sergents tentèrent bien de récupérer leurs troupes.

Ils se gonflèrent, sifflèrent, hurlèrent, exophtalmiés, comme des coqs, empourprés, vociférèrent, vilipendèrent, à qui mieux mieux.

La troupe resta inerte, coite, figée.

Les sergents, eux mêmes, assez peu convaincus par leur rôle et leur fonction, perdirent définitivement la foi nationale lorsqu'ils virent - à la télé! - les présidents BUISSON et ARSENE dans leur duo communicationnel.

Les chefs guerriers sur le terrain opérationnel mesurèrent, d'un coup d'un seul, la misère des deux protagonistes qui s'agitaient pitoyablement sur les petits écrans.

Les chefs guerriers et la troupe perçurent, au fond du bide, le même remugle qu'on éprouve lors de pauvres numéros dans des cirques étiques. Au ventre, l'acide gêne, partagé entre, d'un côté, le réflexe de baisser les yeux, par pudeur, pour des acteurs, dissimulant, si mal, qu'ils font la manche, et, de l'autre côté, l'envie de détourner les yeux, mais pour sa propre intégrité.

Comme la pute, très usée, qui vous racole et vous sourit de toutes ses dents, qui font douze sur les deux étages, n'aurait pas vu que le temps lui avait ravi le prix du désir des passants pour lui laisser, abominable, le prix de leur aumône.

Rideau.

Les sergents jetèrent l'éponge, leurs fusils d'assaut avec, se réunirent, s'assirent en cercle, qui allumant peinardement sa clope, et tintent conseil.

Manifestement, au sommet, du côté du chef, ça allait pas fort, et l'on avait beau faire, ici, l'on n'y croyait plus.

Le sens de la mission, le goût de la mission, de l'aventure, s'étaient dissipés d'un coup d'un seul, laissant la troupe vaine et désanimée, démobilisée, en doute, bancale, claudicante.

Le reflux du goût et du sens de la mission militaire voyait, en mouvement inverse, un flux dynamique interne à chaque soldat, de tout grade, une envie d'organiser la putain d'énergie, la putain de vie qu'ils avaient, qui poussent, là, dans la flore des tripes, et qu'on leur prendrait pas, finalement, qu'ils l'offriraient pas comme ça, tout cru, en sashimi, obscènes, au service de la patrie, mais qu'ils la donneraient autrement, en jolies arabesques, en entrechats, en harangues, en aquarelles, en peintures... tout ce qui pouvait les illustrer.

Le temps de l'autorité avait fait son temps.

Venait le temps de l'artiste.

La loi des politiques, des autorités, des chefs, des auteurs, des compositeurs disparaissait, les constitutions, les textes normatifs, les règlements, mais aussi les ouvrages littéraires, Phèdre, même Phèdre, La passion selon Saint Jean, même la Passion, restaient vaines sans les gestes des artistes pour les animer.

Entendons nous : les lois et les œuvres demeuraient essentielles mais comme des vecteurs de mouvement.

Simple : l'interprétation l'emportait, sur le marbre, sur le parchemin, sur les sceaux, la vie l'emportait sur l'icône.

La coutume de l'artiste devint la norme première.

L'on voulut rendre à César ce qui était à César, à Dieu ce qui était à Dieu, pour soldé de tout compte, et refaire sa vie autrement. Mais l'on dut constater trop de passif, pas assez d'actif : César et Dieu furent déclarés en liquidation : leurs entreprises furent dissoutes ensuite.

Alors religieux ou laïc, l'on ne célébra plus. L'on interpréta.

C'est pas tellement qu'il n'y eu plus d'autorités, c'est surtout que les autorités ne possédèrent plus de vertus absolues, seulement relatives.

La norme, la loi ou l'œuvre, n'avaient plus d'utilité que comme point d'appui au geste. L'on respectait toujours les lois, les œuvres et les chefs-d'œuvre, plus que jamais, même, mais pas comme intangibles, non : comme des matrices de gestes futurs.

Et ainsi alla le syndicat de l'humanité, de matrice en matrice, de pantomime en entrechats, en aquarelles, en lectures, en déclamation, en comédies, en tragédies, en interprétation, concertantes, ou symphoniques, en jam session, en contrepoints, syn-copes, en peintures à l'huile et à l'eau, en pétrissage, en gâchage, en taillage...

Les autorités, les auteurs, les lois et les œuvres se décalcifiaient pour redevenir souples, mouvementées, généreuses, fécondes.

Les présidents BUISSON et ARSENE se trouvèrent très isolés, inutiles, contristés. Comme l'on ne regardait plus la télé, qu'on avait vraiment autre chose à faire, l'on ne sut jamais ce qu'il en advint.

Et tout le monde s'en fout.

## Chapitre VIII : Doggy bag

C'est sûr, c'est pas vrai tout ça.

Sûr que le jeu des autorités s'est poursuivi, dans son économie idéale avec des chambres d'écho, que l'on désigne, avec beaucoup d'outrance, sous le nom de presse écrite, parlée...

Sûr que les Erikiens ont reçu les bombes annoncées, qu'ARSENE a été exécuté, que les Amirakiens restent assis de leur énorme postérieur sur le brûlant désert érikien, pour l'éteindre.

Sûr que les Amirakiens ont allumé, pour longtemps, un incendie qui circonscrit la politique internationale à la lutte contre le feu. First comes first.

Sûr que les Erikiens ne sont pas réunis en chimérique phalanstère.

Sûr que les rebellions sont gonflées de foi et d'explosifs comme jamais.

Sûr que l'Amirakie y laissera beaucoup de peau – sa peau, en tant que telle ? – avant que cesse le temps de la force en cinémascope.

Sûr que la vérité des théâtres, la vérité de l'artiste, philosophes et poètes, penche seule sur la balance, en opposition à la pesanteur des photos.

Sûr que le politique a rompu avec l'Art.

Sûr que la politique doit revenir à l'Art.

Sûr que ça restera pas l'apanage de notre civilisation. Forcément après ça, si on y fait, dans notre civilisation, la gueule à son voisin...



# MALADROIT ET DÉTERMINÉ

## Chapitre I : Maladroit et déterminé

**M**ALADROIT et déterminé, l'enfant lève le lourd revolver à bout de son bras droit. Le muscle, fragile, fàseye sous l'effort. En face, à dix mètres environ, le bourgeois, ahuri, ouvre des yeux exorbités, injectés. Deux billes folles dans un jeu à trous et à bosses, roulant du canon du brutal, gros de ses projectiles létaux, aux fossettes du mioche, sous un large front puéril, sa jolie frange de moire, les arcades et ses quinquets, qui le cadrent, pas moins implacables, pas moins fatals.

Le bourgeois veut causer. Rien ne sort. Il demeure saisi et réussit juste à ouvrir un gosier, assez écoeurant aux yeux de l'enfant, avec la glotte qu'on devine en contrefond, derrière la langue grasse, dans une haleine bleutée, acide comme un ciel sur Mexico au mois d'août.

« Mais comment diable se trouve-il là, face à face avec un mioche, à une heure du matin, à peine »... penserait-il, s'il pouvait penser, s'il pouvait contrôler la panique, la panique de l'animal face à son prédateur. Le bourgeois va mourir. Il le sait.

Avocat de son état, il regagnait paisiblement sa maisonnée, après avoir sacrifié au rite de la pinte dans son pub favori, avec trois de ses potes, Fernand, éditeur de musique, président des éditions Lebouc, René, Député à l'Assemblée Nationale, élu de la troisième circonscription de Paris, membre du groupe parlementaire de l'UMP, et Jacques, ah ! Jacques, le facétieux et l'artiste des quatre, compositeur et auteur. De jingles, notamment. Ils avaient refait le monde, en même temps que la mousse leur déchirait doucement la gueule. Un quartet de jazz, piano, chant, basse, guitare, avait animé la soirée.

« Ouah ! la chanteuse », s'était exclamé Jacques, en levant son verre, lorsque sur la scène parut une sirène fatiguée, qui entama un scat sur Now's the time.

Vers une heure du matin, notre bourgeois, plein de bières surtout, et de drames un peu, s'était attaché à la douce fermentation des lieux, à la musique et à ses potes, pour regagner ses pénates, à quelques pâtés de maisons du bouge.

Fallait être en état, demain matin, pour son audience de 9h00, devant la troisième chambre civile du tribunal de grande instance, celle qui connaît des affaires de propriété intellectuelle.

C'était sa matière, la « PLA », la propriété littéraire et artistique, et il jouissait d'une bonne clientèle dans l'édition musicale et littéraire.

Fernand Lebouc, l'éditeur de musique, lui avait mis le pied à l'étrier, dans les années 50, après la période noire, au moment où l'on discutait, à la Chambre, de la très délicate question des droits des écrivains, ou autres compositeurs de musique, sur leurs ouvrages...

Faut croire que ça allait pas de soi. Les enjeux étaient d'importance, aussi.

Les rapports entre le créateur littéraire, de musique ou d'art en général, bref le producteur de la chose culturelle et celui qui le diffuse, sont conflictuels, par essence. Quoiqu'en disent les exploiters de la chose de l'esprit. Ça me trouble mais j'en sors pas, l'esprit et l'art surgissent toujours du conflit, personnel, mystique, social ou politique....

Le commerce de l'esprit saisit l'œuvre, sortie incandescente des forges de l'enfer. La trempe dans l'eau froide du marché. L'on est bien obligé, pour faire circuler, au risque de tuer l'esprit créateur.

Conflit de marchands :

« Combien tu me donnes ? » dit timidement l'auteur. « Ça vaut tant et c'est le tarif », dit fermement l'éditeur.

Mais l'économie de marché, dans l'ordre du beau, en principe - oui, en principe, et il en faut de ces principes pour faire une société civile qui parte pas en couille - ça n'intéresse que très relativement la diffusion de l'œuvre : le créateur n'est pas un agent économique rationnel, qui cherche à maximiser son profit, comme dirait Adam Smith, l'économiste anglais du 18<sup>ème</sup>, fondateur de l'école libérale et théoricien de la « main invisible », cette manne qui régulerait les marchés laissés en situation de concurrence pure et parfaite.

La même main qu'on se prend très régulièrement sur la gueule.

Notre bourgeois, bourré assez et lettré un peu, régurgita, éructa et se souvint, de BOILEAU, dans *L'art poétique* (1674) :

(...) *Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain*  
*Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain (...)*

Dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle, Emmanuel Kant découvrait la loi morale, gravée en l'homme, indépendante de toute rétribution... « *Le ciel étoilé au dessus de ma tête et la loi morale en moi* »... La loi morale...

Notre bourgeois, sans être un érudit, connaissait pas mal sa petite histoire des rapports de force entre les différents partis dans l'économie de l'art... Il aurait même pu se passionner pour cette histoire, pour autant que ses affaires lui en eussent laissé le temps, et surtout, au fond, pensait-il, sans illusion sur lui-même, s'il avait été un peu plus fier et farouche. Mais fier et farouche, il l'était pas. Ou, plutôt, il l'était plus... s'il l'avait jamais été.

Il se satisfaisait assez lâchement de son métier de mercenaire au service de l'édition, et se contentait d'apparaître courtois, poli, assez cultivé pour illustrer joliment et finement ses plaidoiries, comme un mondain salonne avec aisance, dans le ton et le rythme. Mais au fond du fond du sac du bourgeois, rien, le vide, et il ne s'en voulait même pas. S'il s'en était voulu, il n'aurait pas été tel.

Passée la porte du pub, tout en marchant, notre bourgeois s'était pris au jeu de sa médiocre érudition ballottée par le courant des bocs ingurgités et régurgités, comparant, en spécialiste, l'évolution des forces sur l'échiquier de la production de l'art. L'avocat est un professionnel du conflit. Lorsqu'il ne plaide pas, lorsqu'il conseille, il règle des clepsydres, toujours avec le danger, sinon la crainte, que ça lui pète au nez ; lorsqu'il, plaide, c'est plus facile, comme il est plus facile, intellectuellement, d'être soi-même sur un ring, que de convaincre deux gars, qui en ont furieusement envie, de ne pas se foutre sur le nez.

La rhétorique de l'avocat est une éthique de circonstance. Elle consiste à convaincre la juridiction, non seulement du bien fondé de sa cause, mais aussi de l'élévation morale qui élit et transcende le plaideur à la qualité d'arbitre, de juge ; et l'on cantonne alors, mine de rien – mais affichée, la mine de rien, un peu désolée et compatissante – l'on cantonne alors l'adversaire à une image de rustre, attaché à faire valoir un intérêt, il faut bien le dire, confinant à la féodalité.

Le bourgeois cheminait. Son esprit flottait au milieu de ses os.

## **Chapitre II : Notre bourgeois**

Notre bourgeois avait ouvert la porte du pub. La brume nocturne l'avait pris au visage, les vaisseaux capillaires, dilatés par la chaleur et l'alcool, soudain saisis par le froid.

Euphorique, mais comme une barrique, notre bourgeois avait cheminé au fil de ses pensées, le long du boulevard, le long du boulevard dépeuplé, et rendu à lui-même, sous les lampes à ozone, et à quelques taxis noctambules, comme de rares scarabées familiers. Il avait tourné au coin de sa rue, à droite, mal éclairée.

Il avait fait vingt mètres, entre deux lanternes, quand surgissant on ne sait d'où, le morveux s'était planté là, en face de lui, sur le trottoir, et l'avait braqué des

trois billes de ses yeux et de son feu, sans un mot, sans précipitation, déterminé, avec le même air qu'il aurait eu à repasser sa leçon.

La peur panique de la mort avait aussitôt saisi notre bourgeois. Evidemment la peur du risque, vu la situation, mais aussi, et surtout, un pressentiment : il savait, dans toute l'intimité de chacun des atomes de son corps, que là, il allait y passer. C'était plus la peur, vivifiante au fond, en raison du risque, de l'enjeu, du stress face à l'urgence de bien utiliser sa liberté d'action pour tirer dans le bon sens, comme le flux d'adrénaline qui vous gagne, opportunément, lorsque votre véhicule dérape, pour vous aider à vous remettre sur la route... Non, lui, sa peur, n'avait pas plus de sens, ni de fonction, que celle du parachutiste dont le parachute ne s'est pas ouvert et qui voit le sol se rapprocher.

Si au moins on l'avait préparé, si au moins il avait pas été un peu bourré, si au moins il n'avait pas envisagé de passer de la chaleur du pub, de la bière, des potes, de la musique de bar, à la chaleur de son pieu. Mais là, comme ça, expédié au coin de la rue, expulsé du ventre de la vie, comme un clodo en resquille botté du cul hors du train en marche... alors qu'il allait se glisser sous les draps, non « c'est révoltant ! je vau mieux que ça » aurait-il dit. S'il avait pu dire.

Pourtant, le bourgeois n'avait pas de doute, il allait y passer. Comme deux et deux font quatre. Le gamin figurait, inexorable. Mais sans violence. Il émanait de son visage la seule tension de l'effort physique, le flingue à bout de bras ; mais pas le moindre signe d'un ressentiment ; au contraire un halo de douceur l'encadrait. Ses deux grands yeux noirs achevaient de dissoudre et d'avalier la figure du bourgeois, comme pour en prendre la bonne mesure, avant de l'expédier. Le bouffer, avant de le chier au bout de son arme.

L'homme tomba à genoux. Pitoyable. Et résigné, finalement.

L'enfant dit alors d'une voix douce, frêle et immanente :

« Bourgeois tu as été enfant, tu as été héros, à cheval sur tes chimères, tu as été grand à 10 ans pour finir petit à 40. Comment, moi qui ai douze ans, te pardonnerai-je ?

L'enfant reprit, un peu pédant :

« Outre l'excitation bien compréhensible de descendre un bourgeois au coin d'une rue obscure à une heure du mat, m'inscrivant ainsi dans une longue tradition prophylactique et urbaine (si je puis dire) au reste toute empreinte de poésie – songe à Villon François, Cartouche, Lacenaire, à la Cour des miracles et son chef... comment te pardonnerai-je, moi qui ai douze ans, comment te pardonnerai-je, ta métamorphose ?

Bouleversé et interloqué - on le serait à moins - le bourgeois se mordit les lèvres au sang et jeta, contrit :

- Je l'ai pas fait exprès.
- Enfant, dit l'enfant, que tu l'aies fait exprès ou non, qu'est-ce que ça m'importe au fond ? Négligent, t'as tué tes héros, les miens, tu les as



écrabouillés, fragiles qu'ils étaient, bourré que t'étais au volant de ton véhicule, aux émanations fétides, toi-même gonflé de vin, de gigot et de flageolets.

- Je mangerai plus de flageolets » dit le bourgeois.
- Pour sûr, dit l'enfant, tu mangeras plus de flageolets ». Après un instant, il reprit :
- Infidèle, t'as lâché ton vélo de cross sans garde-boue, les terrains vagues au littoral de la ville, où tu te préparais à monter à l'assaut des océans, t'as lâché l'œil liquide et rieur, les galeries d'aquarelles ensoleillées à la pupille des porteuses de jupon, et leurs abîmes, et leurs abîmes, et leurs délices, et leurs abysses...
- Je recommencerais plus répéta le bourgeois.
- Pour sûr, répéta l'enfant, tu recommenceras plus, parce qu'on peut jamais recommencer. Regarde toi. Tu as tué tes rêves, et toi avec, comment réverrais-tu, tu n'es plus rêveur, tu n'es plus apte à rêver, mais à digérer seulement. L'esprit a fui du corps, percé au niveau hiatal, pour se perdre goutte à goutte, dans le cours de la poussière du temps.
- C'est pas moi, dit le bourgeois, c'est la société.
- Pour sûr, dit l'enfant, c'est ta société. Mais t'inquiètes, tu seras pas le dernier de la bande à y passer.

Puis, l'enfant, concentré et tendu, pris d'inspiration, on aurait dit aux rides de son front, soudain, qu'il était un personnage sorti de la puissance du Titien, ses yeux étaient deux croissants de lune ou deux cimenterres, sous l'ombre de ses paupières, puis l'enfant reprit, après, un instant, un autre, d'une voix de neige, mate :

- Je sais pas pourquoi, précisément, mais, foncièrement, tu as trahi.
- Et puis qu'est-ce que ça te fait à toi, l'enfant, dit le bourgeois, j'ai pas voulu faire de mal, et je te fais pas de mal, n'est-ce pas ?
- M'est idée, dit l'enfant, que, simplement, tu m'as tué. Depuis que je te connais, je sais que je meurs. Simplement. Et sûrement. Sauf, peut-être, si tu disparaissais... C'est toi ou c'est moi. Et tu le sais.

La fumée blanchâtre sourdait du caniveau et montait lentement au bas des jambes du gamin On aurait dit un génie rédempteur sortant de la bouche d'égout. Les immeubles parisiens – les canailles ! – à cinq étages, encadraient la scène de leur ombre complice, gouailleuse et narquoise. Un halo de lune à la gomme s'efforçait de veiller la nuit, désespérément et vaillamment, pour ne pas disparaître sous la trace des nues et le linceul du vent.

J'aurais pu évoquer aussi les chats et les poubelles. Mais y'en avait pas. Les boueux étaient passés le soir.

J'aurais pu évoquer, aussi, les tonnes de merde canine, produite quotidiennement par les engins à déféquer, descendus et téléguidés, au bout d'un grand fil, tous les soirs, par une multitude d'inquiétants zombies, coprophiles et cyniques, qui, en chausson et peignoir, le visage cirieux, terrorisent et minent Paris, tout à leur rêve de dissoudre un jour la Grande Ville dans un raz-de-marée de merde. Mon récit est une fiction, y'en avait pas, les motos-crottes étaient passées.

Le trottoir était pur comme le boulevard du crime, ou la lame de l'assassin avant la souillure. Parce que, bien sûr, n'oublie pas, lecteur, seul le diable est pur.

Des voitures auraient pu passer. Mais la rue s'était suspendue, aux ordres du gamin méta réel, qui commandait aux éléments, même les, plus obtus.

Désespéré, isolé, le bourgeois fut touché par un dernier flux d'adrénaline qui se manifesta en un retour de dignité, comme, dit-on, un moteur à explosion poussif, monte t-il, pour son dernier kilomètre, à l'assaut dans des régimes de Ferrari, et puis claque.

« Petit con ! », qu'il cria au gamin, dans un gros rictus, préfiguration du supplice des flammes infernales qui le consumerait tantôt, de bonne heure. Ses mâchoires battaient ses bas joues vineuses, « petit con !, tu sais rien, tu sais rien...tu sais rien de ce que c'est, de devoir vivre... pour vivre. »

Vivre, comme tu l'entends, répliqua le chiard, c'est pas vivre, c'est condamner soi et les autres à mort. »

« Petit con ! » reprit le bourgeois, qui décidément s'obstinait beaucoup dans son jugement moral, au risque d'indisposer son interlocuteur, « dès fois que t'y serais peut-être pas, déjà, condamné à mort ! La condamnation, c'est du tout vu, la seule question qui se pose, encore, peut-être, c'est celle de la décoration du couloir de la mort et de son ameublement !

« Petit con, qu'as-tu fait, qu'as-tu vécu, qu'as-tu bu, qu'as-tu aimé, qu'as-tu bu, qu'as-tu aimé... »

### **Chapitre III : Confessions**

- Ch'ui pas né ici, j'viens de loin, pleurnicha le bourgeois. J'viens de loin et je suis venu... y'a un bail, à c't'heure, chuintait-il. J'avais laissé ma gamine, ma môme, quoi, celle que j'étais avec, celle que j'étais son mec, Rose qu'elle s'appelait, une vraie pétasse, mais, Dieu, quelle était belle, que je l'aimais. Pourquoi je suis parti... j'sais pas trop, une fâcherie, p'têtre... j'en ai eu marre, c'est

sûr, qu'elle se foute de moi... sans doute, je suis parti, sans trop savoir, j'l'ai laissée, j'ai décarré, j'ai voyagé.

Je me suis décidé pour la ville des villes, Paris, la ville lumière.

J'avais tout quitté, Rose, ma planète, j'étais un étranger et bien qu'un pote, François Renart qu'il s'appelait, bien qu'il m'ait dit des choses à propos du cœur, de l'importance du cœur... « on ne voit bien qu'avec le cœur », c'est ça qu'y disait, François Renart, « on ne voit bien qu'avec le coeur » y l'aurait plu, sans doute, à toi, le mioche, François, mais je me suis vite rendu compte, moi, qu'on ne mange bien qu'avec le ventre. Ça c'est une réalité, on ne mange bien qu'avec le ventre, alors « qu'on ne voit bien qu'avec le cœur » c'est une fumisterie, ou j'ai pas pigé... Je vois bien, pourtant, ce qu'il voulait dire, François, y voulait dire, une idée, un sentiment du vrai, du juste du bien et du beau, qu'on aurait tout au fond des tripes, et qu'on devrait faire confiance à notre bonne nature, à notre saine perception pour ne pas être dans l'erreur .. mais là où il se fout le doigt dans l'œil jusqu'au troufignon, en passant ou sans passer par le cœur, c'est qu'on en a rien à faire du vrai, du juste, du bien, du beau, si c'est pas la mesure de notre appétit... Vigny, Alfred, disait « peu importe le vrai, c'est la réalité de l'artiste qui importe ». Il avait presque raison Vigny, c'est vrai que c'est pas le vrai qui importe, mais bien la réalité subjective... le seul intérêt du vrai, c'est de légitimer ses impressions, ses sentiments... Là où Vigny a pas raison, par contre, c'est que, artiste ou péquin ou les deux, c'est la réalité des appétits, qui fait force de loi. Y'a les hauts appétits et les bas. Forcément, Vigny, il pouvait pas admettre ça comme ça, un poète, politique en plus, fallait qu'il dise « la vérité de l'artiste », mais c'est bien la vérité de l'appétit qui compte.

J'ai remplacé le goût par la viande, la vue par les images du JT, l'ouïe par les fichiers MP3, le toucher par la fellation, et l'odorat par la coke. Pervers métonymique, j'étais. J'a persévéré et j'ai réussi. Bon citoyen, consommateur, j'étais. Je payais mes impôts. Ma concierge me disait bonjour le matin, et nous étions tous deux fiers, à notre place respective, et honorés de cet échange. J'étais copain avec le lieutenant colonel de gendarmerie Dubou qui me faisait sauter mes PV. J'avais réussi. Certes, je pensais bien à Rose, ma Rose, qu'était une sacrée belle pétasse et qui le savait, qu'était d'autant plus une sacrée belle pétasse qu'elle le savait, et que j'aimais passionnément comme un fou, son odeur, sa couleur, son sexe, sa chair, ses airs, ses airs... que j'aimais ses airs...

Le gamin s'impatientait.

Mais comment la retrouver ? La retrouverai-je ? Rose devait être fanée, j'aurais été déçu. Je m'étais attaché à une image qui n'existait plus, disparue avec le temps qui la portait.

Alors j'ai vécu, la viande à la place du goût, le MP3 à la place de l'ouïe...

- Fallait pas venir, fallait pas, fallait pas trahir, dit le gamin. Fallait rester dans tes limbes, à te débattre, t'avais une chance de tomber du bon côté.

Le vent s'était levé. Ivre et obscène, un sac en plastique claqua sèchement dans une bourrasque, un instant suspendu à quelques centimètres du trottoir, avant d'être pris par la rafale suivante, dans une valse méphistophélique. Au loin, un véhicule stationné déchirait la nuit et violait la toile du vent, au ciseau de son alarme stridente, sinistre trompette, force exécutoire préventive, signe implacable de l'autorité conférée au droit de propriété des grands consommateurs sur leurs caisses à savon, dérisoires et putassières, qui jonchent, pornographient et martyrisent Paris.

Trois détonations sourdirent, deux impacts carminés s'épanouirent au sternum du bourgeois, qui était resté agenouillé, et une étoile au milieu du front. Il s'affaissa lentement sur le côté droit. Le cœur pesait pas trop lourd, sans doute.

Calmement, le gamin approcha du bourgeois qui gisait là. Il s'arrêta au dessus du corps. Jugea, l'œil tendu et sûr, de son ouvrage. Il sortit un papier de sa poche, ouvrit avec précaution le manteau du cadavre, qui tremblait, et le plaça au revers gauche de sa veste. Puis il repartit, lesté et furtif, par les ruelles.

## **Chapitre IV : Arrivé au 56, 57, 58, peu importe**

Arrivé au 56, 57, 58, peu importe de la rue X, il siffla. Dans un claquement sec, l'ouvre-porte libéra la porte d'entrée. Il grimpa tranquillement les quatre étages de l'immeuble haussmannien avant de frapper, un coup, et puis trois, à la porte d'une chambre de service, sous les combles. On lui ouvrit. C'était un gamin, aussi, un peu plus petit, du même âge ou un peu plus jeune, les cheveux blonds en bataille, le visage frêle et mince, le teint pâle et uni comme un lait d'amande, de grands yeux bleus vifs, comme deux éclats de rire, les commissures des lèvres toujours tendues vers les oreilles, révélant des quenottes de nacre et des pommettes à fossettes.

Dans un geste de revers, roulant du coup de pied droit aux orteils, depuis le petit jusqu'au gros, bien dosé, le plus grand accompagna la porte qui tourna lentement sur ses gonds avant de s'enfermer sur la gâche, d'un coup mat.

L'autre l'entreprit aussitôt :

- Alors, Victor, il décanille bien, le pistolet du paternel ?

- J'en sais rien, loustic, répondit l'autre, sans se départir de sa nonchalance. L'usager du service a décarrié de notre atmosphère, sans autre préavis. Et gravement : « Paix à l'homme. Il est rendu à son mystère. »
- M'ouais, c'est un bon pétard, je sais, le père le disait toujours. Il s'entraînait tous les week-ends, sur des cibles comme des bons-hommes. J'allais avec lui, des fois. Ça doit lui manquer, son feu. J'imagine la gueule du paternel quand il m'aura vu barré de la taule avec le brutal.

Le visage rieur s'obscurcit un temps très court, comme une nuée strato-cumulus passe devant le soleil. Il reprit : « La Dame t'attend ». Puis il tourna le dos à Victor.

La pièce en mansarde distillait un vaste espace sous les rais de trois fenêtres en lucarne. Le parquet de chêne, en point de Hongrie, était jonché de partitions de musique pour guitare : prélude de la suite en mi majeur BWV 1006 a, étude n°11 de Heitor Villa Lobos...

Le loustic reprit son instrument qu'il avait posé vivement sur le velours de sa caisse. Il s'assit, le fond de l'instrument serré contre la poitrine, le pli de l'avant-bras sur l'arête de la table, la main droite à hauteur de la rosace, l'arrondi de l'éclisse sur la jambe gauche, le pied de la même jambe sur un petit banc, comme il sied.

Le pouce de la main gauche comme la mâchoire d'une pince étau sous le manche, les doigts perpendiculaires à la touche d'ébène, au dessus, comme des marteaux.

Il attaqua du majeur de la main droite la première corde de la guitare, en alternance avec l'index, toujours en alternance, jamais deux doigts qui se succèdent, fa-mi-fa (majeur, index, majeur de la main droite en attaque piquée sur la première corde, simultanément avec majeur, index, majeur main gauche, en marteau sur les deuxième et première cases du manche) ré-do-si dièse (index, majeur, index en piquée sur la deuxième corde, simultanément avec auriculaire, majeur index en marteau sur les quatrième, deuxième et première cases du manche), la caisse calée contre les tripes, les tripes qui jettent leur feu. L'attaque, l'attaque de la corde, martinée d'ongle et de pulpe, sur le côté gauche du doigt, dans un mouvement circulaire vers le fond et vers soi, la noire à 100 - ça veut dire cent notes à la minute, une toute les 0,6 secondes...

Sur le pupitre, la partition de l'étude n° XIII d'Emilio Pujol, grand maître de guitare, auteur de la très magistrale « Escuela Razonada de la guitarra basada en los principios de la técnica de Tarrega », Editions Ricordi.

Victor était resté debout. Il fermait les yeux. Il ferme toujours les yeux quand la musique le gagne.

Le jeu du loustic, puissant, dansant, obsessionnel, infiltrait, puis dissolvait l'espace par tous les capillaires du tempo.

L'autre, Victor, complaisant dans l'inondation, prenait chacune des attaques de l'étude chromatique comme des pavés rouleraient sous ses roues, comme les jambes d'un cheval attaqueraient le chemin sous la selle, dans un voyage où la destination importerait peu, pourvu que l'on sente, que l'on sente dans ses membres, la terre qui défile, généreuse, soumise et merveilleuse, la gueule dans le soleil.

Loustic abordait la deuxième partie de l'étude, fa mineur. La mélodie sortie de sa chair prit une teinte sombre et une sombre tristesse d'encre noire envahit Victor, immédiatement, sans raison, sans amour et sans haine. Son cœur sombrait. Sans raison ? Ou peut-être, sans doute au vrai, était-ce l'anamnèse d'un deuil de son espèce, l'humaine, archaïque et viscéral, le deuil d'une pureté originelle et essentielle, corrompue on ne sait trop comment, corrompue sans doute, aussi, pour que toute la beauté des partitions en mode mineur puissent s'exprimer, pour que le grand BACH nous fit ses passions, au risque d'apparaître à la face de Dieu comme Nicolas FOUQUET devant son roi à Vaux le Vicomte le 16 août 1778. De grâce !

Victor rouvrit les yeux. Il laissa Loustic au travail de son instrument et traversa de son pas souple, sous le crissement de ses baskets rouge à étoile blanche de la marque « all converse », la vaste pièce lambrissée, rayonnante sous les éclairs harmoniques de la guitare. Il ouvrit une porte au fond de la pièce, traversa un petit couloir, au bout duquel il descendit un escalier en colimaçon sur une quinzaine de marches, dans une quasi obscurité. Au bas de l'escalier il ouvrit une porte.

## Chapitre V : La dame

La dame, brune, de belle et haute stature, était vêtue d'une robe ample, on aurait dit une aube, dans un coton écru. L'échancrure avançait sous des instances qui ne laissaient pas sans inciter, comme ça, très au fond de l'homme, indicible, et, je ne sais s'il faut le dire, tant pis, à y affleurer le doigt ; et semblaient agir au fond avec la force et l'étrave incisive d'un brise-glace.

Les manches amples et évasées s'arrêtaient au milieu de l'avant bras et laissaient surgir le geste comme on eût dit des rameaux de kaolin. Les mains diaphanes et alcalines figuraient, longues. Les doigts donnaient l'effet de gracieux rejets surgis de la paume. Les ongles de nacre, arrondis et légèrement courbés, paraissaient comme des lames symboliques, insignes de quelque souveraineté, et achevaient d'asseoir la superbe autorité de cette femme.

Elle se reposait sur un canapé de velours carmin, les yeux mi clos, le visage ouvert, mais les traits tirés par quelque blessure de l'âme, qu'on devinait ancienne, au fond, et qui avait fini par disparaître, comme l'usure de l'arme paraîtrait au dessus du fourreau.

Son visage s'épanouissait dans un ovale sacré, tendu aux pommettes, dissout au flux du très long sillon, profond, de ses deux lèvres pâles, sous deux grandes perles grises, à l'eau du miroir de ses yeux, couvert par la brume infinie, terriblement romantique, des sourcils.

Victor poussa la porte derrière lui.

- C'est fait, dit-il posément, d'une voix claire et sonore, la tête haute, les yeux hauts.

La femme brune ne manifesta aucune émotion. Est-ce qu'il t'a parlé ? demanda t-elle, après un temps, en tournant légèrement le visage vers Victor, l'enveloppant d'un trait dans la bruine de son regard.

- Pas trop, il m'a vaguement raconté qu'il était pas d'ici, qu'il venait de loin, qu'il avait laissé son amie, Rose, au pays. Mais rien qui excuse ce porc. Comment pourrais-je lui pardonner, Madame, comment pourrais-je lui pardonner, moi qui ai douze ans, d'avoir trahi ? C'était lui ou moi, lui ou moi...

Les yeux noirs du chiard avaient alors un reflet bleu acier. Ç'a été lui, coupa la femme avec douceur et autorité, ç'a été lui...

« C'est bien », dit la femme. Après un instant, ouvrant légèrement l'angle de ses jambes, l'œil liquide, la pupille abandonnée, elle dit, à l'enfant, « dessines-moi un bouton ».

L'enfant hésita, ses joues se teintèrent un peu, puis il vint vers elle.

Maladroitement, il s'assit sur le canapé, à sa gauche et lui posa sa joue droite sur le sein, fermant les yeux.

La main gauche de l'enfant vint se poser sur la jambe gauche de la femme. Celle-ci lui prit, avec délicatesse, la main de sa main droite et la remonta vers l'entre-jambe, où elle plaça en creux la main du mioche qu'elle tenait dans la sienne. Celui-ci gardait les yeux clos, la tête posée sur le sein de Rose, sa main au feu du sexe de la femme.

(Ils ne firent pas l'amour. C'est pas une histoire de cul. C'est une histoire policière. Lorsque j'écrirai des histoires de cul, je vous sonnerai. Pis je peux pas prendre le risque, en l'état, d'écrire des trucs pédophiles. Le grand Serge, Lewis et Vladimir ouvrent la voie, mais le bourgeois tiraille dur, inquiet sans doute de ses faiblesses et de ses commerces avec Dutrou)

## **Chapitre VI : Le commissaire Blind**

Le commissaire Blind, grand maigre et sec, était confortablement assis dans son fauteuil de bureau, qu'il faisait pivoter légèrement sur trente degrés, de droite et de gauche, comme on bat lentement la mesure, andante, pour reprendre le fil du temps.

Les murs du bureau étaient jaunes, pisseux, sordides, aux couleurs des dossiers criminels dont il avait la charge.

Le parquet avait requis l'ouverture d'une information pour homicide volontaire, avec arme. Le juge Fox avait été saisi de l'enquête. « Un malin le juge Fox », pensait le commissaire, qui ne l'aimait pas beaucoup. « Un malin, mais un petit con d'arriviste, qui peut jamais se passer d'ouvrir ses dossiers aux journalistes, comme ses jupes une vieille catin à une colonie d'obsédés sexuels. »

Une commission rogatoire avait été aussitôt délivrée à Blind, divisionnaire à la brigade criminelle.

Il relisait le texte trouvé sur le cadavre, tracé au crayon de couleur vert, en quatre mots d'une grosse écriture de corbeau : « Dessine-moi un bouton ». Tout de suite, l'on avait mobilisé le ministère de la culture, les bibliothèques nationales et leurs directeurs, pour tenter de repérer la source d'une hypothétique citation. L'on avait éliminé le contrepèze : A l'analyse, « Débîne-moi un souton » ne signifiait rien.

Blind demeurait pensif, peu inspiré. Il attendait son intuition comme une lame de fond, qui monterait de ses entrailles, briserait le crime, découvrirait la vérité, pour déferler, gerbe glorieuse, étincelante, droit et justice...

En attendant, il fumait.

Trois coups frappèrent à la porte du commissaire.

Introduit par l'agent de police judiciaire, le brigadier LEJEUNE, apparut un petit homme rond et ferme de tête, comme une pomme Breaburn, rond et ferme de corps, comme une autre pomme, mais Cox orange :

- Léon Apple. Je suis directeur de la bibliothèque nationale de France, dit le petit homme en soulevant le melon dont il coiffait sa pomme.

Le texte que vous nous avez soumis pourrait être la parodie, le pastiche, la caricature, d'un extrait du chapitre II du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry.

Le commissaire Blind était resté assis. Les yeux bleus délavés, en amande, sous deux paupières fatiguées, il dévisagea Léon Apple, qui était resté debout. Sans discrétion.

- Commissaire Blind... Et quel rapport, selon vous, entre l'homicide par balle d'un bourgeois en plein Paris à une heure du matin et cette citation pastichée. Selon vous ?
- A priori, aucune. Je veux dire, comme ça, aucune... mais si l'on creuse un peu dans l'histoire du Petit Prince... alors... »
- Alors quoi ? demanda Blind, qui manifestait, dans l'indicible harmonique d'une voix plate, une morgue impatiente, lasse, nerveuse. Sans se départir, toutefois de son flegme dépressif.
- Alors quoi, je sais pas moi. C'est vous l'enquêteur, je ne sais rien du bonhomme qui a été tué. Vous connaissez la scène mieux que moi. Pour l'envers du décors, ou les coulisses, l'on peut raisonna-



blement penser, ça ne vous surprendra pas j'espère, qu'il y a une clé dans le conte du Petit Prince.

- Mais faudrait d'abord vous poser la question de savoir pourquoi – Apple insistait sur le mot – pourquoi l'on a laissé un tel indice sur le cadavre. Par forfanterie, par volonté de vous conduire quelque part .. ? Pensez d'abord à ça, pourquoi ? Pourquoi laisser ce bout de papier ? Indépendamment de son sens, pourquoi veut-on vous signifier un message ? Veut-on vous guider pour vous flanquer un coup ? A mon sens c'est douteux... L'époque des anarchistes, des Bonnot des Ménégon ou des Mesrine est finie. On ne veut plus faire la peau à la police, sauf en état de nécessité, pour couvrir sa fuite ou faire un casse, par exemple... Je ne pense donc pas qu'il s'agisse d'un traquenard... Si c'est pas un traquenard, soit c'est de la vaine forfanterie, soit l'on veut démontrer publiquement quelque chose. Forfanterie ? Pourquoi pas, mais j'y crois pas. Du moins est-ce le plus improbable. Reste la démonstration publique, la revendication. Se pose alors une autre question, préalable : pourquoi, s'il s'agit de signifier quelque chose, pourquoi la revendication n'est pas plus claire ? Pourquoi ? J'ai pas d'idée à vous prêter, mais peut-être, opportunément, une méthode à vous donner, qui pourrait expliciter, dans un sens, le sens du message. Dans le conte de Saint-Exupéry, le Petit Prince fait la connaissance d'un renard dans le désert. Les deux se lient d'amitié et le petit Prince apprivoise le renard. L'apprivoisement, c'est quoi pour Saint-Ex ? C'est souffrir lorsque l'on quitte le maître. Lorsque le renard, apprivoisé, doit quitter le Petit Prince, il lui confie, malheureux, forcément, en gage d'amitié, sans doute, un secret. Très simple, le secret : « l'on ne voit bien qu'avec le cœur ». L'on ne voit bien qu'avec le cœur, commissaire Blind, l'on ne voit bien qu'avec le cœur, et fort de cette maxime, nul doute que vous saurez apprivoiser la vérité, commissaire, nul doute ! »

Le curieux petit homme partit dans un grand éclat de rire, liquide clair et généreux.

« Il se fout de ma gueule, pensa Blind, il se fout de ma gueule... »

Apple s'essuya enfin une larme : « Bonsoir chez vous, commissaire ». Et il sortit.

Laissant Blind à sa perplexité, seul, se caressant la barbiche. Le Petit Prince, l'avait jamais lu, non qu'il fût inculte, au contraire, Blind était plutôt érudit, les services de police n'ont jamais été dirigés par des imbéciles, en France, où c'est plutôt le lieu d'une certaine excellence nationale, depuis Richelieu au moins.

Non, mais le Petit Prince, pour Blind, ça faisait partie de ces poncifs universels, niais et obligés, commis par un grand boy scout, las de ses carlingues, découvrant, béat, l'humanité... tellement ressassé, le poncif, que le caractère libertaire du commissaire l'avait exclu du champ de ses spéculations livresques, dès qu'il avait pas-

sé, en soufflant d'aise, la ligne de l'âge auquel l'on risque de se voir infliger sa lecture obligatoire.

« Donc, si je reprends » pensa Blind :

Pourquoi revendiquer indirectement ?

Qu'est-ce que l'on revendique ?

Constatons d'abord que la citation exacte est : « dessine-moi un mouton » et non « dessine-moi un bouton. »

Pourquoi changer le « m » en « b » et « mouton » en « bouton » ?

Pur jeux de mot autour du thème de la boutonnière, cher aux surineurs ? Ce serait très vain... les blessures par balles ne dessinent pas, à proprement parler, de boutonnières, mais plutôt des rosettes...

Dessine-moi un bouton... ? »

## Chapitre VII : Victor, dis, dessine-moi... ?

- « Victor, dis, dessine-moi... », dit la Dame l'œil clair, la pupille aux éclats rieurs, irisée comme une éclosion florale spontanée, « ... un joli bouton, surgi de ton âme, de tes doigts, de toute ta force, mon enfant, de toute ta force, je t'en prie, dessine-moi un bouton.

Comment as-tu compris, comment as-tu trouvé... Dis, l'enfant ? »

La femme, seule et en fichu, dans la grisaille parisienne, s'incline et dépose, en silence, une petite fleur en papier, dans le caniveau, sur le grand boulevard. Elle ramasse son manteau sur sa jupe, les relève, et s'assied sur le trottoir. Ça fait longtemps que ça choque plus, les désespérés, échoués au bord des trottoirs, naufragés sur quelque récif, pris dans la tempête des instants mauvais, fracassés et fêlés, victimes d'une faiblesse de la coque, trop fragile, construite en dépit de la règle du double caisson étanche... Alors ils sentent trop le pipi, ceux là, pour qu'on s'attarde longtemps, lorsque l'on passe, les naufragés. C'est d'ailleurs, sans doute, la faille de la communauté numérique, ça donne le son, l'image, mais les odeurs, rien... Alors forcément on reste très prude, du côté du pif...

La petite fleur en papier descend le long du ruisseau, elle croise l'ordure, dans le caniveau, qui ruisselle, à grand flot, de l'eau qui coule des bouches, ouvertes par les grands hommes verts stipendiés par la mairie de Paris. Elle tangue et roule sur la vague, descend tout le long du boulevard jusqu'à son bout, là bas, au loin. Le mioche attend au coin de la rue. Il voit la fleur en papier qui vient vers lui. C'est toujours une fleur, d'abord. Le mioche la saisit, au passage. La petite fleur dégouline, mais le papier conserve la trace d'une écriture, qui curieusement ne s'est pas effacée, n'a pas coulé non plus. Le mioche déplie le papier. Il lit : « dessine-moi ».

« dessine-moi quoi ? pense le gamin ?

« dessine-moi »... « moi », c'est toi, la fleur en papier ? Petite fleur, je te dessinerai « toi » petite fleur, j'écrirai ton nom ma fleur... »

Ma fleur, éclore sous la main du gamin, qui l'a déplié et fait surgir...

Le gamin regarde vers le haut du boulevard. Les mains viennent en appui sur les cuisses et d'une poussée des deux fessiers, il se relève. Il remonte tranquillement le trottoir, le papier dans la main. Il arrive bientôt à la dame, qui est restée assise et que les passants contournent, que les passants contournent forcément, pour ne pas lui marcher dessus, mais aussi par respect, comme on évite une vache sacrée en Inde, par égard, pour cette belle femme qui figure là sur le trottoir comme une icône. Cette dame là, c'est elle, mais encore bien autre chose, un principe de dame, et d'âme. C'est ce qu'on sent, lorsqu'on passe.

Le gamin s'approche. Il sait que c'est elle, qui a jeté la petite fleur au caniveau, comme une bouteille à la mer. La dame lève les yeux. Elle lui sourit avec douceur. Le gamin lui tend la main pour l'aider à se relever. La dame tend gracieusement la main au gamin, dans un geste de col de cygne. Le gamin prend la main, et la dame se relève aussitôt, sans effort. Elle conserve la main du gamin dans la sienne et ils reprennent le pas tous les deux. La dame n'a rien dit, elle a juste souri. Le gamin, confiant et docile suit nonchalamment celle-ci. Ils prennent une rue, à droite, qui va en descendant vers le fleuve, au loin.

Après quelques instants :

« J'ai pas compris, Madame, dit, Victor, j'ai pas compris... je comprends pas, moi, Madame, j'ai d'ailleurs jamais rien compris, j'étais mauvais élève, je vais plus à l'école... Et pourtant, parfois, souvent, je sais. »

Il reprend :

- souvent, je sais. Qu'on m'explique... Sans doute ça m'est donné de quelque part, ce que je sais, mais ça vient pas de ce que j'ai appris. Sauf, dit Victor, avec aux lèvres un sourire pâle comme un halo de lune par une nuit d'hiver à travers une futaie en forêt de Haute-Marne, sauf si je comprends pendant le sommeil, et que je m'en souviens plus au réveil...

« Lorsque vous nous avez réunis voici deux années, nous les chiards en déchirure, comme vous disiez, les chiards en déchirure de leur école, de leur maisonnée, les chiards qui comprennent plus, comme moi, et qui veulent plus, comme moi, les chiards qu'en pouvaient plus, à dix ans, comme moi, les chiards qui sont arrêtés, comme moi, lorsque vous nous avez réunis, pour nous dire, qu'il suffisait qu'on se casse, que vous nous donneriez des jardins, de la musique et des beaux mots, et des beaux mots, que vous nous causeriez, et qu'on vous parlerait... »

Vous preniez des risques, Madame, avec des merdeux comme nous. Qu'on se batte, qu'on pense qu'à bouffer, qu'à jouer, qu'à se toucher, qu'à trander... et vous nous avez appris à dessiner, des bonshommes, des maisons, des éléphants... puis des villes, des forêts, des troupeaux, des foules, l'océan... Plus

on dessinait, plus on voulait dessiner et plus on regardait, Madame, plus on regardait, plus on aimait. Nous qui n'avions jamais aimé que nous-mêmes, comme tous les chiards, qui n'aiment qu'eux-mêmes - et ceux qui les protègent, c'est la même chose.

Vous nous avez fait écouter de la musique Madame, de la grande et de la petite, la Symphonie Héroïque et le Carnaval des animaux, la Symphonie inachevée et la Symphonie des jouets, Pierre et le loup, vous nous avez fait chanter, Madame, les Beatles, les chants de Noël, Henri Salvador, l'Amalia Rodrigues et Marvin Gaye... et plus on écoutait de la musique, plus on chantait, plus on voulait en faire, de la musique, et plus on écoutait, la rue la ville, les champs... le silence et les autres, et... nous avons oublié nos appétits, nos compulsions et nos frustrations, nous étions... aiguisés... heureux peut-être... bien que j'aime pas trop l'idée du bonheur, extatique... c'est une affaire de masturbateur, ce bonheur là. Non c'était mieux que ça : ... tendus vers l'extérieur, aiguisés, comme le corps se cambre pour cueillir et recueillir, tendus et bandés, pour rendre notre son, en écho, notre image en reflet, notre geste, dans un pas de danse...

Vous nous avez appris à danser, Madame, à tourner, en place, Madame, en place... comme on dit d'un cheval et d'une partition, dans la grande symphonie cosmique, pas heureux, mieux que ça, Madame, projetés, éblouis, et, peut-être pas sûrs d'être aimés, mais sûrs qu'on pouvait l'être, sûrs qu'on pourrait l'être, et bien qu'on n'ait aucune certitude d'avoir raison sur ce coup là, fiers, tout petit contre les éléments, mais fiers quand même parce qu'avec eux, les éléments, dans le mouvement, dans le mouvement... fiers et défiants, et sûrs d'être aimés, parce que nous décidions désormais avec la complicité des éléments.

Alors, aiguisé et tendus, moi J'ai simplement repris votre message « dessine-moi un bouton », que je me suis amusé à balancer sur le Web, vous savez, cette grande mare faite de morceaux d'humains, qui flottent et s'acoquinent, parfois... Je me suis dit, par jeu, que je verrai bien les réactions en sympathie qui me permettront de déchiffrer votre propre message. J'ai donc jeté ça sur le Web, sur différents sites... et un quidam s'est manifesté... c'était le seul qui venait voir tous les jours la page avec ces quatre mots. On a échangé, par messages électroniques, et il a commencé à raconter des morceaux d'histoires, qu'il venait de loin, d'une autre planète... J'ai su que c'était lui que vous cherchiez, l'homme qui avait trahi la femme et l'enfant, l'homme qui était parti, laissant Rose, sa rose, l'homme qui avait laissé mourir l'enfant...

Le même que celui qui avait tué le poète, le même, trivial, qui avait laissé l'être et pris l'avoir. »



## TRIBULATIONS DU VERBE

**L**ES intérêts commerciaux d'un auteur, sont relatifs. A l'extrême, dût-il n'en rien tirer de bon pour sa bourse, l'auteur n'en conserverait pas moins son intérêt fondamental à diffuser son œuvre.

Quand les intérêts de l'éditeur sont, eux, d'abord commerciaux. C'est pour ça qu'il est là, l'éditeur.

Gloire aux éditeurs ! Vive Maspero, Pauvert, vivent Jean Bruller et les Editions de Minuit sous l'occupation... Vive Bernard Grasset qui recueillit Marcel Proust quand Gallimard le remerciait d'être passé...

Mais, que ça plaise ou pas, le contrat entre un créateur et un éditeur, c'est la soumission d'un parti – communiste le parti, celui de la création – au service du marché.

Que les auteurs ne fassent pas les marchands.

Que les éditeurs ne fassent pas les auteurs, qu'ils demeurent marchands, ce n'est pas infamant. A leur place, contingentée par l'intérêt supérieur, qui n'est pas tant celui de l'auteur – constituerait-on, alors, des partis aristocratiques, des coteries, en démocratie ? – mais bien l'intérêt supérieur du public.

C'est pour le public que l'on organise le marché des œuvres de l'esprit, que l'on choie, douillette, l'économie de l'auteur, que l'on protège le créateur. Et non pour faire un seigneur de celui-ci ! L'aristocratie, en bonne démocratie, demeure ; mais elle devient morale, non économique, non privilégiée.

*« Il ne faut pas beaucoup de probité pour qu'un gouvernement monarchique ou un gouvernement despotique se maintienne ou se soutienne. La force des lois dans l'un, le bras du prince toujours levé dans l'autre, règlent ou contiennent tout. Mais dans un état populaire, il faut un ressort de plus, qui est la vertu. »*

(Montesquieu – *De l'Esprit des lois* – *Du principe de la démocratie*, première partie, titre III, paragraphe 3)

Si la zone de conflit entre les créateurs et ceux qui les diffusent est apaisée, les créations peuvent circuler, au bénéfice intellectuel et supérieur du public ; qui n'en demeure pas moins tenu de respecter, vertueusement, l'auteur, de reconnaître la paternité de l'œuvre, celle de l'auteur ; et de lui assurer de quoi vivre, aussi. Nécessairement.

Alors, c'est pas tout, on n'est pas au bout des peines du malheureux écrivain, ou autre coureur de muse. Enfin, présumée telle.

A peine sorti du conflit avec l'éditeur, le créateur se collette avec l'Information, le sacro-saint droit du public à accéder à l'Information, prévu et garanti par l'article 17 de la Déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789.

## Et Dieu créa la presse

L'avènement de l'imprimerie au quinzième siècle a été la première manifestation de la société de l'information :

Victor Hugo, nostalgique et enthousiaste, dans *Notre Dame de Paris*, livre V, chapitre II : « Ceci tuera cela », Victor écrit :

*« (...) Le genre humain a deux livres, deux registres, deux testaments, la maçonnerie et l'imprimerie, la bible de pierre et la bible de papier. Sans doute, quand on contemple ces deux bibles si largement ouvertes dans les siècles, il est permis de regretter la majesté visible de l'écriture de granit (...) mais il ne faut pas nier la grandeur de l'édifice qu'élève à son tour l'imprimerie. (...) cet ensemble ne nous apparaît-il pas comme une immense construction appuyée sur le monde entier, à laquelle l'humanité travaille sans relâche, et dont la tête monstrueuse se perd dans les brumes profondes de l'avenir ? C'est la fourmière des intelligences. C'est la ruche où toutes les imaginations, ces abeilles dorées, arrirent avec leur miel. L'édifice a mille étages. (...) Là chaque œuvre individuelle, si capricieuse et si isolée qu'elle semble à sa saillie. L'harmonie résulte du tout. (...) Le genre humain tout entier est sur l'échafaudage. Chaque esprit est maçon. (...) »*

Les premiers ouvrages imprimés, en nombre limités, sont surtout des textes de l'Auteur monopolistique de l'époque : Dieu.

Avant l'imprimerie, l'Etat monarchique ou l'Eglise n'ont pas organisé la protection d'intérêts économiques ou artistiques, pour des êtres, les artistes, qui ne portaient pas de parcelle de souveraineté politique, et peu de souveraineté spirituelle.

La confusion dans l'ordre de la création, vint en même temps que l'on conçut une concurrence au Créateur, et que Son monopole se délita, au cours du Moyen-âge.

Avec l'imprimerie, le texte prend une valeur économique.

Une nouvelle profession et un nouveau corps de métier émergent, les « libraires », les éditeurs, selon l'acception actuelle.

Dès le quinzième siècle, le métier de libraire suppose un investissement matériel conséquent.

La meilleure rentabilité de cette petite industrie commande de s'assurer de la pérennité et de l'exclusivité des œuvres originales éditées.

Les libraires vont alors tenter d'obtenir un monopole d'exploitation sur chacun des ouvrages qu'ils impriment.

Pour les textes classiques, dont les auteurs sont décédés, l'accès au monopole d'édition suppose une intervention de l'Etat. Ainsi apparaissent les « privilèges » d'édition, que l'on retrouve en page de garde des ouvrages antérieurs à la Révolution française : « Avec privilège et approbation du Roi ».

Pour les auteurs vivants, le « libraire » va rechercher un contrat d'exclusivité avec l'écrivain, ou le compositeur de musique, avant de solliciter le privilège du chancelier royal.

L'imprimerie était née en Allemagne, dans la région de Mayence, où Gutenberg imprime ses premiers livres, peu après 1450.

Les caractères qu'il utilise, formés chacun d'une lettre de l'alphabet, sont mobiles. Ils peuvent être employés plusieurs fois, pour différentes épreuves : les mêmes caractères sont donc susceptibles de reproduire plusieurs ouvrages, sous réserve de l'usure du plomb.

Les contemporains de Gutenberg ont dû connaître des ivresses semblables à celles que l'on décèle sous les commentaires émerveillés des thuriféraires du numérique. A cette différence entre les deux époques, qu'avec l'imprimerie, le lieu de la révolution plastique, se situe plus à proximité de l'ouvrage et de sa composition, de sa réalisation, que de son utilisation ; comme c'est le cas avec la « révolution » numérique.

L'imprimerie, c'est la révolution plastique pour l'édition, quand l'enregistrement numérique, c'est la révolution plastique pour le public.

C'est un vaste chaudron où bouillent des œuvres, disqualifiées socialement dans leur intégrité spirituelle en « informations », pour permettre leur décomposition et leur circulation par morceaux de matières.

Ainsi, non seulement l'ordre public mais aussi l'Etat dans son ensemble peine à appréhender le numérique : lorsqu'il s'agit de simples informations, sans forme, pas de problème, c'est libre, le public peut copier, dupliquer, échanger, triturer... il peut pleinement mettre à profit cette révolution plastique. Qu'il joue avec sa pâte à modeler les informations, et qu'on lui fiche la paix.

Mais lorsque la matière ne lui appartient pas, tels des enregistrements sonores ou des textes protégés, le public jouit d'outils plastiques, dits de communication, qu'il ne serait plus en droit d'utiliser.

Au XV<sup>e</sup> siècle, l'imprimerie devient un artisanat d'art, qui se répand en Europe.

En 1464, deux ouvriers de Gutenberg, Sweynheim et Pannartz, l'introduisent en Italie. Ils s'établissent à Subiaco, puis à Rome.

A Venise, en 1469, un imprimeur allemand, Joannes de Spira, dépose une demande de « privilège », pour l'exploitation de son industrie.

Le 18 septembre 1469, de Spira obtient pour cinq ans le monopole de l'imprimerie. Mais il décède quelques mois après. Son monopole meurt avec lui. Mus par la recherche du profit, des imprimeurs concurrents affluent à Venise, qui devient le pôle de l'imprimerie et de l'édition.

Entre 1469 et 1500, on y compte plus de cent cinquante ateliers différents, à l'origine d'au moins quatre mille éditions.

Moins que l'ensemble des livres publiés dans les villes germaniques, mais le double de la production de sa principale concurrente en matière de textes classiques : Paris.

Pourtant, un imprimeur prospère l'est moins qu'un autre artisan. D'un autre côté, il est assez facile de s'installer dans ce nouveau métier, encore trop récent pour être soumis à des règlements. Seul un petit nombre d'imprimeurs tirent leur épingle du nouveau jeu. La majorité d'entre eux, lourdement endettée, va disparaître :

D'une centaine d'ateliers vénitiens, en 1490, il n'en reste qu'une dizaine, à la fin du seizième siècle. Les difficultés de l'entreprise viennent du coût du matériel (presse, papier, caractères), qui suppose d'importants capitaux.

S'y ajoutent la main d'œuvre et les sous-traitants, frais d'autant plus importants que les imprimeurs réalisent rarement la totalité du procédé d'impression. La plupart d'entre eux sous-traitent la gravure et la fonte des caractères. La production d'un livre est coûteuse, et sa commercialisation suppose encore d'autres investissements. Pour rentabiliser leur industrie, les imprimeurs doivent vendre, vite, un grand nombre de livres.

Vers 1470, tirés par la demande de l'intelligentsia érudite, les libraires inondent en une même vague la Sérénissime de textes classiques...

Crise : trois ans plus tard, la production chute de soixante-cinq pour-cent.

L'imprimerie a pourtant ancré définitivement une révolution populaire :

En Italie, Giovanni Andrea de Bussi, évêque d'Aléria et éditeur des imprimeurs Sweynheim et Pannartz, se flatte de voir les textes imprimés « se répandre par toute la terre en une puissante marée ».

S'ils sont de qualité médiocre, pense-t-il, ils seront forcément revus et corrigés par les savants qui les liront. Des corrections y seront apportées, et ils pourront être réédités. *« Mon but, mon plus cher désir, écrit-il, est que les habitants du monde latin deviennent tous plus savants, et moi aussi. »*

Partisans des shareware et freeware, vous êtes rien moins que moderne... mais classique, ô combien classique, c'est ce qui fait votre charme, du moins celui de vos engagements, d'ailleurs.



D'autres, des religieux surtout, sont montés contre l'imprimerie et tiennent à peu près ce discours :

*« Le savoir ne peut se partager infiniment sans qu'on ne le dégrade. Comme pour la monnaie la mauvaise édition chasse la bonne.*

*Concurrencés par des éditions de piètre qualité, les bons manuscrits seront voués à disparaître, et avec eux, le bon usage du latin. Et puis, l'imprimerie corrompt la jeunesse et la société : l'on diffuse des textes païens ou érotiques ! Pis encore, traduite en langue vulgaire, la bible menace l'intégrité du catéchisme et de la religion... »*

L'intelligentsia reste sur sa réserve. Elle n'élit qu'une poignée d'imprimeurs, des érudits, aussi, qui aspirent à publier des textes parfaits. L'on a eu aussi des visions de dématérialisation au quinzième siècle, de la pensée à l'expression, sans frottement matériel. Mais au quinzième, l'électricité, c'est l'huile de coude : les imprimeurs font appel à des correcteurs, et les textes qu'ils impriment sont comparés aux originaux.

Parallèlement, pour rentabiliser leur entreprise, d'autres imprimeurs, nombreux, publient des livres sans se soucier de respecter l'œuvre.

Ainsi des étudiants notent les commentaires de leurs professeurs sur des manuscrits de textes classiques, ajoutent leurs propres interprétations, puis livrent le tout à un imprimeur. La réputation des imprimeurs conservera longtemps cette flétrissure.

Au quinzième et seizième siècle, la diffusion universelle des livres, si elle a pu être théorisée, n'est pas exaucée. Comment le serait-elle, à défaut d'un enseignement universel de la lecture ? Les premiers textes imprimés s'adressent exclusivement aux intellectuels, qui font la fine bouche, un rien conservateur.

Pour les séduire, les imprimeurs, tentent d'imiter les textes des copistes, en utilisant les mêmes types de caractères. Bien souvent, l'imprimeur ne mentionne même pas son nom. La plupart des imprimeurs se contentent de suivre les modes intellectuelles dominantes.

Vont se succéder, jusqu'à la fin du XVème siècle, les éditions d'auteurs classiques ; Virgile, Horace, Tite-Live, Valère Maxime, et surtout Cicéron. A la même époque, les livres théologiques et liturgiques constituent la seconde grande catégorie d'ouvrages : ils forment l'essentiel des fonds de librairies.

Les textes juridiques bénéficient d'un grand prestige, mais seuls les imprimeurs en fonds prennent le risque de les publier ; leur fabrication est coûteuse, et leur vente très irrégulière.

ALDE MANUCE, premier de sa dynastie d'imprimeur, va sceller l'unité entre l'intelligentsia érudite et la presse.

Il s'établit à Venise en 1489. Cinq ans plus tard, il y imprime un premier livre, la Grammaire grecque de Lascaris. Il sera suivi l'année d'après par un volume d'Aristote. En l'espace de trois ans, il publiera plus de quarante ouvrages.

Entouré de nombreux conseillers dont BEMBO et ERASME, Alde MANUCE réalise un travail d'édition et de correction considérable. Tenant du dogme du

rôle civilisateur de la littérature, il souhaite restituer les textes des auteurs classiques latins et grecs dans leur version d'origine. Il publie également des Modernes : Dante, Pétrarque, Politien.

Son édition s'épanouit dans le dépouillement et la pureté : pas de commentaires. Du bon dans le fond et du beau dans la forme. Pour chacune de ses éditions, il fait refondre la totalité des caractères qui ont été utilisés. Enfin, il renouvelle la typographie en inventant le caractère italique en 1501.

Alde Manuce, qui selon Bologni, un contemporain, « *ne coule pas une page dans le bronze qu'elle ne soit parfaite* », met à profit ses relations pour faire accepter ses textes, réhabilitant peu à peu sa profession. « Ceux qui cultivent les lettres doivent être munis de livres, écrivait Manuce, et tant que cette fourniture n'est pas achevée, je ne m'arrêterai pas ». Alde Manuce a diffusé des livres purs sinon parfaits, de textes classiques, à l'intention d'une élite érudite, qui consentit, alors, à admettre l'imprimerie au rang d'une technique noble.

### **Le droit sur le livre et le droit sur l'œuvre de l'esprit se séparent**

L'Antiquité avait inventé le concept, le *jus naturale*, droit naturel, posé et défendu par Platon (427-347 av. J.C.) puis Aristote (384-322 av.J.C.) et, au moyen-âge, Thomas d'Aquin (1226-1274) : les trois philosophes développent l'idée d'une loi d'origine divine, non écrite et immuable, universellement applicable.

Au cours du seizième siècle, L'Ecole du Droit naturel avec les théologiens Vitoria (1483-1546), Vazquez (1512-1569), Molina (1535-1601), Suarez (1548-1617) ou Gentilis (1552-1608) poursuit la thèse du droit naturel.

Le dix-septième siècle libère l'homme du Créateur. La philosophie prend ses distances avec la théologie.

La pensée laïque se développe avec l'Ecole du droit naturel, dont Grotius (1583-1645), Pufendorf (1632 – 1694), Burlamaqui (1694 – 1748) Barbeyrac (1674 – 1744), Wolff (1679 – 1754), Vattel (1679 – 1754).

Le droit naturel s'appuie alors sur des fondements non plus mystiques mais matériels, autonomes et laïcs.

Les philosophes politiques des XVIIe et XVIIIe siècles se livrent à une critique explicite de la conception théologique du droit naturel : les lois humaines ne sont plus conçues comme l'expression d'un ordre divin. Au commencement, l'état de nature est asocial.

Hobbes (1588-1679), Spinoza (1632-1677), Locke (1632-1704), suivis de Montesquieu (1689-1755), Rousseau (1712-1778), Kant (1724-1804), Fichte (1762-1814) et Hegel (1770-1831) s'attachent chacun à définir ces prémisses, réelles ou théoriques, des sociétés humaines.

De façon assez mécanique, ce droit naturel, dans la filiation de la pensée de John Locke (à l'encontre du mauvais manichéisme qui affecte le discours politique à notre époque) fonde, en Angleterre, en 1710, la première loi de protection matérielle des auteurs : le « statute of Anne » :

*« Une loi pour encourager l'instruction, investissant les auteurs ou les acheteurs de copies de livres imprimés d'un droit sur ces copies, pendant la durée mentionnée :*

*Alors que les imprimeurs, les libraires et d'autres personnes ont fréquemment pris la liberté d'imprimer, de réimprimer et de publier, ou ont entraîné l'impression, la réimpression et la publication de livres ou d'autres écrits, sans le consentement des auteurs ou propriétaires de ces livres ou articles, à leur grand détriment, et trop souvent jusqu'à leur ruine et celle de leur famille :*

*Pour prévenir de telles pratiques dans le futur, et pour encourager les hommes instruits à rédiger et écrire des livres utiles ;*

*Plaise à sa Majesté, que soit mis en œuvre, et par la plus grande excellence de sa Majesté, par et avec le conseil et le consentement de l'esprit et du tempérament des Lords, et Députés de cette présente assemblée parlementaire, et par son autorité, que :*

*A dater du dixième jour d'Avril 1710, et ultérieurement, l'auteur de tout livre, ou article déjà imprimé, et n'ayant transmis aucune copie ou copies de ce livre ou article, version ou versions de l'ouvrage, ainsi que son libraire ou ses libraires, imprimeur ou imprimeurs, ou toute autre personne ou personnes qui auraient acheté ou acquis une ou plusieurs copies de cet ouvrage dans le but de l'imprimer ou du réimprimer à l'identique, auront le droit exclusif et la liberté de l'imprimer, pour une durée de vingt et un ans, à compter du dixième jour d'Avril sus-nommé, et pas plus ;*

*Et que l'auteur d'un ou plusieurs ouvrages déjà rédigés et non imprimés et publiés, ou qui sont en vue d'être rédigés, et son ou ses signataires, auront la liberté exclusive d'imprimer ou de réimprimer lesdits ouvrages pendant une période de quatorze ans, à compter du jour de la première publication de ces ouvrages, et pas plus longtemps. »<sup>1</sup>*

En France, au seizième siècle, l'ordonnance de Moulins de 1566, texte de police administrative et de droit pénal, avait fait obligation aux « libraires » (les éditeurs - imprimeurs) de solliciter préalablement à chaque publication des lettres formalisant le « privilège » - l'autorisation de publier – et d'indiquer leur nom et domicile.

Le Registre du syndic listait depuis 1610 l'ensemble des « Privilèges ».

Puis des auteurs purent obtenir directement, indépendamment de leur éditeur, un privilège :

Déjà, en 1517, J. Celaya, « régent de philosophie », demanda et obtint pour ses œuvres un privilège en sa qualité d'auteur, indépendamment de l'ouvrage imprimé : la séparation du privilège de la matière imprimée consacre définitivement le droit d'auteur.

*« Rare au XVIème siècle, cette pratique devint fréquente au XVIIIème. Des lettres patentes de 1617, reprises sous forme de code de la librairie en 1618, puis en 1629, le prévoient.*

*L'auteur se trouvait donc en mesure de faire certifier sa propriété sur le texte. Après quoi il pouvait passer un contrat avec un libraire, auquel il cédait ses droits et à qui il transférait son privilège. »*  
Alain Viala, Naissance de l'écrivain, Les éditions de minuit, Paris, 1985, p. 86.

En 1525, Luther accuse les imprimeurs de piller et voler publiquement : « *J'ai écrit les Postillae depuis le jour des rois jusqu'à Pâques, et voilà que le compositeur qui s'engraisse de mes sueurs vole mon manuscrit avant que j'aie fini et va le faire imprimer ailleurs pour ruiner ma dépense et mon travail* »

En 1586, un célèbre avocat au Parlement de Paris, MARION, connu comme le Cicéron français, va poser un nouveau jalon, décisif, dans la définition de l'axe auteur / public, clé de voute du droit d'auteur moderne.

MARION plaide pour des éditeurs qui s'opposent à un de leur confrère parisien, Nicolas NIVELLE, qui avait obtenu le 7 février 1586 un privilège royal pour l'édition d'un ouvrage d'un humaniste alors réputé, Marc-Antoine MURET, professeur au collège de Boncourt puis en Italie, où il rencontre MONTAIGNE dont il devient le précepteur, et qui avait notamment annoté l'œuvre de SENEQUE. Marc-Antoine MURET était décédé à Rome en 1585. Ses amis, à sa mort, avaient librement publié son livre à Rome et en France. Nicolas NIVELLE s'était emparé de l'ouvrage diffusé librement et avait donc obtenu un privilège par lettre du 7 février 1586, confisquant ainsi l'ouvrage à son profit.

L'avocat Marion plaide alors devant le Parlement de Paris :

*« Ses amis de Rome, depuis son décès, y ont fait imprimer le Sénèque annoté par lui, sans avoir obtenu un privilège du roi, ce qui l'a rendu purement public et de libre impression en le royaume où il ne peut plus être privilégié. Vu que l'état d'un livre se doit mesurer par la condition en laquelle il se trouve sortant des mains privées de son possesseur, pour entrer par son bénéfice en la lumière publique des hommes : tellement que si cette origine est restreinte à la loi du privilège, il la doit endurer : mais s'il est né libre, on ne le peut après asservir. La raison en est que les hommes, les uns envers les autres, par un commun instinct, reconnaissent tant chacun d'eux, en son particulier, être seigneur de ce qu'il fait, invente et compose ; que même, parlant humainement de la grandeur de Dieu et de sa toute puissance sur les choses réelles, ils disent le ciel et la terre lui appartenir, parce qu'ils sont l'œuvre de sa parole ; le jour et la nuit être vraiment siens, parce qu'il a fait l'aurore et le soleil.*

*De manière qu'à cet exemple l'auteur d'un livre en est du tout maître et comme tel en peut librement disposer, même le posséder toujours sous sa main privée, ainsi qu'un esclave, ou l'émanciper en lui concédant la liberté commune, et la lui accorder, ou pure et simple sans y rien retenir, ou bien à la réservation, par une sorte de droit de patronage, qu'autre que lui ne pourra l'imprimer qu'après quelque temps. »*

« La lumière publique » des hommes est l'objet du droit des créateurs. La lumière publique des hommes permet de définir les conditions dans lesquelles le livre sort des mains privées de son possesseur.

Or le premier possesseur, c'est le créateur (...les hommes, les uns envers les autres, par un commun instinct, reconnaissent tant chacun d'eux, en son particulier, être seigneur de ce qu'il fait, invente et compose...)

Vient ensuite, éventuellement, l'éditeur, selon le contrat que voudra l'auteur (*... l'auteur d'un livre en est du tout maître et comme tel en peut librement disposer, même le posséder toujours sous sa main privée, ainsi qu'un esclave, ou l'émanciper en lui concédant la liberté commune, et la lui accorder, ou pure et simple sans y rien retenir, ou bien à la réservation, par une sorte de droit de patronage, qu'autre que lui ne pourra l'imprimer qu'après quelque temps...*)

Mais lorsque le livre est rendu au public, sans privilège, « la lumière publique des hommes » l'absorbe définitivement, nonobstant toute prétention privée.

La « propriété » toute particulière de l'auteur est posée. C'est une propriété qu'il ne tient pas du Prince, mais d'un principe supérieur, donc divin, dans un premier temps. Le temps de la plaidoirie de MARION. Mais l'ouvrage de MURET est laïque. Dieu est un truchement qui permet de fonder une propriété hors le Prince et son espace physique : la propriété immatérielle de l'auteur, plus personnelle et morale que réelle et matérielle.

La Parlement de Paris donnera raison aux éditeurs défendus par MARION, contre Nicolas NIVELLE.

Dans la logique de cette « propriété » morale et personnelle, l'époque classique conçoit la rémunération des créateurs plutôt en termes de gloire et d'honneur.

Ainsi BOILEAU, dans L'art poétique (1674) :

*Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain  
Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain  
Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime  
Tirer de son travail un tribut légitime  
Mais je ne puis souffrir ces auteurs renommés  
Qui dégoûtés de gloire et d'argent affamés  
Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire  
Et font d'un art divin un métier mercenaire*

L'Etat est alors incarné dans un monarque absolu de droit divin. Le Roi Etat commande et inspire les œuvres aux artistes qui interprètent et exécutent les thèmes publics qui leurs sont donnés : ces thèmes publics ne se distinguent pas de la chose publique, administrée en monarchie.

Versailles au Grand Siècle représente sans doute, selon le schéma de Victor Hugo, le point d'équilibre entre les supports de création immeubles et meubles.

La thématique s'est élargie de la source religieuse. Ce sont les classiques grecs et romains réinterprétés par Corneille, Racine, La Fontaine. Molière, moins classique, confond ses œuvres avec leurs représentations : proche du roi et souvent de connivence avec celui-ci, il écrit aussi parce qu'il est comédien.

A cette époque classique d'Etat monarchique et de cultures aristocratiques, il n'importait pas que l'auteur soit largement diffusé, au contraire. L'édification des masses n'était pas à l'ordre du jour ; du moins pas en tant qu'elle permît à chacun de réaliser son essence d'homme libre.

La création littéraire de l'époque classique est d'ordre dramatique, morale ou didactique. Elle vise soit la représentation, soit l'édification des individus.

Les « créations » se répartissent essentiellement entre œuvres dramatiques, (Corneille, Racine), scientifiques et philosophiques (Pascal, Descartes.), philosophiques et morales (La Bruyère, La Fontaine, La Rochefoucault, Bossuet ..), musicales et chorégraphiques (Lully, Rameau ...)

L'on écrit soit pour représenter (comédie, ballets, opéras, drames), soit pour un progrès, aristocratique, de l'individu sur lui-même (philosophie, morale, éducation...).

Au dix-huitième siècle, dans la ligne du romantisme introspectif de Rousseau, la création littéraire tend à se confondre avec son support.

En 1725, Louis Héricourt, un autre avocat, plaide pour les éditeurs de Paris contre ceux de province. Il défend l'idée qu'un manuscrit est un bien qui appartient en propre à son auteur et fonde par la propriété subséquente de l'éditeur, « le littéraire ».

*« Un manuscrit qui ne contient rien de contraire à la religion, aux lois de l'État, ou aux intérêts particuliers est, en la personne de l'auteur, un bien qui lui est réellement propre (n'est pas plus permis de ne l'en dépouiller que de son argent, de ses meubles ou même d'une terre), parce que c'est le fruit du travail qui lui est personnel, dont il doit avoir la liberté de disposer à son gré pour se procurer, outre l'honneur qu'il en espère, un profit qui lui fournisse ses besoins, et même ceux des personnes qui lui sont unies par les liens du sang, de l'amitié ou de la reconnaissance [...]. Si un auteur est constamment propriétaire et par conséquent seul maître de son ouvrage, il n'y a que lui ou ceux qui le représentent qui puissent valablement le faire passer à un autre, et lui donner dessus le même droit que l'auteur y avait. Par conséquent le Roi n'y ayant aucun droit, tant que l'auteur est vivant ou représenté par ses héritiers, il ne peut le transmettre à personne, à la faveur d'un privilège, sans le consentement de celui à qui il se trouve appartenir. »*

Un roman, c'est un roman qui épuise son « utilité » dans son support, comme les œuvres artistiques, et contrairement aux supports d'œuvres musicales ou dramatiques.

Le même mouvement romantique naissant promeut l'éducation (L'Emile), l'instruction (L'Encyclopédie), l'émancipation et le génie individuels.

Le rapport à la création prend des contours démocratiques : liberté de penser, liberté d'opinion.

Pour autant que chacun recouvre son essence supérieure d'Homme : l'accomplissement de l'individu devient une fin sociale, fondée en bonne philosophie, non contredite par les Eglises.

En société laïque, c'est l'accès à l'art et aux sciences qui crée l'homme citoyen : le statut des œuvres et des auteurs devient d'intérêt général.

Par symétrie avec l'essence libre et souveraine de l'Homme, l'Etat prend des tournures démocratiques.

La création d'auteur s'avère nécessaire pour la formation de l'Homme et l'éducation du citoyen.

L'accès des individus aux œuvres, nécessaire pour l'avènement des citoyens dans la cité, fonde les droits des auteurs.

La liberté d'accès aux œuvres est conçue non pas comme une fin en soi, non pas comme une seule créance de l'individu sur la société, mais comme une règle d'échange, vitale pour la société, afin que les individus qui composent le public réalisent pleinement leur essence d'Homme et puissent, à leur tour, faire œuvre de création.

*« Renoncer à sa liberté c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. Il n'y a nul dédommagement possible pour quiconque renonce à tout. Une telle renonciation est incompatible avec la nature de l'homme et c'est ôter toute moralité à ses actions que d'ôter toute liberté à sa volonté. » (Rousseau Du contrat Social Livre I Chapitre IV – « De l'esclavage »)*

Alors, puisque la souveraineté des auteurs garantit leur émancipation et leur activité créatrice, la souveraineté des auteurs garantit aussi l'avènement du citoyen.

Denis DIDEROT, dans sa *Lettre sur le commerce de Librairie* (juin 1767) défend le privilège absolu et perpétuel des « libraires » (éditeurs) afin de lutter contre la contrefaçon, notamment des libraires de province ou de l'étranger. C'est la préoccupation majeure du Philosophe et sa justification de la cession perpétuelle et absolue de l'œuvre. Notons que le monopole qu'il revendique pour l'éditeur n'intéresse pas le profit pécuniaire de l'auteur mais l'intégrité de son œuvre, qu'il garantit : la transmission matérielle du manuscrit, la cession exclusive et perpétuelle de cette œuvre avec le manuscrit, assurent son intégrité.

L'objet matériel du manuscrit n'est pas dissocié d'une propriété intellectuelle sur l'œuvre. Au contraire, il l'incorpore pleinement : le monopole des « libraires », c'est la première mesure technique de protection des œuvres, défendue par DIDEROT en 1767, pour cause de droit moral : l'intégrité de l'œuvre, et, partant, de la pensée de l'auteur. Puisque l'auteur cédait un manuscrit à un libraire jouissant d'une propriété unique et exclusive, toute autre édition pouvait être réputée contrefaisante. La sécurité juridique du « libraire » devait aussi assurer une bonne valeur économique à l'œuvre acquise.

DIDEROT considérait la propriété de l'auteur sur son œuvre comme une propriété réelle, sur une chose, susceptible d'aliénation à l'instar de tout autre bien réel. L'éditeur (le libraire) devait ainsi pouvoir acquérir en toute sécurité le bien de l'auteur dans l'intérêt bien compris des deux parties : moral et matériel pour l'auteur, matériel pour l'éditeur.

Dans ce même texte, DIDEROT conteste un arrêt du Conseil du Roi du 14 septembre 1761 qui reconnaît aux héritiers de Jean de la FONTAINE un droit sur ses *Fables*, contre et au grand dam de la maison BARBIN, libraire, détentrice initiale du privilège, et au grand scandale de la Compagnie des libraires.

DIDEROT craint les conséquences de cette décision qui permet de multiplier les éditions, les reproductions et, par conséquent, les risques de dénaturations des

œuvres. L'arrêt du 14 septembre 1761 s'inscrit bien comme une rupture de la propriété littéraire avec le droit des biens matériels. Un même arrêt sera rendu au bénéfice des héritiers de Fénelon en 1777 avant de consacrer le principe, aux termes de l'arrêt du Conseil du Roi du 30 août 1777 :

*« Tout auteur qui obtiendra en son nom le privilège d'un ouvrage, aura le droit de le vendre chez lui, et jouira de son privilège pour lui et ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à aucun libraire. »*

C'est clairement un arbitrage en faveur des auteurs et de leurs descendants contre les imprimeurs, sauf à obtenir eux mêmes le privilège sur l'œuvre, et, partant, être investi directement de droits perpétuels.

Dans « Portraits intimes du 18ème siècle », Edmond et Jules Goncourt notent, enthousiastes (Édition Charpentier, 1878, p. 317-320 - 1e édition, Dentu, 1e série, 1857, p. 1-5) :

*« Les lettres sont l'honneur de la France. L'Histoire pardonnera au XVIIIe siècle, parce que le XVIIIe siècle a aimé les lettres. Cela est la grandeur de ce temps, cela sera son excuse, d'avoir adoré l'intelligence, couronné la pensée, donné le triomphe et l'apothéose au génie vivant ; d'avoir libéré l'homme de lettres de la sportule des grands, pour l'élever à leurs poignées de main ; d'avoir montré les couronnes courtoisant les plumes, et d'avoir jeté les plumes au gouvernement de l'opinion publique, à l'avant-garde de l'humanité. Glorieuse excuse de ce siècle qui, de Choiseul à Turgot, a fêté les Muses riantes ou armées, la Parole, le Livre, l'Idée ! Un carrosse de chasse a emporté de Versailles le cadavre de Louis XV. Le trône d'un jeune souverain se lève dans une aurore. Tout est attente et promesses, et signes favorables. Il semble que la Sagesse se hâte vers la Justice. Rêves, utopies, théories, systèmes, impatiences d'un âge d'or, s'empressent aux pieds de ce règne qui commence. Les économistes bercent la France d'illusions et d'additions ; les philosophes l'enivrent d'éloquence et de phrases : l'imagination nationale s'ébranle vers l'avenir. Cependant, dans le tumulte des projets, dans ces états généraux de l'espérance publique, parmi tant de vœux de la patrie pacifique, parmi tant de placets du commerce et de l'agriculture, vers quoi se tourne la bonne volonté de celui qu'on nommait alors Louis le Désiré ? Vers les lettres. [...] Entouré d'un monde nouveau qui l'appelle, quelle affaire est son souci, et son occupation ? Quelle affaire lui fait gourmander la lenteur de ses ministres ? La reconnaissance solennelle d'une propriété sacrée, d'une propriété de droit divin, de cette propriété qui ne s'acquiert point comme les autres biens, par la voie d'occupation ou de transmission, mais qui est une partie de la substance même de l'homme produite au dehors ; de cette propriété qu'un juriconsulte du XVIIIe siècle disait justement « plus propre que toute autre propriété » ; de cette propriété la plus personnelle, la plus rationnelle, la plus respectable des propriétés : la propriété des ouvrages de l'esprit.*

*« Versailles, le 6 Septembre\*.*

*« J'appellerai Amelot pour l'entretenir sur l'objet de votre lettre y aiant quelque méprise dans l'exposé qui vous a été fait, nous verrons après.*

*« On feroit bien de s'occuper le plus tôt possible de l'examen des mémoires des Libraires tant de Paris que des Provinces sur la propriétés [sic] des ouvrages et sur la durée des*



*privileges. J'ai entretenus de cette question plusieurs gens d'autres, et il m'a paru [sic] que les corps savants l'ont fort à cœur. Elle intéresse un très-grand nombre de mes sujets qui sont dignes à tous égards de ma protection. Le privilège en librairie nous l'avons reconnu [sic], est une grâce fondée en justice ; pour un auteur elle est le prix de son travail, pour un Libraire elle est la garantie de ses avances. Mais la différence du motif doit naturellement régler la différence d'importance du privilège. L'auteur doit avoir le pas ; et pourvu que le libraire reçoive [sic] un avantage proportionné à ses frais et un gain légitime, il ne peut avoir à se plaindre. Il faudra régler aussi les Formalités à observer pour la réception des libraires et imprimeurs ; arrangez cela comme vous le trouverez bon, mais il faudra que l'autre question soit rapportée au Conseil.*

Louis.

*« Silence sur notre conversation avec M. au sujet de S.G.\*\*, je le perdrais avec peine, connaissant tout son dévouement et sa capacité pour mon service\*\*\*.*

*« De cette lettre, qui a le ton royal de la raison et la grande volonté du bon sens, sortait l'arrêt du conseil du 30 août 1777, qu'un article résume :*

*« Tout auteur qui obtiendra en son nom le privilège d'un ouvrage, aura le droit du vendre chez lui, et jouira de son privilège pour lui et ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à aucun libraire. »*

*« Ainsi était proclamée la perpétuité de possession. Ainsi la propriété des gens de lettres, délivrée des gênes accumulées par les édits enregistrés dans les Cours, devenait constante et permanente. Ainsi l'auteur "avait le pas", comme disait la lettre. Ainsi le privilège était transporté du libraire à l'auteur : il devenait droit. Ainsi était posé par la main de LouisXVI dans le code français, dans le code humain, le grand principe de la propriété des lettres, la première des propriétés chez un peuple civilisé. »*

Dorénavant, que l'individu vienne à acquérir une parcelle de souveraineté individuelle, simplement en tant qu'homme, et son expression personnelle accèdera à la dignité de chose publique, le statut des œuvres et les principes de leur circulation exploseront.

Dès lors que l'Homme auteur devient légitime et souverain dans sa fonction sociale, la lutte de Beaumarchais pour le droit des auteurs d'œuvres dramatiques s'inscrit naturellement comme une première rupture entre des auteurs et un média (ce sont alors les théâtres et leurs comédiens). Il ne s'agissait plus, comme auteur dramatique, d'amuser ou d'agir comme intermédiaire de quelque Créateur ; mais de transmettre des œuvres d'Hommes parvenus au rang de créateurs. Et pour cela les soustraire au monopole ou à la propriété des Théâtres.

## **La Révolution et l'épilogue de la querelle des théâtres**

Le premier conflit public entre auteurs et médias (alors les théâtres) est à l'origine de la première société d'auteurs, le « Bureau de la Législation Dramatique » le 3 juillet 1777, ancêtre de la SACD.

La première loi française moderne sur le droit d'auteur, le décret Le Chapelier des 13-19 janvier 1791, intervient à la suite de ce conflit entre les auteurs dramatiques conduits par Beaumarchais et La Harpe (auteur dramatique sans postérité) contre le « Privilège » des Comédiens français, qui consistait à leur attribuer un monopole d'exploitation sur les œuvres représentées, voire leur pleine propriété, si la pièce ne faisait pas suffisamment recette. (On disait alors qu'elle tombait dans les règles).<sup>1</sup>

Les auteurs dramatiques, assez remontés, engagèrent le fer avec les Comédiens Français et déposèrent une pétition présentée par La Harpe aux termes de laquelle, ils revendiquaient, avant même leur propre propriété, la vocation de leurs œuvres au public.

C'est fondamental : le droit d'auteur moderne s'est constitué en opposition au monopole des théâtres, les « exploitants » des œuvres, pour vouer celles-ci au public.

Lorsqu'ils contestent le monopole des comédiens français, les auteurs dramatiques invoquent d'abord l'affectation publique de leurs créations. Partant, elles ne peuvent être privatisées par quelque théâtre que ce soit.

Le rapport à l'Assemblée nationale du Député et avocat Isaac Le Chapelier, comme la pétition des auteurs dramatiques qui l'inspire, ne distinguent jamais la « propriété » des auteurs de son affectation publique.

C'est par antiphrase que Le Chapelier utilise le terme « propriété la plus personnelle » et non sans cette précaution oratoire préalable, « *si je puis parler ainsi* » dit-il :

*« La plus sacrée, la plus légitime, la plus inattaquable, et si je puis parler ainsi, la plus personnelle de toutes les propriétés, est l'ouvrage, fruit de la pensée d'un écrivain ; cependant c'est une propriété d'un genre tout différent des autres propriétés. »*

*« Quand un auteur a livré son ouvrage au public, quand cet ouvrage est dans les mains de tout le monde, que tous les hommes instruits le connaissent, qu'ils se sont emparés des beautés qu'il contient, qu'ils ont confié à leur mémoire les traits les plus heureux ; il semble que dès ce moment, l'écrivain a associé le public à sa propriété, ou plutôt la lui a transmise toute entière, cependant, comme il est extrêmement juste que les hommes qui cultivent le domaine de la pensée, tirent quelque fruit de leur travail, il faut que pendant toute leur vie et quelques années après leur mort, personne ne puisse, sans leur consente-*

---

<sup>1</sup> Rapport fait par Monsieur Le Chapelier au nom du Comité de Constitution, sur la pétition des auteurs dramatiques, dans la séance du jeudi 13 janvier 1791 – Extrait :

*« Les comédiens français soutiennent que les pièces de Corneille, de Racine, de Molière, de Voltaire et autres sont leurs propriétés. »*

*Si on lisait cette phrase à un homme fort instruit des principes de gouvernements, mais ne sachant ni l'histoire de celui dont nous sommes débarrassés, ni celle de la superbe révolution qui nous ramène aux maximes... de l'ordre social, il regarderait comme un délire une semblable prétention, et il ne croirait pas qu'elle fut née parmi des hommes que leur état consacrant à l'étude des chefs d'œuvre de l'esprit humain, aurait du rendre apôtres religieux de la maxime qui fait de ces chefs d'œuvre, une propriété publique, et qui n'admet une exception à cette règle générale, que pour l'intérêt des auteurs et la conservation du droit qu'ils ont de retirer un honorable salaire de leur glorieux travail. »*

*ment, disposer du produit de leur génie. Mais aussi, après le délai fixé, la propriété du public commence, et tout le monde doit pouvoir imprimer, publier les ouvrages qui ont contribué à éclairer l'esprit humain.*

*« Voilà ce qui s'opère en Angleterre pour les auteurs et le public, par des pactes que l'on nomme tutélaires, ce qui se faisait autrefois en France par les privilèges que le Roi accordait, et ce qui sera dorénavant fixé par une loi ; moyen beaucoup plus sage, et le seul qu'il convienne d'employer.*

*« Les auteurs dramatiques demandent à être, les premiers, l'objet de cette loi.*

*« Il nous paraît que cette demande est fondée sur les maximes les plus claires de la justice ; les comédiens sont pour les auteurs dramatiques ce que les imprimeurs et les libraires sont pour les écrivains ; les uns et les autres transmettent au public les pensées des hommes de génie, à cette différence près, que les comédiens sont bornés à l'enceinte du théâtre sur lequel ils jouent, et que les autres n'ont que le monde pour limites.*

Jurisconsulte vertueux et scrupuleux, Isaac Le Chapelier oppose droit réel et droit personnel : c'est en maniant l'oxymore, l'antiphrase, qu'il évoque « la plus personnelle des propriétés » pour dire qu'il ne s'agit pas tant d'un droit réel des auteurs que d'un droit personnel, par dérogation (par « exception » dit le Chapelier Cf. <sup>ii</sup>) aux droits du public :

*« L'écrivain a associé le public à sa propriété, ou plutôt la lui a transmise toute entière, cependant, comme il est extrêmement juste que les hommes qui cultivent le domaine de la pensée, tirent quelque fruit de leur travail, il faut que pendant toute leur vie et quelques années après leur mort, personne ne puisse, sans leur consentement, disposer du produit de leur génie. Mais aussi, après le délai fixé, la propriété du public commence, et tout le monde doit pouvoir imprimer, publier les ouvrages qui ont contribué à éclairer l'esprit humain. »*

Inférant de ce qui demeure dans l'histoire comme la « Querelle des théâtres », Le Chapelier veut légiférer en bon républicain, à savoir édicter une norme générale, voire rappeler en droit positif un principe de droit naturel.

Ce qui vaut pour les comédiens vaut pour tous les « publicateurs » des œuvres - l'on nous pardonnera ce néologisme pour son utilité.

Le comité de constitution rend le 13 janvier 1791 le décret (*Reproduit in fine note* <sup>iii</sup>) consacrant :

- 1- La liberté d'établissement des théâtres ;
- 2- La liberté de représentation des théâtres, sous réserve des droits des auteurs dramatiques ;
- 3- La propriété publique sur les ouvrages des auteurs décédés depuis plus de cinq ans ;
- 4- Le droit des auteurs « d'autoriser ou d'interdire » la représentation de leurs œuvres ;

5- La « propriété » des héritiers ou cessionnaires cinq après le décès des auteurs ;

6- La police des spectacles sur le principe de la liberté de représentation et de responsabilité des auteurs et des comédiens (articles 6 et 7).

Sur [www.powow.net](http://www.powow.net) en juin 2001, Anne Latournerie, historienne, exposait :

*« (...) La querelle des théâtres ne s'arrêta pas là. Le 6 décembre 1791, le comité d'instruction publique, nouvellement chargé d'instruire la question de la propriété des auteurs, reçut une requête d'auteurs dramatiques, présentée par Beaumarchais. Les Directeurs de théâtres interprétaient en effet la loi de janvier 1791 de façon restrictive : ils considéraient qu'elle portait seulement sur les œuvres futures, voulant ainsi se réserver le droit de représenter toute pièce d'auteur, même vivant, déjà imprimée ou publiée. De nombreux débats eurent lieu devant le Comité d'instruction publique (en décembre 1791 et janvier 1792). Un projet de loi Gilbert Romme fut déposé le 30 août 1792. Ce fut la victoire des directeurs de théâtre qui obtinrent le droit exclusif de représenter toute œuvre déjà produite avant le 13 janvier 1791. Marie-Joseph Chénier critiqua fortement cette mesure et la question fut donc réouverte. Le 2 janvier 1793, le comité reçut une pétition signée de trente auteurs et éditeurs de musique demandant à l'assemblée « dans toute sa sagesse de trouver un moyen de protéger leur propriété et d'empêcher la piraterie ». Le 20 février 1793, le Comité d'instruction publique demanda à Chénier d'établir une loi générale contre les éditions pirates en tout genre. (...) »*

Lakanal présentera son rapport sur la loi rédigée par Marie-Joseph Chénier le 19 juillet 1793. Après l'affirmation et la présence des droits du public avec Le Chapelier en 1791, Lakanal balance le propos de son collègue Le Chapelier, contre, un peu moins infamant que nos « pirates », « les corsaires littéraires » :

*« (...) Citoyens, la postérité du grand Corneille s'est éteinte dans l'indigence. L'impression peut d'autant moins faire des productions d'un écrivain une propriété publique, dans le sens où les corsaires littéraires (sic) l'entendent, que l'exercice utile de la propriété de l'auteur ne pouvant se faire que par ce moyen, il s'ensuivrait qu'il ne pourrait en user sans le perdre à l'instant même. » (Cf in fine note « e »<sup>iv</sup>)*

Les auteurs et le public ont eu, en 1791 et en 1793, un intérêt commun contre ceux des exploitants des œuvres, « les représentants » des œuvres ou les « reproducteurs ».

Naturellement, la Révolution s'ouvre en 1791 sur une aspiration des œuvres et des auteurs vers le public, pas tellement distinct du démos. C'est la théorie des Lumières, c'est la logique de l'Encyclopédie transposée à l'art. Naturellement, la Révolution consacre ensuite le droit naturel des auteurs à percevoir le tribut légitime de leur noble travail, comme un principe écologique. Naturellement, enfin, la Révolution soumet la vocation publique des œuvres à cette règle « écologique » : la rémunération des auteurs.

Pour mémoire, les Décrets français (Lois) des 13-19 janvier 1791 et des 19-23 juillet 1793 ont fondé le droit positif en France jusqu'à la grande loi de 1957 sur la propriété littéraire et artistique.

## Retour de flamme romantique au dix-neuvième siècle

Deux partis sont confrontés au cours du dix-neuvième siècle : les partisans de la propriété (« ce droit de jouir de la façon la plus absolue ») des auteurs et les tenants d'un simple monopole d'exploitation des auteurs sur leurs œuvres.

Les premiers veulent prolonger la durée de protection des auteurs : c'est Vigny intervenant à la Chambre pour l'héritière de Sedaine.

Les seconds s'attachent, d'abord, à favoriser l'accès du public aux œuvres : c'est Hugo défendant le domaine public en juin 1878 lors du Congrès littéraire international. C'est aussi RENOUARD qui publie en 1838 un *Traité sur les droits d'auteur*, c'est aussi PROUDHON qui polémique avec LAMARTINE...

Mais, quels que soient ces courants, ou ces tendances, tous ces politiques auteurs ne concevaient de « propriété » intellectuelle que dans le champ de la fonction particulière de l'auteur pour l'intérêt général.

La vocation publique des œuvres ressort de l'évidence, après le raz-de-marée de l'intérêt général, la vogue de la Loi, la promotion du Citoyen, qui avait caractérisé les années 1789 et le débat politique depuis.

La vocation publique des œuvres n'est pas remise en cause au cours du 19<sup>ème</sup> et jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, qui caractérise une période certes industrielle, mais aussi sociale :

Le 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'en 1914 est marqué par le libéralisme économique dans l'industrie et l'artisanat où règne l'intérêt privé.

Quant au patrimoine et à la création, la période s'avère foncièrement orientée vers l'intérêt collectif. C'est au 19<sup>ème</sup> siècle que Prosper Mérimée entreprend ses travaux pour la conservation du patrimoine.

Si l'on polémique à la Chambre, et autour, sur la vocation sociale des œuvres, entre tenants de la théorie du « monopole » ou partisans de la « propriété », personne ne conteste la vocation publique de la création.

Il s'agit juste de concilier une règle d'équité ou de droit naturel pour les auteurs et leurs ayants droit, leurs créances morales et patrimoniales avec les droits du public.

Ainsi, les principes fondateurs de 1791 et 1793 seront simplement tempérés par une loi du 14 juillet 1866, aboutissement d'une entreprise défendue notamment par BALZAC (dans une note du 3 mars 1841 aux membres de la commission parlementaire chargée d'étudier la révision de la loi de 1793<sup>1</sup>) et par Alfred de VIGNY - touché par la condition indigente de la fille de l'auteur dramatique SEDAINÉ qui était venu le trouver - aux fins d'assurer un subside aux descendants des auteurs.

---

<sup>1</sup> Balzac écrivait alors : « En accordant cinquante ans, vous entendez faire jouir les fils des travaux du père »

La loi du 14 juillet 1866 allonge la durée de protection à cinquante ans post mortem.

Pas satisfait du tout par ces options du droit d'auteur, Victor HUGO professe dans un discours d'ouverture du Congrès littéraire international le 17 juin 1878 :

*« Ce n'est pas pour un intérêt personnel que vous êtes réunis ici ; c'est pour l'intérêt universel. Qu'est-ce que la littérature ? C'est la mise en marche de l'esprit humain. Qu'est-ce que la civilisation ? C'est la perpétuelle découverte que fait à chaque pas l'esprit humain en marche ; de là le mot Progrès. On peut dire que littérature et civilisation sont identiques.*

*Les peuples se mesurent à leur littérature. Une armée de deux millions d'homme passe, une Iliade reste (...) A certains moments, la France se résume dans un génie, et le resplendissement de Paris se confond avec la clarté de Voltaire. (...)*

*La propriété littéraire est d'utilité générale. Toutes les vieilles législations monarchiques ont nié et nient encore la propriété littéraire. Dans quel but ? Dans un but d'asservissement. L'écrivain propriétaire, c'est l'écrivain libre. Lui ôter la propriété, c'est lui ôter l'indépendance. On l'espère du moins. De là ce sophisme singulier, qui serait puéril s'il n'était pas perfide : la pensée appartient à tous, donc elle ne peut pas être propriété, donc la propriété littéraire n'existe pas. Confusion étrange, d'abord de la faculté de penser, qui est générale, avec la pensée, qui est individuelle ; la pensée, c'est le moi ; ensuite, confusion de la pensée, chose abstraite, avec le livre, chose matérielle. La pensée de l'écrivain, en tant que pensée, échappe à toute main qui voudrait la saisir ; elle s'envole d'âme en âme ; elle a ce don et cette force, *virum volitare per ora* (NdE : Voler de bouche en bouche, Virgile, Géorgiques, III, 9) ; mais le livre est distinct de la pensée ; comme livre, il est saisissable, tellement saisissable qu'il est quelquefois saisi. Le livre produit de l'imprimerie, appartient à l'industrie et détermine, sous toutes ses formes, un vaste mouvement commercial ; il se vend et s'achète ; il est une propriété, valeur créée et non acquise, richesse ajoutée par l'écrivain à la richesse nationale, et certes à tous les points de vue, la plus incontestable des propriétés (...)* »

Dans son envol, et malgré la distinction très nette marquée par Victor HUGO entre la propriété littéraire et la propriété matérielle du livre (saisissable), il semble qu'à ce moment de son discours l'orateur confonde un peu les deux. Mais il ajoute :

*« Messieurs, rentrons dans le principe : le respect de la propriété. Constatons la propriété littéraire, mais, en même temps fondons le domaine public. Allons plus loin. Agrandissons le. Que la loi donne à tous les éditeurs le droit de publier tous les livres après la mort des auteurs, à la seule condition de payer aux héritiers directs une redevance très faible (...)*

*Le principe est double, ne l'oublions pas. Le livre, comme livre, appartient à l'auteur, mais comme pensée, il appartient – le mot n'est pas trop vaste – au genre humain. Toutes les intelligences y ont droit. Si l'un des deux droits, le droit de l'écrivain et le droit de l'esprit humain, devait être sacrifié, ce serait certes, le droit de l'écrivain, car l'intérêt public est notre préoccupation unique, et tous, je le déclare, doivent passer avant nous. »*

Séance du 21 juin – Présidence de Victor HUGO :

*« Tout à l'heure nous allons aborder la question d'un tiers, l'héritier. Quant à moi, je n'hésite pas à dire que le droit le plus absolu, le plus complet, appartient à ces deux unités : l'auteur qui est la première unité, la société qui est la seconde (...)*

*Avant la publication, l'auteur a un droit incontestable et illimité. Supposez un homme comme Dante, Molière, Shakespeare. Supposez le au moment où il vient de terminer une grande œuvre. Son manuscrit est là, devant lui, supposez qu'il ait la fantaisie du jeter au feu, personne ne peut l'en empêcher (..) Mais dès lors que l'œuvre est publiée l'auteur n'en est plus le maître. C'est alors l'autre personnage qui s'en empare, appelez le du nom que vous voudrez : esprit humain, domaine public, société. C'est ce personnage là qui dit : Je suis là, je prends cette œuvre, je fais ce que je crois devoir en faire, moi esprit humain, je la possède, elle à moi désormais. (..) l'œuvre n'appartient plus à l'auteur lui même, il n'en peut désormais rien retrancher ; ou bien, à sa mort, tout reparaît. Sa volonté n'y peut rien (..) »*

Notons que comme chez DIDEROT, mais avec en plus chez Hugo la revendication d'affecter l'œuvre à l'intérêt général, la publication de l'œuvre scelle, fige et garantit son intégrité, due au public et ensuite à son auteur.

Séance du 25 juin 1878 – Présidence de Victor HUGO :

« (..) Vous savez, messieurs, que la propriété, toute sacrée qu'elle est, admet cependant des limites. Je vous dis une chose élémentaire en vous disant : on ne possède pas une maison comme on possède une mine, une forêt comme un littoral, un cours d'eau comme un champ. La propriété, il y a des jurisconsultes qui m'entendent, est limitée selon que l'objet appartient dans une mesure plus ou moins grande à l'intérêt général. La propriété littéraire appartient plus que toute autre à l'intérêt général, elle doit subir aussi des limites »

Ce Congrès est à l'origine de l'Association Littéraire et Artistique Internationale, fondée le 28 juin 1878, et qui organisa à BERNE en 1883 une réunion d'écrivains, d'artistes et éditeurs à l'origine de la convention éponyme du 9 septembre 1886, qui réunit aujourd'hui une centaine d'Etats et les engagent à protéger les droits patrimoniaux et moraux des auteurs.

L'admirable philanthropie du politique Victor donne les trois clés de la « propriété » littéraire :

- La liberté et le droit absolu de l'auteur sur son œuvre au cours du processus de création et jusqu'à sa divulgation ;

- Le droit relatif et perpétuel de l'auteur d'exploiter librement son œuvre et d'en percevoir les fruits.

- Le droit d'accès du public à l'œuvre : une fois qu'elle est divulguée, l'œuvre est affectée au public.

Aux termes des discours de Victor HUGO et des travaux de l'ALAI, la propriété littéraire est déclarée (ou reconnue) d'intérêt général et, l'auteur, une personne privée en charge de cet intérêt général, percevant en tant que telle une redevance d'exploitation ; mais la diffusion de son œuvre intéresse surtout la collectivité publique, l'Etat.

La « propriété » littéraire et artistique s'inscrit comme une prérogative d'ordre personnel, une créance de l'auteur sur le public, dans un mécanisme d'obligations entre ces deux parties – auteur et public – régulée par l'Etat, pour cause d'intérêt général lié à la création et à la culture.

Les théâtres ou les éditeurs, concessionnaires de l'exploitation d'œuvres d'un auteur, rendent des comptes et n'exploitent ses droits qu'autant qu'ils assurent à l'auteur une nouvelle fertilité et au public de nouvelles œuvres.

## **A ma droite Bernard GRASSET**

Bernard Grasset naît en 1881. Il fonde en 1907 sa maison d'édition.

L'homme a un grand talent d'éditeur. Et c'est un beau talent. Les éditeurs sont des monarques. Ils choisissent les œuvres qui pourront rester à la postérité, pour l'intérêt général, maintenant et après. Comme les princes choisissent les œuvres monumentales, ou autres, qui méritent de durer, pour témoigner, glorifier, enseigner ou pour édifier.

Bernard Grasset publie les premiers romans de François Mauriac.

Il accueille, Marcel Proust, dont le manuscrit de la Recherche du temps perdu a été refusé au Mercure, chez Ollendorf, chez Fasquelle...

Outre Mauriac, il édite d'autres « M » qui marquent l'actualité littéraire à l'époque : Maurois, Morand, Monterland. Bernard GRASSET comprend que l'édition littéraire doit aussi connaître ses modes, si l'on veut faire connaître, donner envie et vendre. Donner envie d'acheter des livres, c'est concilier la consommation de plaisir, et l'art.

La consommation de plaisir, les envies, jusqu'alors liées en matière de littérature aux goûts de basse extraction - le roman populiste, le boulevard, le grand guignol - sont revendiquées telles pour la littérature la plus noble - c'est-à-dire la moins racoleuse dans son processus créatif, et utilisées comme telle : Un éditeur, selon Grasset, peut sans rougir créer ou rechercher des modes, pour donner envie d'acheter ses ouvrages. Il peut alors utiliser la publicité pour promouvoir les ventes de ses auteurs :

Bernard Grasset réalise des spots publicitaires pour la promotion de l'ouvrage *Le diable au corps* de Raymond Radiguet lors des actualités Gaumont.

## **A ma gauche Jean ZAY**

Jean ZAY naquit le 6 août 1904 à Orléans.

Son père d'origine lorraine était juif.

Sa mère, orléanaise, était protestante.

Il collabora comme journaliste au quotidien radical, que dirigeait son père, Le Progrès du Loiret, avant d'entrer au Barreau d'Orléans en 1928, à l'âge de 24 ans.

Lui-même militant du parti radical, Jean ZAY militait pour une alliance avec les socialistes. C'est l'ami de Pierre Cot ou Pierre Mendès-France.



Antoine Prost, historien, écrit : « *Pour Jean Zay, la République repose avant tout sur le civisme et l'intelligence des citoyens, c'est-à-dire sur leur éducation intellectuelle et morale. (...) Contre la conservation sociale mais aussi contre les utopies révolutionnaires, la politique est ce mouvement par lequel l'humanité s'approfondit et devient en quelque sorte plus digne d'elle-même.* »

Pierre Mendès-France témoigne :

*« Membre du même parti, nous étions un certain nombre de jeunes situés à sa gauche, et nos réactions étaient semblables, face aux événements intérieurs et extérieurs, et aux difficultés de l'époque. Très vite, Jean ZAY s'est révélé comme le plus lucide, le mieux informé parmi nous et le plus mûr aussi, et il est devenu en fait le principal animateur de ce que l'on désignait sous le nom inattendu de « jeunes turcs ». Personnellement, j'étais plein d'admiration pour un homme dont le talent, le sens politique, le jugement, la clairvoyance étaient remarquables. Il était brillant, spirituel, éloquent. Très vite, dans nos réunions de groupe comme dans les grands congrès, il exerça une influence dont les dirigeants du parti ne pouvaient pas ne pas tenir compte. »*

En 1931, Jean ZAY épouse, au temple, Madeleine DREUX. En 1932, il est élu député du Loiret.

De père juif et de confession protestante, franc-maçon initié à la loge Etienne Dolet, partisan de l'union des gauches et du soutien à l'Espagne républicaine, anti-munichois, Jean Zay présente l'avantage insigne, pour la droite des ligues et de l'action française, de synthétiser dans sa personne un ensemble des germes de l'anti-France.

Nommé ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts de juin 36 à septembre 39, ZAY est le plus jeune membre du gouvernement de Léon Blum.

Foncièrement radical et laïc, ZAY croit en l'instruction. Il veut une école unique. Égalité chérie. Il instaure la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans, l'harmonisation des programmes et le rapprochement des filières. Les élèves participent à la décision d'orientation. Les effectifs sont réduits, l'éducation physique devient obligatoire et l'après-midi de plein air est créée. Par deux circulaires, Jean Zay s'inscrit contre les propagandes politiques et religieuses à l'école. Son action dans le domaine culturel et scientifique est aussi fulgurante, étonnamment éclairée, de notre perspective, en cet obscur début de vingt-et-unième siècle.

Vif, cultivé et inspiré, ZAY bouleverse les bastions de l'enseignement, de la science et de la culture.

## **La chair(e) contre l'esprit**

C'est pourtant un piètre politique, au sens où le substantif désignerait aussi un caractère roué qui permet de voir, d'anticiper et de durer.

Profondément candide, comme tous les politiques foncièrement républicains, tels de grands boy-scouts, et qui pensent comme ça, d'un coup, que la démocratie, parfaite, lumineuse, va entériner les beaux principes républicains...

Macache. La société politique de l'époque venait, il y avait à peine soixante ans, de fonder la république après la chute du second empire à Sedan le 4 septembre 1870, une passe d'armes en 1873, entre les républicains et les royalistes, eux-mêmes divisés entre, les partisans du duc d'Orléans et les partisans du comte de Paris, les légitimistes.

Les lumières radicales, des Gambetta, Ferry, Caillaux, Clemenceau avaient inscrit la république dans une ligne laïque, démocratique, sociale... mais ça avait souffert, du côté des pourfendeurs de la Gueuse. Barrès avait démontré en 1894 qu'entre l'honneur de l'armée et un juif, il ne devait pas même y avoir débat... Pas même y avoir débat, j'insiste. *« Et même si Dreyfus était innocent, écrit Barrès, ceux qui le défendent n'en sont pas moins des criminels »*. (Lisez Jean-Denis BREDIN, L'AFFAIRE)

Mais, la démocratie politique, tas de boy-scouts, outre le principe de la légitimité par le suffrage universel, suppose, c'est une règle non écrite mais certaine, l'expression de rémanences locales, françaises en l'espèce - le roi, le curé, l'armée, la terre, une certaine histoire – et farouchement autoritaires !

Ça me plaît pas, mais j'y peux rien. Et c'est comme ça.

La démocratie, au fond, c'est un jeu sado-masochiste, où l'on doit jouir aussi de ses frustrations. Pas étonnant que ce soit l'autre abruti de Jean-Jacques, pervers polymorphe, qu'ait été un de ses plus géniaux théoriciens avec son contrat social.

ZAY et ceux de sa trempe sont en politique comme le serait un prophète à une table de tripot : naïf, puis plumé. Et ici bas, c'est démocratie et table de tripot. La pire des tables, à l'exception de toutes les autres.

Au sein de cette jeune république, contestée, et donc de combat encore, le monde des arts et des sciences s'était développé comme jamais au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le début du vingtième siècle en recueillait les très beaux fruits : la littérature réaliste et surréaliste qui émergera de la guerre de 14 après le roman social, le cubisme comme une catastrophe après la catastrophe de la Grande Guerre, le dadaïsme comme une guerre de libération et d'indépendance de l'esprit...

Paris explosait depuis le début du siècle à Montmartre, le cinéma dessinait ses arabesques sous la direction de Renoir, d'Abel Gance, d'Autan-Lara, de Cocteau, le théâtre devenait enfin moderne, tout empêtré qu'il était resté jusqu'alors entre le romantisme et le boulevard, avec Cocteau, Dullin. Dans cet enthousiasme, en profonde empathie avec cette société civile turbulente, non plus militaire, ni catho, comme l'étaient restés les romantiques au dix-neuvième siècle, Jean ZAY porte le CNRS sur les fonds baptismaux, il rénove la vieille direction de la Comédie française, qui n'en pouvait mais, et dont Louis JOUVET ne voulait pas.

Il développe l'accès du public aux musées, il définit une politique de la lecture, il veut promouvoir la création et la production cinématographique française et décide la création d'un festival à Cannes. La première session, qui n'aura pas lieu, est prévue en 1939.

Et puis aussi, ça devait forcément l'intéresser, ZAY dépose, le malheureux, le 13 août 1936, un projet de loi sur le contrat d'édition et sur le droit d'auteur.

Grasset, l'éditeur, le cessionnaire de droits d'auteur, est heurté de plein fouet dans son fief.

ZAY raconte dans ses carnets de prisonnier, à la date du 25 mars 1942, qu'il avait assisté en 1933 (en 1934 en fait) à un congrès des écrivains français à Orléans, circonscription dont il était député, et ville dont il était natif. ZAY était alors âgé de trente ans. Lui même versé dans la chose littéraire, ZAY nous raconte :

*« A la séance de clôture, un rapport fut lu et adopté qui réclamait l'obligation dans l'édition française du numérotage mécanique, moyen peu coûteux, déjà utilisé en Belgique, pour assurer à l'auteur son contrôle sur les tirages. Je déposai à la Chambre une proposition de loi sur le numérotage mécanique. La commission de législation civile, dont je faisais partie, me chargea de la rapporter, en même temps que la proposition de loi déjà ancienne d'Anatole de Monzie sur le contrat d'édition. L'étude de ces textes me fit apparaître la nécessité d'une législation d'ensemble. Mon ami Maurice Genevoix me réunit à dîner dans sa villa du bord de Loire, avec Gaston Rageot, alors président de la société des gens de lettres, et j'appris ce soir là bien des particularités du contrat d'édition, bien des secrets sur la condition réelle de l'écrivain. Appelé en 1936 au ministère de l'éducation nationale, j'y entrai en contact direct avec les hommes de lettres, les associations littéraires, les éditeurs. Je fis appel aux collaborations juridiques nécessaires et nous mîmes sur pied le projet de loi sur le droit d'auteur et le contrat d'édition, véritable statut de la création intellectuelle et artistique en France, que je déposai sur le bureau de la Chambre au nom du gouvernement.*

*Dans la France moderne, le travailleur intellectuel restait le seul à n'être aucunement protégé par la loi. Alors que toutes les professions ont reçu de la société certaines garanties contre l'arbitraire, la profession littéraire était demeurée depuis cent cinquante ans ignorée du législateur, en dépit des exemples de l'étranger et de certains congrès internationaux. Le mot de Balzac : « l'édition, c'est la jungle », restait vrai en 1938. Notre pays avait dans ce domaine un retard étrange à combler ; nous nous y efforçâmes.*

*Il parut tout d'abord nécessaire de modifier la notion juridique elle-même de droit d'auteur. Celui-ci était considéré comme un droit de propriété ordinaire. Il en résultait que le contrat d'édition constituait en général une cession pure et simple. L'auteur vendait son manuscrit comme il eût vendu une table ou une chaise. Il était libre de l'aliéner et, moyennant une somme d'argent immédiate, de perdre désormais sur lui tout droit, quel qu'il fût. L'œuvre devenait un enfant perdu, mais pour son père seulement... C'est ainsi qu'on vit des chefs d'œuvre payés quelques centaines de francs par un éditeur littéraire ou musical rapporter par la suite des millions de francs à ce dernier. L'auteur, qui avait obéi parfois à la contrainte de la misère ou dont c'étaient les travaux d'une jeunesse timide, restait sans recours. Notre projet décida que le droit d'auteur était un droit d'une espèce particulière, attaché à la personne humaine, inaliénable et qui n'était susceptible que de concession, non de cession. Ainsi l'auteur ne pourrait plus perdre tout droit sur le fruit de son génie ; nous le défendions contre lui-même. (...)*

L'on ne voit là rien d'obscur.

Mais Jean ZAY note encore : « Ce fut facile du côté des écrivains » et quelques lignes après « Mais du côté des éditeurs ce fut une autre affaire... Plusieurs crurent l'entreprise dirigée contre leur industrie. Ce fut en vain, pendant de longs mois, qu'on leur représenta qu'il s'agissait,

*non de favoriser les auteurs au préjudice des éditeurs, mais de faciliter leur indispensable collaboration. Il y avait d'ailleurs, en l'occurrence, un intérêt supérieur à celui de l'auteur et à celui de l'éditeur : c'était l'intérêt de l'œuvre, que le projet se préoccupait de servir avant tout... »*

Un intérêt supérieur, celui de l'œuvre.

ZAY au fond, c'est un type plutôt dynamique, enthousiaste et assez « bon père de famille » dans la tradition du Code civil. Revenant aux sources du droit d'auteur, en passant par les bons pères Hugo Victor et Vigny Alfred, il malmenait un peu la « propriété » littéraire.

C'était dit en 1791 : les intérêts particuliers des éditeurs, des comédiens, bref, les intérêts des médiateurs de l'œuvre, cèdent le pas, devant l'intérêt supérieur du public pour qu'il accède aux œuvres littéraires, musicales, artistiques...

Reprenant le flambeau de cette très pure philosophie des Lumières, pour multiplier les tirages d'un même livre ou d'une même partition musicale, et faciliter ainsi leur accès au public, le projet ZAY prévoyait, notamment, de rapporter le monopole d'exploitation de l'éditeur initial de 50 à 10 ans après la mort de l'auteur, dix années après lesquelles était institué le domaine public payant : lors, tout le monde aurait pu éditer l'œuvre, c'est-à-dire diffuser des exemplaires. Tout le monde aurait pu être éditeur de la même œuvre, après dix années de monopole d'un éditeur. Puis, après cinquante années d'exploitation post mortem auctoris venait le domaine public gratuit.

Voilà qui ne fait pas trop les affaires de Bernard, GRASSET : *« Si je fais de la pub sur le petit RADIGUET, c'est pas pour que ça aille bénéficier dans dix ans à des ploucs qui voudraient me tondre la laine sur le dos. Pas de ça, Jeannot. »*

## **Bernard GRASSET ou le droit du plus athlétique**

Dès 1936, Bernard GRASSET et l'éditeur de musique DURAND avaient dénoncé le complot ourdi par l'internationale socialiste, afin de spolier les éditeurs de la jouissance paisible et contractuelle de leur bien. Les deux mêmes avaient mené une campagne contre le projet ZAY et son promoteur, radical de gauche, franc-maçon, de père juif et de mère protestante... lorsque l'hystérie gagnait la droite.

La consultation qui s'organise de 1937 à 1939 n'apaise pas les esprits. Quand les débats s'engagent enfin devant la Chambre des députés, le 1er et 2 juin 1939, sur la base d'un projet déjà largement revu, la discussion demeure très animée et ne peut s'achever avant la clôture de la session parlementaire. L'offensive essentielle vint de la droite, arc-boutée sur l'argumentaire des éditeurs. Le député René Dommange est l'un des chefs de file de cette opposition, très représentatif du glissement opéré du refus commercial au refus culturel et politique. Opposant farouche à « l'idéologie » qui serait mise en avant dans le projet de Zay et à toutes innovations importantes, il se présente comme le porte parole des éditeurs - il était lui-même représentant de l'éditeur de musique Durand -, dénonce les risques « d'étatisation » et juge les mesures proposées contraires à la liberté d'expression.

Eminemment laïc, républicain et radical (mettez les adjectifs dans l'ordre que vous voudrez, j'y ai beaucoup réfléchi, et je suis devenu fou) Jean ZAY heurte de plein front le parti nourri de Barrès, de Maurras, de Léon Daudet, qui a du mal à renoncer à la France des capétiens, chrétienne, catholique et autoritaire, qui vilipende la Gueuse et la Révolution.

Du fond de sa cellule de RIOM, ZAY écrit dans ses mêmes carnets, toujours à la date du 25 mars 1942 : *« Au lieu de venir s'asseoir autour de la table où nous les invitations à travailler en bonne foi, certains éditeurs se réfugièrent dans la polémique, souvent par personne interposées. Monsieur Bernard GRASSET prit lui-même sa plume la plus virulente. Il y eut heureusement des exceptions : chez Flammarion, Monsieur Max FISCHER sut défendre avec ténacité ce qu'il croyait être la vérité, tout en demeurant courtois et conciliant. Un déjeuner dans sa propriété d'Île de France, fut un aimable champ clos où il me convia à le rencontrer ; quelques écrivains bien choisis nous assistaient en arbitres. Les lois de l'hospitalité ne les empêchèrent pas de confesser avant le dessert leur sentiment naturel.*

*A la veille de la guerre, nous touchions au but. Les soixante articles du projet, maintes fois remaniés, étaient bien près de rallier le consentement général. Les conseils juridiques de la rue de Grenelle, le rapporteur de la chambre, mon ami Albert Le Bail, y avaient puissamment contribué. Au Sénat, Léon Bérard se déclarait disposé à prendre le rapport. Nous allions demander l'inscription à l'ordre du jour pour la rentrée de novembre 39. Les événements prirent hélas ! un autre cours. Mais le projet reste. Je ne crois pas que la commission d'étude du statut des écrivains de mars 1942 puisse partir d'une autre base ».*

La commission d'étude du statut des écrivains est partie d'une autre base.

Les éditions Bernard GRASSET s'étaient mobilisées pour distiller leur prose en combat du projet ZAY :

En 1939, elles publient un essai sous la plume des Professeurs François HEPP, Jean RAULT et Jean ESCARRA, intitulé *« la doctrine française du droit d'auteur »*.

En 1940, Bernard Grasset avait publié, chez lui, un essai intitulé *« A la recherche de la France »*.

Face au peu catholique Jean ZAY, l'axe de tir est donné, dans l'air méphitique de ces temps pourris : *« La doctrine française du droit d'auteur », « A la recherche de la France »*

Bon.

Alors que Jean ZAY est condamné et incarcéré à Clermont-Ferrand, Bernard GRASSET écrit, dans son ouvrage à La Recherche de la France, page 51, dans un chapitre intitulé *« Force athlétique du chef »* :

*« Nous sommes portés à admirer, chez les grands hommes, par-dessus tout, les dons qui nous ont manqué (sic) dans notre vocation particulière. Tout au moins que nous croyons ne pas avoir reçu en partage à un degré suffisant, pour l'usage que nous en avons. Quant à moi, ce que j'admire le plus chez Hitler, ce n'est peut-être pas ce qui apparaît à tous comme le plus digne d'admiration. Cette vie uniquement tendue vers la grandeur et*

*l'ordre allemands. Cette confusion presque totale de la personne et de l'œuvre. Cette faculté d'imaginer si fortement un réel nouveau que ce réel imaginé semble se substituer automatiquement au réel existant. D'un mot, la puissance créatrice du Führer. Ce que j'admire le plus, en lui, c'est proprement sa force athlétique – sachant par expérience, combien il en faut pour conduire quelques hommes seulement. (...) »*

© Bernard GRASSET

Durant la guerre, Bernard Grasset s'installe à Vichy. Il publie Jacques Doriot, Drieu La Rochelle, Bonard, Chardonne et Monterland.

Puis, dans la France totalement occupée, il vient servir la propagande allemande.

L'idéologie fasciste de la Révolution Nationale portée par Jacques Doriot et le chef du gouvernement Pierre Laval est mise en œuvre au moyen de structures corporatistes à la mode fasciste, les « Comités d'organisation ».

En 1942, les éditeurs, réunis au sein du « Comité d'organisation des industries et commerces de l'édition », élaborent un nouveau projet de loi porté par le député René Dommange, le professeur des Universités François Hepp, et le Conseiller à la Cour de cassation, Paul Lerebours-Pigeonnière.

Mais les travaux de VICHY perdurent. Le texte échoit au nouvel organisme créé par le Gouvernement provisoire d'Alger auprès de la Direction générale des Arts et Lettres du ministère de l'Éducation nationale par décret du 28 août 1944 : la commission de la Propriété Intellectuelle. L'on y retrouve la garde rapprochée de Bernard Grasset : Jean Escarra président, François Hepp et Paul Lerebours-Pigeonnière .

François Hepp et Jean Escarra avaient déjà commis en septembre 1939 l'ouvrage édité par Bernard Grasset, en combat au projet de loi ZAY, « La doctrine française du droit d'auteur »

Ainsi les juristes qui ont combattu le projet de loi ZAY et son « travailleur intellectuel », sans trop s'émouvoir des circonstances de la disparition de leur contradicteur de 1936, jettent les fonds baptismaux de la loi française sur « la propriété » intellectuelle, la loi du 11 mars 1957, notre grande loi en vigueur sur le droit d'auteur, qui enchante tant nos ministres, nos ambassadeurs et notre sainte SACEM.

Tu perds, tu perds. Tout, si t'as joué gros jeu.

Engagé volontaire en 39 – ZAY n'était pas obligé de combattre en sa qualité de parlementaire – ZAY sera accusé de désertion après la débâcle de 40. Avec Mendès-France notamment. Quand celui-ci parviendra à s'évader, ZAY sera condamné et incarcéré d'abord à Marseille puis à RIOM.

Le 20 juin 1944, quinze jours après le débarquement, lorsque la messe est dite pour Vichy, les dénommés Maret, Cordier, Millou et Develle vinrent chercher ZAY dans sa cellule. « Pour le transférer à MELUN », selon le directeur de la tôle et les quatre hommes.

L'on apprendra plus tard, que la centrale de MELUN n'avait jamais été avertie de ce nouvel arrivant. Heureusement. C'eût été des préparatifs très vains. ZAY fut embarqué par les quatre sicaires dans l'inévitable Traction Citroën. La voiture s'arrêta dans un petit bois, près de CUSSET, dans l'Allier.

Les quatre n'étaient pas fanatiques, au fond. Ils auraient pu vouloir rédimier et convertir le pauvre petit « juif » qu'ils serraient de leurs larges épaules, ou à tout le moins lui faire des reproches. A quatre contre un, le sens critique s'aiguise. Non. Pas d'emphase. Les quatre besogneux, lorsqu'ils stoppent leur traction dans le petit bois, déclarent à ZAY qu'ils sont de la Résistance, qu'il est sauvé...

On descend de la voiture, pour aller fumer et pisser. ZAY marche en confiance. Heureux. C'est finalement le droit, l'humanité et le bon sens qui triomphent. *« Quelle folie et quel gâchis que ces quatre années de guerre et de Révolution nationale. Mais, bon, il fallait bien qu'Hitler soit renvoyé à sa haine et sa folie, que l'Allemagne perdît la guerre, qu'elle tombât devant Stalingrad, que les Alliés débarquassent et que je fusse élargi ».*

C'est ça, Jean, comme tu ne crois pas *« que la commission d'étude du statut des écrivains de mars 1942 puisse partir d'une autre base »*...

Pauvre petit Jean.

On le frappe à la tête avec une matraque. Maladroitement : ZAY a le temps de comprendre et de crier à la trahison. Une rafale de mitraillette l'abat. Il crie *« Vive la France »*, paraît-il, parce que l'un des tortionnaires sera jugé, Develle, en 1953... Putain de héros... quelle intégrité, quelle fidélité. On jette son corps au fond d'un puit, avec un pain de plastic, pour empêcher l'identification.

Le 20 juin 1944, quinze jours après le débarquement... c'est absurde. Deux mois avant le décret pris par le gouvernement provisoire d'Alger le 28 août 1944 portant création de la commission de propriété intellectuelle... aurait-ce plus de sens ?

A la libération, Bernard GRASSET sera arrêté et condamné pour sa collaboration avec l'ennemi. Aujourd'hui, l'éditeur GRASSET ment et affiche sur son site Internet que Bernard Grasset a été acquitté à la Libération. Sa maison d'édition sera mise temporairement sous séquestre. Illégalement mais en toute impunité, il reprend son activité en 1949. Il ne sera amnistié qu'en 1953. À sa mort, en 1955, c'est son neveu, Bernard Privat, qui reprend la maison (vendue à Hachette en 1954) et qui porte peu de traces de cette terrible épopée.

Le 5 juillet 1945, le tribunal militaire de Clermont-Ferrand réhabilite Jean ZAY. On célèbre sa mémoire au Parlement, à Orléans. Son corps n'est découvert et identifié qu'en 1946. Il est enfin inhumé à Orléans en 1948.

Mais c'est bien la loi de Bernard GRASSET qui régit le droit de la création, aujourd'hui, en France.







## Notes

<sup>i</sup> An Act for the Encouragement of Learning, by Vesting the Copies of Printed Books in the Author or Purchasers of such Copies, during the Times therein mentioned.

*“Whereas Printers, Booksellers, and other Persons, have of late frequently taken the Liberty of Printing, Reprinting, and Publishing, or causing to be Printed, Reprinted, and Published Books, and other Writings, without the Consent of the Author or Proprietors of such Books and Writings, to their very great Detriment, and too often to the Ruin of them and their Families: For Preventing therefore such Practices for the future, and for the Encouragement of Learned Men to Compose and Write useful Books; May it please Your Majesty, that it may be Enacted, and be it Enacted by the Queens most Excellent Majesty, by and with the Advice and Consent of the Lords Spiritual and Temporal, and Commons in this present Parliament Assembled, and by the Authority of the same, That from and after the Tenth Day of April, One thousand seven hundred and ten, the Author of any Book or Books already Printed, who hath not Transferred to any other the Copy or Copies of such Book or Books, Share or Shares thereof, or the Bookseller or Booksellers, Printer or Printers, or other Person or Persons, who hath or have Purchased or Acquired the Copy or Copies of any Book or Books, in order to Print or Reprint the same, shall have the sole Right and Liberty of Printing such Book and Books for the Term of One and twenty Years, to Commence from the said Tenth Day of April, and no longer; and that the Author of any Book or Books already Composed and not Printed and Published, or that shall hereafter be Composed, and his Assignee, or Assigns, shall have the sole Liberty of Printing and Reprinting such Book and Books for the Term of fourteen years, to Commence from the day of the First Publishing the same, and no longer;...”*

<sup>ii</sup> Rapport fait par Monsieur Le Chapelier au nom du Comité de Constitution, sur la pétition des auteurs dramatiques, dans la séance du jeudi 13 janvier 1791, avec le décret rendu dans cette séance - Imprimé par Ordre de l'Assemblée Nationale :

« Messieurs,

*Vous avez chargé votre Comité de constitution de vous rendre compte de la Pétition des auteurs dramatiques ; et par ce renvoi, vous avez semblé préjugé la question qui vous est soumise.*

*Elle tient réellement aux principes de la liberté et de la propriété publiques ; elle doit être décidée par ces principes.*

*Les auteurs dramatiques demandent la destruction du privilège exclusif qui place dans la capitale un théâtre unique où sont forcés de s'adresser tous ceux qui ont composé des tragédies ou des comédies d'un genre élevé ; ils demandent que les comédiens attachés à ce théâtre ne soient plus, ni par le droit, ni par le fait, les possesseurs exclusifs des chefs d'œuvre qui ont illustré la scène française, et en sollicitant pour les auteurs et leurs héritiers ou cessionnaires la propriété la plus entière de leurs ouvrages pendant leur vie et cinq ans après leur mort, ils reconnaissent et même ils invoquent les droits du public et ils n'hésitent pas à avouer qu'après le délai de cinq ans, les ouvrages des auteurs sont une propriété publique.*

## Notes

*Les comédiens vulgairement connus sous la dénomination de Comédiens français, se permettent de convenir qu'il ne peut plus exister de privilège exclusif, et ils vont jusqu'à avouer qu'il peut être établi dans la capitale un autre théâtre où pourront comme... être représentées les pièces qu'ils ont jusqu'à présent regardées comme leur domaine particulier.*

*Mais ils prétendent être propriétaire sans partage des chefs d'œuvre de Corneille, Racine, Molière, Crébillon et autres, et de tous les auteurs qui, par la disposition d'un règlement, ont suivant les Comédiens, perdu leur propriété, ou qui sous la loi d'un privilège exclusif, ont traité avec eux.*

*Tel est le débat que vous devez terminer par une loi générale sur les spectacles, et sur la durée qu'elle doit avoir : enfin il est nécessaire, puisque la matière se présente, que vous fassiez quelques dispositions législatives sur la police des spectacles.*

*Les auteurs dramatiques devaient, autant et plus que tous les écrivains, être libre dans le choix de ceux qui représentent leurs ouvrages et dans l'expression de leur pensée.*

*Le public devait avoir la propriété de ces chefs d'œuvre, qui plus et mieux que les conquêtes de Louis XIV, ont illustré son règne ; et que chacun devait être maître de s'emparer des ouvrages immortels de Molière, de Corneille, de Racine, pour essayer d'en rendre les beautés et de les faire connaître.*

*Mais le despotisme qui flétrissait tout, qui portait ses regards sur toutes les institutions pour les maîtriser, avait envahi cette propriété commune, et l'avait mise en privilège exclusif.*

*Cela n'était pas étonnant, lorsqu'une administration vicieuse avait tout transformé en privilèges, et que son unique système semblait être de blesser les droits de tous pour servir quelques intérêts particuliers, lorsque l'inquisition de la tyrannie était placée jusqu'à côté du talent et de la pensée pour étouffer l'un et gêner l'autre.*

*Mais ce qui doit surprendre, c'est qu'il y ait une petite agrégation d'hommes qui se prétendent encore possesseurs d'un privilège qui leur donne la propriété exclusive des œuvres de tous les auteurs dramatiques, et qui s'établissant les héritiers privatifs de tous les génies qui ont rendu la France célèbre, veulent qu'ils ne parviennent au public que par eux, et que tous les citoyens n'aient pas comme eux la faculté de jouer les ouvrages dramatiques dont s'honorent le dix-septième et le dix-huitième siècle.*

*Les comédiens français soutiennent que les pièces de Corneille, de Racine, de Molière, de Voltaire et autres sont leurs propriétés.*

*Si on lisait cette phrase à un homme fort instruit des principes de gouvernements, mais ne sachant ni l'histoire de celui dont nous sommes débarrassés, ni celle de la superbe révolution qui nous ramène aux maximes... de l'ordre social, il regarderait comme un délire une semblable prétention, et il ne croirait pas qu'elle fut née parmi des hommes que leur état consacrant à l'étude des chefs d'œuvre de l'esprit humain, aurait du rendre apôtres religieux de la maxime qui fait de ces chefs d'œuvre, une propriété publique, et qui n'admet une exception à cette règle générale, que pour l'intérêt des auteurs et la conservation du droit qu'ils ont de retirer un honorable salaire de leur glorieux travail.*

## Notes

*Les Comédiens français, après avoir longtemps, à l'aide d'un privilège exclusif, subjugué les auteurs dramatiques, et par un étrange renversement dans l'ordre des choses, les avait rendus leurs tributaires, sont devenus leurs adversaires, quand ceux-ci ont réclamé les droits que venait de leur rendre une constitution libre ; pour prendre ce rôle, ils n'ont eu qu'un changement de mots à faire, ils ont appelé propriété leur privilège.*

*Dans le mémoire qu'ils ont adopté pour essayer d'opérer cette utile métaphore, ils ont fixé la discussion à quatre points principaux, qui réellement peuvent faire passer sous vos yeux tous les objets de la pétition des Auteurs dramatiques. Ces derniers, après avoir exposé le régime tyrannique sous lequel ils ont vécu, ont demandé qu'il fut permis à tout citoyen d'établir un théâtre public sous l'inspection de la municipalité des lieux.*

*Que des réglemens arbitraires ne fussent plus clandestinement faits par des commissaires que la loi ne connaît pas ; que ces réglemens fussent l'ouvrage des municipalités... Que toutes les pièces des auteurs, morts depuis cinq ou dix ans et plus, pussent être jouées sur tous les théâtres qui s'établiront ou qui sont établis... Que la même faculté fût donnée aux auteurs vivants de faire jouer leurs pièces partout, et qu'elles ne pussent être jouées que de leur consentement, sauf les actes qu'ils auraient pu passer avec des troupes de comédiens.*

*Delà, ont dit les comédiens établis près le Luxembourg, il résulte qu'il faut examiner,*

*Notre privilège exclusif,*

*La demande d'établissement d'un second théâtre,*

*La propriété des pièces des auteurs morts,*

*La propriété des pièces des auteurs vivants.*

*Il faut observer, sur l'énonciation de la seconde question, qu'elle est contraire à la pétition des citoyens qui s'occupent de l'art dramatique ; ils ne demandent pas l'établissement d'un second théâtre ; ce serait comme ils l'ont fort bien observé, diviser le privilège et non l'abolir, ils demandent la libre faculté pour tous les citoyens d'établir un théâtre public. Jadis les Auteurs dramatiques auraient pu se borner à demander un second théâtre ; ils auraient été obligés de composer avec une administration qui ne connaissait que les privilèges ; aujourd'hui ils ne pouvaient parler, ils n'ont parlé que de liberté.*

*Les comédiens n'ont pas osé soutenir la partie la plus saillante de leur privilège. Ils renoncent à être les seuls à Paris qui puissent jouer des tragédies ; ils consentent à l'établissement d'un second théâtre, c'est leur langage, et par conséquent à l'établissement de plusieurs théâtres.*

*Il faut examiner si cette liberté doit être accordée, si les principes la réclament, si l'intérêt de l'art la sollicite, si le bon ordre n'en peut pas souffrir.*

*Nous croyons, Messieurs, que cette question est du nombre de celles qui, pour recevoir leur décision, n'ont besoin que d'être exposées.*

*L'art de la comédie doit être libre comme tous les autres genres d'industrie, ce talent, longtemps flétri par le préjugé, a enfin pris, au nom de la raison et de la loi, la place qu'il doit occuper*

## Notes

*dans la société : qu'il soit permis à chacun de l'exercer et que seulement une surveillance de la police municipale empêche les abus qui tiennent, non à l'exercice de l'art, mais aux fautes des comédiens.*

*Il est désormais très reconnu que chacun doit à son gré d'exercer son industrie ; ce n'est que sous le règne des privilèges qu'on met des entraves à cette faculté de l'homme et on cherche à cet abus d'autorité de frivoles prétextes dans le perfectionnement de l'art, dans la conservation des mœurs.*

*Le perfectionnement de l'art tient à la concurrence ; elle excite l'émulation, elle développe le talent, elle entretient des idées de gloire, elle réunit l'intérêt à l'amour propre, et tourne au profit du public ces deux sentiments, qui, quand ils sont séparés, ne sont pas toujours assez vifs chez les hommes pour les exciter à de pénibles travaux.*

*La conservation des mœurs est assurée par l'inspection de la police municipale ; il faut que les spectacles épurent les mœurs, donnent des leçons de civisme, qu'ils soient une école de patriotisme, de vertu, et de tous ces sentiments affectueux qui sont la liaison et le charme des familles, et qui, pour ne compter que des vertus privées, n'en sont pas moins les garants et les précurseurs des vertus publiques.*

*C'est à la concurrence, c'est à la liberté que nous devons cette protection du théâtre, tandis que nous perdriions à jamais l'espoir de trouver dans nos amusements une grande école nationale, si le spectacle était un lieu privilégié et si l'imagination des auteurs était soumise au despotisme d'hommes à privilèges ; car par la force des choses, ils sont despotes.*

*Les amis de l'ordre public et des mœurs, qui le sont toujours des principes et de la liberté, les amateurs des arts ne doivent former qu'un souhait ; c'est que les farces ridicules et souvent licencieuses ne déshonorent plus nos théâtres et n'amollissent plus nos esprits, c'est que par tout les spectacles donnent quelque chose à apprendre, et que toutes les pièces fassent désormais gagner la patrie en formant de meilleurs citoyens. Espérons qu'un règlement sage dirigera cette partie de l'éducation publique, car s'en sera une alors et consacrons le principe, qu'il est libre à tout citoyen d'établir un théâtre.*

*Vous ne vous laisserez pas sans doute arrêter par ces objections trop futiles qui nous entourent.*

*Il y aura trop de spectacles ; les citoyens seront détournés de leurs occupations utiles ; s'ils peuvent jouer dans tous les lieux en faisant leur déclaration à la municipalité.*

*Laissez à l'intérêt le soin de ne former que des établissements qui pourront être avantagieux ; laissez encore à ce guide très sûr le soin de tempérer le goût des spectacles, et de préférer des occupations lucratives à des délaissements dispendieux. Tant mieux au reste, tant mieux si, quand les spectacles auront pris un air de liberté, quand ils seront épurés par son régime sévère, on fréquente des spectacles instructifs.*

*Et à Paris y en aura-t-il jamais plus qu'il n'y en a ? A des spectacles frivoles seront substitués des spectacles que l'esprit patriotique pourra avouer, et vous verrez périr ces farces de la foire, dont le goût et la vertu s'indignent également.*

## Notes

*Quant aux provinces, nous qui en sommes habitants, nous savons que, moins qu'à Paris, les spectacles sont dangereux, parce que, moins qu'à Paris, les scènes grossières ou licencieuses avaient le don de nous séduire.*

*Nous savons qu'une troupe établie dans une petite ville, trouve avec peine des spectateurs pendant un mois ; que les municipalités cherchaient souvent des comédiens et n'en trouvaient pas ; et que la faculté d'élever des théâtres ne peut être exercée que dans les très grandes villes, où les théâtres sont indispensables, et où la concurrence devrait être excitée par le gouvernement, si elle n'était pas autorisée par la première loi, celle de la raison.*

*Il ne se formera plus de grands comédiens...*

*Eh pourquoi donc ! Parce qu'ils seront libres d'aller d'un théâtre à l'autre, quand ils se déplairont dans celui qu'ils auront d'abord choisi ; parce qu'ils pourront plutôt faire connaître leurs talents, y ayant plus de lieux où les exercer ; parce qu'enfin ils seront dégagés de toutes ces entraves auxquelles le régime actuel les assujettit ?*

*Il est même à remarquer que par une heureuse sympathie les grands talents le cherchent et le réunissent. C'est surtout dans l'art du théâtre que cette vérité est plus pratique. Toutes les fois qu'un spectacle renfermera deux ou trois comédiens célèbres, ceux qui les égalèrent dans d'autres rôles chercheront à se réunir à eux, et ce théâtre acquerra ainsi la seule suprématie qui soit utile, celle des talents.*

*Il y avait autrefois deux troupes de comédiens à Paris : c'était le sujet de querelles et de rivalités ; Louis XIV les réunit.*

*Vous parlez d'établissements, qui, dans la naissance des lettres, formèrent des partis entre ces personnages, qui, suivant la mode du jour, s'érigeaient en protecteurs des arts, et dont quelques uns d'eux étaient dignes de monter plus haut en les cultivant. Il est tout simple que deux théâtres aient produit l'effet que vous rappelez ; quand c'est le despotisme qui, pour dédommager un peu l'humanité et occuper les esprits, se charge de faire fleurir les arts, la concurrence dans les spectacles peut être plutôt un sujet de querelles qu'un moyen de perfection : il n'y a plus que des protecteurs et des protégés ; et les protégés n'ont de talents qu'en raison du crédit de leurs protecteurs. Sous la liberté, c'est le mérite qui prévaut, la concurrence ne fait que l'exciter.*

*Et voyez comme dans les choses qui semblent les plus simples, les despotisme a toujours la même marche et la même influence.*

*On a d'abord donné douze mille francs de gratification ; les comédiens qui les ont reçus, ont pris le titre de comédiens du Roi, pour préparer, ou consolider leur privilège exclusif. Des officiers de la maison du roi furent chargés de la distribution de ces douze mille livres ; ils usurpèrent la police, la législation réglementaire des spectacles ; ils devinrent les arbitres souverains des auteurs et des acteurs.*

*Qu'en est-il résulté ? que les acteurs n'ont plus été des courtisans subalternes, et se sont plus occupés d'obtenir la faveur des hommes en place que les applaudissements du public ; que les auteurs, jouets perpétuels des intrigues de coulisse, indignés de la morgue et de l'air suffisant de ceux dont ils employaient l'organe, y ont pourtant sans cesse été exposés ; que les talents en ont souffert,*

## Notes

*qu'ils ont été découragés par les auteurs, arrêtés par cette censure inquisitoriale qui épiait dans chacun de leurs vers un axiome de liberté et de raison pour l'effacer, et souvent le dénoncer à ceux qui vivaient d'esclavage.*

*Il s'est formé d'étonnants chefs-d'œuvre ; il s'est échappé quelques pièces qui présentent toute la raison embellie des charmes de notre poésie, et les discours fiers des hommes libres. Cela est vrai, mais c'est que le génie rompt quelquefois les dignes que les institutions les plus barbares lui opposent ; sûrement Racine, Molière, Corneille, Voltaire, Crébillon et beaucoup d'autres auraient existé dans un pays libre ; mais, s'il n'y avait eu ni privilèges, ni despotisme, ils auraient eu plus de disciples, et peut être des émules.*

*Il a fallu tout l'ascendant que Voltaire avait pris sur la nation, pour obtenir qu'on jouât quelques unes de ces pièces, où son génie traversant un siècle, atteignait la révolution actuelle, et semblait la prédire et l'accélérer ; encore il n'avait pas pu soutenir au théâtre quelques uns de ses chefs-d'œuvre que nous reprenons maintenant, et souvent la morgue comique a exigé de lui des sacrifices, auxquels un privilège exclusif l'a forcé de s'abaisser.*

*Voudrait-on qu'il subsistât encore un lieu où les auteurs fussent forcés d'aller porter et soumettre leurs productions ? Voudrait-on que celui qui parlerait avec énergie de liberté et de haine des tyrans, fût forcé d'effacer ces maximes sacrées, si une troupe privilégiée ne voulait pas les proférer ? Voudrait-on que la police, les règlements des spectacles fussent faits par des hommes privilégiés, par des commissaires illégaux, qui n'auraient aucun caractère public ?*

*Non ; que pour le bien de l'art et la conservation de nos principes, il n'existe plus de privilèges ; que chacun jouisse du droit d'élever des théâtres, et de prendre ce moyen légitime d'exercer son industrie ; que les auteurs puissent s'adresser à d'autres comédiens, quand ceux auxquels ils auront proposé leurs pièces, leur feront éprouver d'injustes ou d'insultantes difficultés.*

*Je dois dire une mot sur la pension des comédiens à s'emparer d'un privilège exclusif. Tout en semblant y renoncer, ils s'intitulent, THÉÂTRE DE LA NATION ; ce titre ne serait que ridicule s'il ne présentait pas l'enseigne d'un privilège exclusif, d'autant plus condamnable que la nation semble y prendre part.*

*Sans doute, il nous suffit de remarquer cette inconvenance, pour avertir les comédiens que leur théâtre n'est pas plus celui de la nation, que ne le sont et ne le seront tous ceux dans lesquels on donnera des pièces que le goût, les mœurs et le patriotisme pourront applaudir.*

*De tout cela, il résulte que nous pensons que tout citoyen doit pouvoir élever un théâtre ; qu'il ne suffirait pas d'en permettre deux, parce que ce ne ferait que diviser le privilège et non le détruire ; que le droit de former des établissements de ce genre est une suite du droit naturel qui appartient à tout homme d'exercer son industrie ; qu'ainsi restreindre ce droit, c'est véritablement le rendre exclusif en faveur de quelques personnes, et par conséquent agir contre tous les principes sur lesquels vous travaillez depuis que vous êtes assemblés ; enfin, il faut que la municipalité ait la police sur les spectacles.*

*Il reste maintenant à examiner la propriété des pièces des auteurs morts et de ceux qui sont vivants.*

## Notes

*Quoiqu'il y ait quelque distinction à faire entre les uns et les autres, cependant les deux questions se tiennent par trop de rapports généraux pour que nous les séparions.*

*Nous vous avons lu, Messieurs, la phrase qui constate la prétention des comédiens, de s'approprier toutes les pièces des auteurs morts ; et reculant à leur gré l'époque de leur propriété, ils croient que cent ans de jouissance ne les ont pas dédommagés, ni leurs prédécesseurs, du léger honoraire que ceux-ci ont donné pour les chefs d'œuvre dont ils veulent être exclusivement les déclamateurs.*

*Peut-être ne devrions-nous pas traiter sérieusement cette prétention, c'est à la gravité de l'Assemblée que nous rendons hommage en posant quelques principes à cet égard.*

*La plus sacrée, la plus légitime, la plus inattaquable, et si je puis parler ainsi, la plus personnelle de toutes les propriétés, est l'ouvrage, fruit de la pensée d'un écrivain ; cependant c'est une propriété d'un genre tout différent des autres propriétés.*

*Quand un auteur a livré son ouvrage au public, quand cet ouvrage est dans les mains de tout le monde, que tous les hommes instruits le connaissent, qu'ils se sont emparés des beautés qu'il contient, qu'ils ont confié à leur mémoire les traits les plus heureux ; il semble que dès ce moment, l'écrivain a associé le public à sa propriété, ou plutôt la lui a transmise toute entière, cependant, comme il est extrêmement juste que les hommes qui cultivent le domaine de la pensée, tirent quelque fruit de leur travail, il faut que pendant toute leur vie et quelques années après leur mort, personne ne puisse, sans leur consentement, disposer du produit de leur génie. Mais aussi, après le délai fixé, la propriété du public commence, et tout le monde doit pouvoir imprimer, publier les ouvrages qui ont contribué à éclairer l'esprit humain.*

*Voilà ce qui s'opère en Angleterre pour les auteurs et le public, par des pactes que l'on nomme tutélaires, ce qui se faisait autrefois en France par les privilèges que le Roi accordait, et ce qui se sera dorénavant fixé par une loi ; moyen beaucoup plus sage, et le seul qu'il convienne d'employer.*

*Les auteurs dramatiques demandent à être, les premiers, l'objet de cette loi.*

*Il nous paraît que cette demande est fondée sur les maximes les plus claires de la justice ; les comédiens sont pour les auteurs dramatiques ce que les imprimeurs et les libraires sont pour les écrivains ; les uns et les autres transmettent au public les pensées des hommes de génie, à cette différence près, que les comédiens sont bornés à l'enceinte du théâtre sur lequel ils jouent, et que les autres n'ont que le monde pour limites.*

*Quant aux auteurs vivants, leur propriété doit être considérée sous plusieurs aspects ; les uns ont pu passer des actes translatifs de toute leur propriété, de manière que leurs ouvrages soient devenus celle des comédiens auxquels ils l'ont cédée.*

*Les autres n'ont vendu que la faculté de jouer leurs pièces, et sont libres de traiter sur la même faculté avec toutes les autres troupes de comédiens qui s'établiront ou qui sont établis.*

*C'est aux tribunaux de juger la valeur des actes qui ont été passés.*

*Mais il est une autre classe d'auteurs : ce sont ceux qui sous l'empire d'un privilège exclusif et d'un règlement injuste, ont vu les comédiens français conquérir leur propriété et en devenir les*

## Notes

*héritiers anticipés.*

*Vous savez, Messieurs, que quatre officiers du Roi s'étaient emparés de la législation du théâtre et avaient soumis les auteurs dramatiques à un règlement auquel ces derniers avaient été forcés de consentir, parce qu'ils n'avaient aucun moyen d'obtenir un meilleur sort.*

*Ce règlement enté sur un autre règlement, porte que toute pièce qui n'aura pas produit 1500 livres de recette en hiver, et 1000 livres en été, appartiendra aux comédiens.*

*Quelques auteurs dramatiques n'ont point été la victime d'une loi si bizarre ; et quand le privilège exclusif aura péri, comme tous les autres abus, ils pourront porter librement sur tous les théâtres le fruit de leurs veilles.*

*Mais d'autres, en très grand nombre, ont vu leur propriété sortir de leurs mains, et par une espèce de droit de conquête passer dans celles des comédiens : la loi leur rendra ce qu'on n'a pas pu leur ravir, ce qui est une véritable spoliation que rien ne peut légitimer.*

*Certes il n'y a aucune justice dans cette disposition réglementaire ; car c'est dépendre une chose sacrée, la propriété, de la fantaisie, de la négligence, des manœuvres de ceux qui ont intérêt de l'embar. On sait très bien qu'il y a beaucoup de moyens d'exciter, de ménager la curiosité du public, et de soutenir ou de faire tomber une pièce ce que les comédiens, toujours heureux en expression palliatives, appellent dans les règles.*

*C'était déjà beaucoup que ce règlement déterminât la quotité qu'aurait un auteur dans la recette que produit la pièce ; car c'était faire pour lui un contrat que lui seul a le droit de faire avec les comédiens, et sa misérable part était le septième.*

*Mais c'est le comble de l'injustice que de lui dire ; si les comédiens jouent lâchement votre pièce, s'ils la placent à un jour où le public est entraîné à d'autres amusements ; s'il la joignent à une pièce qui éloigne les spectateurs ; enfin, tous ces si que la malveillance ou l'intérêt rend non seulement très probables, mais très fréquents, c'en est fait de votre propriété. Il n'a pas pu exister une loi pareille, elle ne peut pas être reconnue, elle ne peut pas avoir d'effets ; c'est beaucoup trop que les comédiens en aient joui, elle ne peut plus leur servir de titre. L'auteur n'a point perdu sa propriété par un règlement aussi injuste. Il a le droit de reprendre la pièce, et d'empêcher qu'on la joue sans son consentement.*

*Il y a plus ; tout favorable que leur fût ce règlement, les comédiens l'ont violé. Ils y ont manqué de la manière la plus étonnante, et par là ils auraient rendu nuls les effets de la loi la mieux établie.*

*La recette devait être moindre de 1500 livre en hiver, et de 1000 livres en été ; il fallait, pour calculer la recette, joindre les loges à l'année au produit de la distribution des billets : on a mis celles-là à part pour ne compter que la recette des autres ; ainsi on a enfreint le règlement pour dépouiller plus sûrement les auteurs. Telles sont, Messieurs, les raisons qui nous décident pour la Pétition des Auteurs dramatiques.*

*L'intérêt des comédiens eût été d'y consentir et de se joindre aux auteurs de cette Pétition pour solliciter votre Décret. Leur existence, leurs talents, l'habitude du public, leur répondent qu'avec*



## Notes

*quelques efforts, ils auront un avantage décidé sur leurs concurrents. Ils seront à la place où ils doivent être, encourageant les productions littéraires par les charmes dont ils le parent, jouissant de leurs talents que l'infériorité de leurs émules fera davantage ressortir, formant des contrats libres avec les auteurs, et cessant de commencer par être des usurpateurs heureux pour devenir des propriétaires légitimes, affranchis enfin de ce servage avilissant pour les arts, et n'étant plus que sous l'inspection sage des magistrats du peuple.*

*Je ne sais pas, Messieurs, si je dois vous entretenir d'une réclamation accessoire faite pour soutenir la présentation des comédiens, et qui ne me paraît qu'offensante pour eux ; c'est la réclamation de personnes qui se disent créanciers du théâtre français.*

*On ne conçoit guère ce que peut faire dans une question de cette nature, l'intervention des créanciers. Si la destruction des privilèges, si le renversement de tous les abus avaient tenu à l'inquiétude des créanciers de ceux qui vivaient de privilèges et d'abus, il se serait opéré peu de réformes.*

*Les comédiens ont des engagements, ils y satisferont ; leur état, loin de diminuer par la concurrence et la liberté, doit augmenter par l'émulation et le perfectionnement des talents ; pour quoi leurs créanciers doutent-ils des efforts qu'ils feront et des moyens qu'ils auront pour attirer le public à leur beau spectacle ? Longtemps encore, ou, pour mieux dire, toujours, les comédiens qui ont un établissement tout formé, qui ont des talents distingués, qui ont montré un zèle auquel nous nous plairons à rendre justice, autour de grands avantages sur leurs concurrents ; et si les créanciers n'ont pu raisonnablement compter que sur la fidélité et les talents de leurs débiteurs, ils n'ont rien perdu des sûretés sur lesquelles ils ont spéculé.*

*Je n'ai plus qu'à vous parler d'une disposition de police que vous trouverez dans le projet de Décret que je vous propose. Sans doute vous avez été souvent scandalisés de ces satellites armés qui sont dans l'intérieur des salles de spectacle, et qui mettent les signes de l'esclavage et de la contrainte à côté des plaisirs paisibles des citoyens.*

*Il faut sûrement que le bon ordre et la tranquillité règnent dans ces lieux où beaucoup d'hommes se rassemblent ; il peut être quelques fois nécessaire d'employer la force publique pour calmer des gens qui cherchent à mettre le trouble et pour faire observer les règlements ; mais, pour cela, il n'est pas nécessaire que des baïonnettes entourent les spectateurs, et que tous les yeux rencontrent les signes de la défiance de l'autorité armée. Des officiers civils dans l'intérieur de la salle, et une garde extérieure qui puisse être par eux requise au besoin, voilà toutes les précautions que l'ordre public réclame, que la raison autorise, et que le régime de la liberté puisse permettre. »*

<sup>iii</sup> Décret rendu sur la pétition des auteurs dramatiques le 13 janvier 1791 :

*Article 1<sup>er</sup> : Tout citoyen pourra élever un théâtre public et y faire représenter des pièces de tout genre, en faisant, préalablement à l'établissement, la déclaration à la municipalité.*

*Article 2 : Les ouvrages des auteurs morts depuis cinq ans et plus, sont une propriété publique, et peuvent, nonobstant tous anciens privilèges, qui sont abolis, être représentés sur tous les théâtres indistinctement.*

## Notes

*Article 3 : Les ouvrages des auteurs vivants ne pourront être représentés sur aucun théâtre public, dans toute l'étendue de la France, sans le consentement formel et par écrit des auteurs, sous peine de confiscation du produit total des représentations au profit de l'auteur.*

*Article 4 : La disposition de l'article 3 ne s'applique pas aux ouvrages déjà représentés, quels que soient les anciens règlements ; néanmoins les actes qui auraient été passés entre des comédiens et auteurs vivants ou des auteurs morts depuis moins de cinq ans seront exécutés.*

*Article 5 : Les héritiers ou cessionnaires des auteurs, seront propriétaires de leurs ouvrages durant l'espace de cinq années après la mort des auteurs.*

*Article 6 : Les entrepreneurs ou les membres des différents théâtres, seront, à raison de leur état, sous l'inspection des municipalités ; ils ne recevront des ordres que des officiers municipaux, qui ne pourront pas arrêter ni défendre la représentation d'une pièce, sauf la responsabilité des auteurs et des comédiens, et qui ne pourront rien enjoindre que conformément aux lois et aux règlements de police, règlement sur lesquels le comité de constitution dressera incessamment un projet d'instruction ; provisoirement les anciens règlements de police seront exécutés.*

*Article 7 : Il n'y aura aux spectacles qu'une garde extérieure, dont les troupes de ligne ne seront point chargées, si ce n'est dans les cas où les officiers municipaux leurs en feraient la réquisition formelle.*

*Il y aura toujours un ou plusieurs officiers civils dans l'intérieur des salles, et la garde n'y entrera que dans le cas où la sûreté publique serait compromise, et sur la réquisition formelle de l'officier de police, lequel se conformera aux lois et règlements de police. Tout citoyen sera tenu d'obéir provisoirement à l'officier civil. »*

<sup>iv</sup> Rapport fait par Lakanal à la Convention en présentant le décret garantissant le droit d'auteur lors de la séance du vendredi 19 juillet 1793 :

*Citoyens,*

*De toutes les propriétés, la moins susceptible de contestation, celle dont l'accroissement ne peut ni blesser l'égalité républicaine, ni donner ombrage à la liberté, c'est sans contredit celle des productions du génie ; et si quelque chose doit étonner, c'est qu'il ait fallu reconnaître cette propriété, assurer son libre exercice par une loi positive, c'est qu'une aussi grande révolution que la nôtre ait été nécessaire pour nous ramener sur ce point, comme tant d'autres, aux simples éléments de la justice la plus commune.*

*Le génie a-t-il ordonné, dans le silence, un ouvrage qui recule les bornes des connaissances humaines, des pirates littéraires s'en emparent aussitôt, et l'auteur ne marche à l'immortalité qu'à travers les horreurs de sa misère. Et ses enfants !...*

*Citoyens, la postérité du grand Corneille s'est éteinte dans l'indigence. L'impression peut d'autant moins faire des productions d'un écrivain une propriété publique, dans le sens où les citoyens littéraires l'entendent, que l'exercice utile de la propriété de l'auteur ne pouvant se faire que*

## Notes

*par ce moyen, il s'ensuivrait qu'il ne pourrait en user sans le perdre à l'instant même.*

*Par quelle fatalité faudrait-il que l'homme de génie, qui consacre ses veilles à l'instruction de ses concitoyens, n'eût à se promettre qu'une gloire stérile, et ne pût revendiquer le tribut légitime d'un si noble travail ?*

*C'est après une délibération réfléchie que votre Comité vous propose de consacrer des dispositions législatives qui forment, en quelque sorte, la déclaration des droits du génie.*

*« La Convention nationale, après avoir entendu son Comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :*

*ARTICLE PREMIER- Les auteurs d'écrits en tout genre, les compositeurs de musique, les peintres et dessinateurs qui feront graver des tableaux ou dessins, jouiront durant leur vie entière du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs ouvrages dans le territoire de la République, et d'en céder la propriété en tout ou en partie.*

*ART 2- Leurs héritiers ou cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans, après la mort des auteurs.*

*ART 3- Les officiers de paix seront tenus de faire confisquer à la réquisition et au profit des auteurs, compositeurs, peintres ou dessinateurs et autres, leurs héritiers ou cessionnaires, tous les exemplaires des éditions imprimées ou gravées sans la permission formelle et par écrit des auteurs.*

*ART 4- Tout contrefacteur sera tenu de payer au véritable propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'édition originale.*

*ART 5- Tout débitant d'édition contrefaite, s'il n'est pas reconnu contrefacteur, sera tenu de payer au véritable propriétaire une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'édition originale.*

*ART 6- Tout citoyen qui mettra au jour un ouvrage, soit de littérature ou de gravure, dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux exemplaires à la Bibliothèque nationale ou au cabinet des estampes de la République, dont il recevra un reçu signé par le bibliothécaire ; faute de quoi, il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des contrefacteurs.*

*Art 7- Les héritiers de l'auteur de l'ouvrage de littérature ou de gravure, ou de toute autre production de l'esprit ou du génie, qui appartient aux beaux-arts, en auront la propriété exclusive pendant dix années. »*



## TABLE DES MATIÈRES

UN DUR	3
VALSE	5
MIROIRS	15
HISTOIRE DU BEAU CHEVALIER AU PAYS DU GESTE	35
FAUT PAS POUSSER MÈMÈRE DANS LES ORTIES	55
GUERRE	57
MALADROIT ET DÉTERMINÉ	75
TRIBULATIONS DU VERBE	91
NOTES	119





# Antoine Gitton

## ANTONOMASES

Le beau chevalier désespérait de trouver un jour le geste essentiel à la hauteur d'une vertu qu'il pensait bien être la sienne, geste qui devait le distinguer aussitôt parmi les gestes et l'élever illico à l'acmé de l'estime de ses voisins, voire en paradis.

Plus grave, son désespoir l'affectait tant qu'il était gagné par des gestes parasites : il se grattait les cheveux d'un mouvement sec et disgracieux, le laissant incontinent dépeigné et, comment dire, un rien en décalage avec la soigneuse image qu'il voulait donner de lui-même, qu'il voulait faire paraître dans son maintien digne et très soigné. Il se rongea les ongles, qu'il en avait le bout des doigts tout rouge, il poussait soudain de grands soupirs, seul ou en compagnie, il tapait du pied sous la table, pris de frénétiques impatiences, il faisait jouer incessamment l'automatisme de ses stylos à bille, pointe à l'air, pointe rentrée, pointe à l'air, pointe rentrée, pointe à l'air...

Bref, le beau chevalier se dégradait au point que sa métonymique beauté, l'antonomase, se trouvait fort compromise : on lui voyait même apparaître les stigmates rougeâtres de la contrariété – eczéma, psoriasis qu'en sais-je, je ne suis pas dermatologue, renseignez vous, quoi... ce qui est sûr c'est que c'était rouge, en plaque, sur le visage, et très laid.

Le beau chevalier alors qu'il se peignait, un matin, devant la glace de son lavabo, décida qu'il était temps de partir courir le monde pour trouver enfin ce geste à qui il irait comme un gant.

Il fit son sac de voyage, embrassa ses parents, embrassa la jeune et gironde bourgeoise parce qu'elle passait par là et qu'elle était décidément fort gironde, mit le pied à l'étrier, hop en selle.



EDITIONS FAUSTROLL  
37 RUE DU COMMERCE  
F-37160 - DESCARTES

[www.faustroll.net](http://www.faustroll.net)

Couverture : F. Segond, *Assomoir*, 1993